

CHRYSSOULA CONSTANTOPOULOU
Maitre de Conférences en Sociologie

L'INFORMATION DE LA PRESSE ENGAGÉE

**L'“INFORMATION” CONCERNANT L'ELECTION PRESIDENTIELLE DE
1980 EN GRÈCE, TELLE QUE L'ONT DIFFUSÉE LES JOURNAUX DES
PARTIS**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	625
PRELIMINAIRES: LA SITUATION DE LA PRESSE EN GRECE	
Bref aperçu historique (une caractéristique grecque: les journaux "partisans")	629
La situation à l'époque étudiée (1980)	631
Annexe I: Articles de la Constitution de 1975, concernant la presse	634
PREMIERE PARTIE: LES "DIMENSIONS" DE L'EVENEMENT	
L'historicité de l'événement choisi	637
Annexe II: Articles de la Constitution de 1975, concernant le Président de la République	638
I. La présentation de l'événement	651
1. La présentation officielle ("Nea Poria")	651
Annexe III: Les explications des dessins humoristiques publiés dans "Nea Poria"	662
2. Les présentations oppositionnelles	666
2.1. "Exormissi"	666
Annexe IV: Explication des dessins humoristiques publiés dans l'"Exormissi", à propos des présidentielles	675
2.2. "Anendotos"	677
Annexe V: Explication des anecdotes d'"Anendotos" publiés sur la candidature de C. Karamanlis	689
2.3. "Rizospastis"	691
Annexe VI: Explication des dessins humoristiques publiés dans le "Rizospastis"	700
2.4. "Eleftheros Kosmos"	703
2.5. "Avghi"	711
Annexe VII: Explication des trois dessins humoristiques du quotidien "Avghi"	722

II. Les versions	726
1. La "thèse"	726
2. Les antithèses	727
a) "Exormissi"	728
b) "Anendotos"	730
c) "Rizospastis"	732
d) "Eleftheros Kosmos"	734
c) "Avghi"	736
3. Essai de synthèse de l'"événement"	737
4. Conclusion de la première partie	740
DEUXIEME PARTIE: L'INFORMATION PAR LE "COMMENTAIRE"	
I. Commentaire et engagement: Une nécessité "néojournalistique"	743
1. Le nouveau journalisme	743
2. Le commentaire	745
a) La presse engagée en tant que "sous-catégorie" de la presse du commentaire	746
i. Liberté d'information ou liberté d'opinion?	749
II. Les nouvelles formes	751
1. L'hebdomadaire	751
2. ... et le paradoxe	752
III. L'information du commentaire	756
1. L'objectivité de la presse partisane	756
a) Presse partisane et presse du commentaire	756
b) L'objectivité de la presse d'opinion en général	757
c) L'objectivité de la presse partisane en particulier	759
i. La presse partisane classique	760
ii. La presse partisane au "futur"	763
iii. Agora ou info-pollution?	765
CONCLUSION GENERALE	767
1. La presse partisane sous sa forme classique	768
2. La presse "d'opinion" sous des formes nouvelles	769
BIBLIOGRAPHIE	771

INTRODUCTION

Quel est l'intérêt d'un travail sur l'information donnée par la "presse partisane"? J. M. Cotteret ("Gouvernants et gouvernés") comme d'ailleurs bien d'autres, separe "information partisane" et "information objective" (et c'est celle-ci la première idée qui viendrait à la tête de la plupart de gens: l'information partisane, puisque conforme à une doctrine, n'est pas "objective"...); on pourrait donc se poser la question: quelle est la "valeur" d'une telle "information"?

Cette question paraît intéressante, surtout si l'on pense à l'état actuel de la presse écrite, (où il semble qu'après une mutation due au progrès des média électroniques, tout l'intérêt de cette dernière, viendrait de sa capacité d'analyse, de son commentaire à propos de l'événement brut; et qui dit "commentaire", dit dans le meilleur des cas parti pris!).

Le champs d'analyse: On situe l'analyse dans le cadre de la Grèce actuelle — une démocratie libérale à multipartisme. C'est un "modèle classique" où l'opposition est clairement identifiable, et les sites principaux de rencontres entre opposition — gouvernement (à part le parlement et les élections), sont les média. Quelle est a "valeur" de l'information de la presse partisane, telle qu'elle est donnée par les organes officiels des partis (destinés donc à un public d'"initiés")?

L'événement choisi: On a étudié la "littérature partisane" parue dans ces journaux à propos d'un cas précis: la candidature et l'élection de C. Karamanlis à la présidence de la République (mars - mai 1980).

C'est un événement important: il correspond à un mouvement international d'évolution vers le présidentielisme (en Grèce réalisé avec du retard). L'événement journalistique (car tout le monde, tous les journaux en ont très largement parlé) correspond à l'événement historique; un autre avantage de ce choix, c'est qu'il s'agit d'un "événement grec intérieur" qui fait que l'"impérialisme" —supposé ou réel— des grandes Agences de Presse est diminué.

Le dernier tour de l'élection, ayant eu lieu le 5 mai 1980, on a

examiné les textes publiés depuis le début-mars, jusqu'à la fin-juin (deux mois avant, deux mois après l'élection). Ici on doit préciser: il ne s'agit pas d'une élection présidentielle "normale" puisque selon la Constitution grecque le Président est élu par le Parlement et non pas directement par le peuple. Or, on ne rencontre pas dans le "climat" la même "effervescence" préélectorale qu'ailleurs (la "campagne présidentielle" n'existe pas vraiment, l'élection se joue à un autre niveau). D'ailleurs, le fait que la candidature de C. Karamanlis n'a été annoncé qu'une semaine seulement avant le premier tour, l'événement quoiqu'attendu a passé dans une atmosphère de "mystère" et d'analyses de "probabilité"; tout cela a fait paraître l'événement comme un sujet de discours seulement — ainsi l'importance de la presse a en fait été immense.

Limitation du champs d'analyse et méthodes: On a analysé la presse partisane *stricto sensu* c'est à dire:

1. D'une part les journaux-organs explicites des partis; on précise ceci puisqu'il est déjà connu que (tout au moins en Grèce) beaucoup de journaux soutiennent ou sont "amicaux" à un parti précis même sans le déclarer officiellement; c'est connu par exemple que le quotidien du soir "Vradyni" est pour la période étudié "le journal de Karamanlis", que "Messimvrini" est devenu l'organe du Premier Ministre M. Rallis, que "Ta Nea" ont été favorables au parti socialiste ou qu'"Hestia" a été "proroyaliste" etc;... pourtant, on n'analyse que l'organe officiel et explicitement engagé.

2. D'autre part on n'analyse que les journaux des partis représentés au Parlement qui ont d'une part un nombre relativement élevé d'électeurs, et qui d'autre part jouent le jeu parlementaire; on précise ceci, puisqu'il y a une quantité d'hebdomadaires — ou bimensuels et mensuels comme par exemple "Proletariaki Simea" (drapeau prolétaire / du PC m-l), "Laiki Agones" (Luttes Populaires), d'"inspiration" trotskyste, "Laikos Dromos" (Chemin Populaire), d'inspiration marxiste-léniniste, etc. qui ont un public très restreint ou sortent de façon irrégulière; cette catégorie n'est pas comprise dans notre étude; de même on n'a pas inclus le bimensuel du "KODISO" (Komma Dimokratikou Socialismou = Parti du socialisme démocratique) car ce journal intitulé "Socialistikos Dimokratikos Agonas" = Lutte Socialiste Démocratique, ne date que du 6 mars 1980 et est très peu connu. Aussi parmi les organes des partis, il est le seul qui sort tous les quinze jours (tous jours pour la période étudiée...).

Par conséquent, les organes analysés sont trois hebdomadaires (“Nea Poria” de la Nouvelle Démocratie, “Exormissi” pour le Mouvement Panhellénique Socialiste, “Anendotos” du Centre Démocratique) et trois quotidiens (“Avghi” organe du parti communiste dit “de l’intérieur”, “Rizospastis”, organe du parti communiste grec — dit “orthodoxe”, et “Eleftheros Cosmos”, journal créé sous la dictature militaire pour soutenir l’idéologie des colonels et qui représente à l’époque étudiée les tendances d’extrême droite; on l’a préféré à l’hebdomadaire “Empros” (en avant) et qui représente un courant idéologique d’extrême droite, en tant que plus “politisé”; d’ailleurs ce quotidien a plus de lecteurs et a donné infiniment plus d’“information” sur le sujet précis. Pour analyser sur un “corpus” quantitativement égal, on a choisi d’étudier parmi les quotidiens mentionnés ci-dessus, uniquement ceux du dimanche car tout l’essentiel de leurs analyses et thèses politiques est publié ce jour-ci pour les raisons suivantes (d’ailleurs faciles à comprendre):

— Le *temps* disponible pour la lecture est plus grand le dimanche, jour de repos.

— Ces journaux savent que le nombre de leurs lecteurs augmente le dimanche puisque ce jour là ne sortent que les quotidiens “du matin” — ces trois quotidiens sont tous “du matin”.

Comme il devient clair, on se réfère aux tendances-clés; aussi dans le cadre limité de ce travail, on n’ a pas mis en rapport l’information ainsi recueillie par la presse partisane, avec l’information donnée par d’ autres journaux grecs, ni avec l’information de la radio-télévision, ni d’ ailleurs avec l’information internationale, ce qui serait plus complet certes, mais en même temps beaucoup plus complexe mais aussi sans grand intérêt pour notre problématique.

On a lu tous les textes des numéros sortis durant la période choisie (quatre mois). Ceux qui se réfèrent au sujet de la présidence sont traduits (il s’ agit de traductions exactes du grec au français; pourtant, de fois des petites parties qui ne sont que répétition d’ une idée déjà souvent évoquée ont été omises; les omissions sont indiquées — par trois points de suspension); ces textes occupent une grande place dans la première partie de ce travail; on a jugé que leur “présentation” était indispensable aussi bien parce que l’analyse porte d’ abord sur ceux-ci, que parce qu’ils indiquent l’“atmosphère” dans laquelle ils ont été créés.

Là-dessus, on doit faire deux remarques: on analyse ce qui est “dit”, sans faire de jugement de valeur sur les opinions émises. D’ autre part il s’ agit des traductions du grec — qui est une langue souple; au fur et

à mesure des besoins, elle crée facilement des nouveaux mots mieux adaptés aux nouveaux phénomènes; des mots composés sont souvent créés et un tel a été le terme largement utilisé, durant cette période: "présidentologie" (proedrologia, du proedros = président, et logia = discours). Tout au long de ce travail on utilise cette traduction littérale!

Compte tenu des caractéristiques spéciales du cas grec, on essaie de voir:

1. Dans une première partie: jusqu' où peuvent arriver les possibilités d' information de la presse partisane stricto sensu (explicitement déclarée en tant que telle).

2. Dans une deuxième partie (en mettant l'information partisane en rapport avec l'information globale): si l'information non partisane peut-elle exister (surtout quand la presse écrite se spécialise davantage au commentaire)!

PRELIMINAIRES

LA SITUATION DE LA PRESSE EN GRECE

*Bref aperçu historique (une caractéristique grecque : les journaux
"partisans")*

Le premier journal grec ("Efimeris" = Journal), était publié à Vienne (par les Grecs de la diaspora, pendant l'occupation turque), le trente décembre 1790; il sortait deux fois par semaine et encourageait clairement l'idée d'une guerre d'indépendance contre les Turcs. Le journal avait été saisi et interdit (ses éditeurs étaient expulsés par le pouvoir autrichien) parce qu'il publiait des textes du révolutionnaire Rigas Fereos — exécuté par les Turcs. Le deuxième journal n'est apparu qu'en 1811 à Vienne aussi (c'était une sorte de journal-magazine littéraire).

Les journaux ont commencé à se multiplier à l'intérieur du pays (avec la création des premières imprimeries), aussitôt que la révolution grecque a commencé en 1821, et durant toute la guerre d'indépendance (jusqu'à 1827, quand un petit état grec fut reconnu indépendant) ils renforçaient le moral national. Le journalisme grec était donc dès ses débuts "militant" et revendicatif.

Après l'"indépendance", les journalistes étaient toujours partagés en tant que "soutenants" ou "opposés" par rapport à une personne politique; c'était d'abord la différence entre Kolokotronis et Kapodistrias, après c'était l'opposition au roi Othon, bavarois d'origine (1833-1842 monarchie absolue, 1843-1862 monarchie constitutionnelle imposée après un coup d'état, jusqu'à l'expulsion du roi). La plupart des journaux durant le règne d'Othon, surtout vers la fin de celui-ci, étaient contre lui, et ceci a joué quelque rôle décisif pour créer un courant d'opinion publique (favorable pourtant aux désirs de l'Angleterre). De 1863 (arrivée d'un nouveau roi Georges I, danois cette fois ci) à 1909 la Grèce fut une monarchie constitutionnelle (terme grec "Démocratie régnante"); la préoccupation essentielle des journaux fut la cause nationale; la presse joua un rôle important pour le développement du

nationalisme grec romantique. K. Vénizélos (le père du grand politicien crétois), avait dit: "les journaux grecs sont écrits et édités par des hommes de sang chaud et plutôt irresponsables, engagés à faire passer de fausses nouvelles ... en sonnante les choches de la liberté et en excitant les frères Grecs pour venir à notre aide ... Ces Grecs bénis en écoutant apparemment le cœur et non pas l'esprit croyaient que s'ils ramassaient quelques donations, ils pourraient réaliser les proclamations incensées des journaux grecs".

D'autre part au niveau des revendications sociales, la presse a joué un grand rôle, quoique selon des observateurs, les jugements étaient toujours partisans: chaque chef de parti avait son organe (Ch. Tricoupis avait "Ora", E. Deliyorgis l'"Efimeris ton syzitisseon", Zaimis Th. l'"Ethnofylax" etc.) — ceux qui voulaient vraiment avoir une information correcte, préféraient la trouver aux média étrangers!

L'année 1873 marque le début d'une nouvelle époque. Plusieurs journaux deviennent des quotidiens et le reportage commence à se développer peu à peu (c'est à cette époque que les premières agences furent créées).

En 1909 éclata le coup d'état militaire, que J. Meynaud a caractérisé comme étant "de type Nasser", et qui a mis au premier rang E. Vénizélos invité par les officiers pour participer au gouvernement. Vénizélos s'opposa au jeune roi Constantin qui marié à une Allemande (la princesse Sophie), était favorable à la non-participation de la Grèce à la Première Guerre Mondiale; Vénizélos était favorable à l'"Entente": le "schisme national", caractéristique principale de la vie politique grecque pour les années qui suivirent, commença ainsi entre "proroyalistes" et "pro-venizelistes"; la presse divisée, devint plus militante que jamais (rien n'a été épargné du langage polémique et insultant des journaux): ce fanatisme a duré jusqu'à 1936—année d'imposition de la dictature de J. Metaxas.

Beaucoup de journaux fondés durant l'entre deux guerres ont eu une vie très courte. La Constitution de 1864 (très "évoluée" pour son époque), telle que révisée en 1909, instituait la liberté complète de la presse; ce n'est que la dictature de Metaxas qui a mis fin à la liberté d'expression.

Durant l'occupation nazie qui a suivi, la presse clandestine a pris un grand essor (on comptait plus que sept cent journaux "illégaux"). La guerre civile a beaucoup trop sclérosé les rapports et depuis sa fin (1949) sous l'influence d'un "macarthisme à la grecque" et d'un gouvernement grec fortement anticommuniste, la presse partisane op-

positionnelle a reçu un grand coup.

Le seul journal légal qui exprimait "la gauche" en gros, était "Avghi" organe du parti EDA (Enomeni Dimocratiki Aristera = Gauche Démocratique Unie) puisque le parti communiste était dans l'illégalité; d'ailleurs la lecture de celui-ci était problématique puisque c'était un "indice" — pour fichier les "communisants" !

La vieille atmosphère de militantisme réapparaît au début des années 1960: la contradiction maintenant concernait les partisans du parti de droite ERE et les partisans du parti du centre EK. L'opposition devint encore plus grande quand ce dernier gagna les élections parlementaires de 1963: Karamanlis "s'exila" à Paris, et la lutte commence entre le roi Constantin et l'élu du peuple pour aboutir à la "démission" forcée de Papandréou et l'imposition de la dictature militaire un peu avant la date prévue pour les nouvelles parlementaires. La "tension" politique des dernières années avant la dictature apparaît dans l'attitude de la presse: surtout des grands quotidiens athéniens d'où tout le pays recevait son "information politique" — comme l'a si bien montré Carmocolias (Political Communication in Greece): la revue "Eleftherotypia" (= Presse Libre) dans son numéro d'octobre 1963 avait donné un indice dans quelle mesure les quotidiens d'Athènes extrapolaient les nouvelles: en estimant la foule qui était rassemblée à un quartier central où G. Papandréou parlerait, les rapports étaient les suivants: un quotidien du matin et un autre du soir l'ont évalué à 300.000, tandis qu'un autre, appartenant aussi au parti EK a rapporté 200.000; l'agence Reuter a rapporté 80.000, l'agence des nouvelles d'Athènes 60.000, et quelques journaux français 100.000. "Les quotidiens d'Athènes étaient des journaux d'opinion et rien d'autre"; fut le commentaire de Carmocolias.

Naturellement, la dictature militaire de 1967, n'a pas aidé l'amélioration de la presse grecque (puisque la censure fut appliquée) !

La situation à l'époque étudiée (1980)

Après la chute de la dictature des Colonels en 1974, plusieurs changements ont eu lieu en Grèce; la Constitution de 1975 (voir Annexe I, p. 634 et suivantes), a instauré le régime de République Présidentielle, et a permis de nouveau la liberté de la presse, obligeant le législateur de s'occuper d'une nouvelle loi pour la presse (jusqu'à ce moment, la loi en vigueur, datait depuis Metaxas ...).

La source de l'information c'est l'état, et les média électroniques restent sous son contrôle immédiat: ceci est en réalité pire qu'il ne paraît

théoriquement; ironie du sort, la radio est venue en Grèce durant la dictature de Metaxas, et a gardé les structures totalitaires de sa naissance tout au long de sa vie, jusqu'à 1987¹, n'étant qu'une propagande sans souplesse au service des divers gouvernements; personne n'avait ainsi compté sur une information si évidemment partielle; la même ironie a institué la télévision grecque, venue avec les colonels en 1967; elle s'est appuyée sur les mêmes principes...

Par contre les journaux, quoique partisans aussi, ont l'avantage de donner une information plus objective au moins en ce qui concerne l'opposition; ceci d'une part a conduit à une certaine méfiance pour l'information intérieure (les reportages étrangers sur les affaires grecques ont été quasi — déifiés) d'autre part a donné aux grands quotidiens d'Athènes le prestige du seul "détenteur" de la "bonne" information politique; pour cette raison, les quotidiens ont conservé leur prestige et c'est pour cela qu'à l'époque étudiée le nombre des grands quotidiens à Athènes montait à quatorze—le même qu'en France, mais pour une population infiniment moindre...

Après le changement du régime et malgré la protection institutionnelle, la presse libre n'a pas été immédiatement rétablie, puisque les pratiques de contraintes de toute sorte, même physiques, ont continué sur les journalistes; d'ailleurs les boycottages de la presse partisane oppositionnelle ont été multiples, si bien que l'on pourrait dire que malgré les légalisations politiques diverses (comme par exemple la légalisation du PC), la liberté de la presse n'a pas été vraiment "instaurée".

A cause des "retards" de son évolution dus à des facteurs politiques, la presse grecque a commencé à "décoller" seulement en 1974; l'année 1980, a été particulièrement critique; les prix des quotidiens a augmenté de 50% et une grève d'imprimeurs de journaux (fin juin, début juillet 1980) qui demandaient des garanties contre le chômage inévitable (que les nouvelles techniques voulues par les propriétaires causeraient) suivie d'un "lock out" de la part des propriétaires, a laissé les Grecs vingt cinq jours sans quotidiens (donc, sans "information"!... Les seuls quotidiens parus durant la grève ont été: "Avghi" et "Rizospastis" le quotidien très conservateur "Hestia" et puis "Avriani" — un nouveau quotidien à l'époque difficile à classer, qui a baissé son prix à l' 1/3 du prix normal). Les quotidiens ont manqué aux gens — d'après des sondages faits à Athènes; ils se sentaient mal informés car le grand

1. Naissance de la radiophonie libre.

quotidien était devenu une habitude; mais il y avait aussi des gens qui avaient déclaré qu'avec l'augmentation des prix ils commençaient à s'en passer du quotidien, ceux qui avant lisaient plus qu'un par jour, avaient diminué leurs achats à un seul quotidien maintenant... Après la grève, des garanties ont été données, et les quotidiens sont apparus de nouveau; mais avec une chute de ventes spectaculaire. On aurait pu s'imaginer que cela était peut être dû aux vacances, mais en même temps la diffusion des hebdomadaires partisans augmentait (leur diffusion avait augmenté durant la grève; les nouveaux lecteurs leur sont restés fidèles...). La "mutation" a été vite faite. D'une situation assez "anarchique" et ambiguë même (Madame E. du journal "Kathimerini" — du trois avril 1977 — parle des journaux qui portent le masque d'un parti pour être au fond contre lui, des journaux qui sortent le matin et qui s'appellent "de l'après midi"; et Carmocolias parle de l'influence des éditeurs des grands quotidiens sur la vie politique du pays), d'une situation de règne des grands quotidiens de la capitale (qui impose encore ses habitudes), on est passé à une époque où le périodique d'opinion remplaça peu à peu l'information du quotidien...

A N N E X E I

Articles de la Constitution de 1975, concernant la presse

Article 14

1. Chacun peut exprimer et diffuser ses pensées par la parole, par écrit et par la voie de la presse, en observant les lois de l'Etat.

2. La presse est libre. La censure et toute autre mesure préventive sont interdites.

3. La saisie de journaux et autres imprimés, soit avant soit après leur mise en circulation, est interdite. A titre exceptionnel la saisie après la mise en circulation est autorisée à la suite d'un ordre du procureur:

a) Pour cause d'outrage à la religion chrétienne ou à toute autre religion connue;

b) Pour cause d'outrage à la personne du Président de la République;

c) Pour cause d'une publication qui révèle des informations sur la composition, l'équipement et la disposition des forces armées ou sur les fortifications du Pays, ou qui vise au renversement du régime par la force ou enfin qui est dirigée contre l'intégrité territoriale de l'Etat;

d) Pour cause de publications indécentes portant manifestement atteinte à la pudeur publique, dans les cas déterminés par la loi.

4. Dans tous les cas du paragraphe précédent, le procureur doit, dans les vingt-quatre heures qui suivent la saisie, soumettre l'affaire à la Chambre d'accusation; celle-ci doit, dans les vingt-quatre heures suivantes, statuer sur le maintien ou la levée de la saisie, faute de quoi la saisie est levée de plein droit. Les recours en appel et en cassation contre l'arrêt de la Chambre d'accusation sont ouverts à l'éditeur du journal ou de tout autre imprimé saisi et au procureur.

5. La loi fixe le mode de rectification complète par la presse des publications inexactes.

6. Après trois condamnations au moins dans une période de cinq ans pour délit de presse prévu au paragraphe 3 de cet article, le tribunal ordonne conformément aux prescriptions de la loi la suspension définitive ou temporaire de l'édition de l'imprimé et, dans des cas graves, il interdit au condamné l'exercice de la profession de journaliste. La suspension ou l'interdiction prennent effet dès que la décision de condamnation est devenue irrévocable.

7. Les délits de presse sont flagrants, et sont jugés ainsi qu'il est prescrit par la loi.

8. La loi fixe les conditions et les qualifications requises pour l'exercice de la profession de journaliste.

9. La loi peut prévoir que les sources de financement des journaux et périodiques doivent être rendues publiques.

Article 15

1. Les dispositions de l'article précédent relatives à la protection de la presse, ne sont pas applicables à la cinématographie, la phonographie, la radiophonie, la télévision ainsi qu'à tout autre moyen similaire de transmission de parole ou d'image.

2. La radiophonie et la télévision sont placées sous le contrôle direct de l'Etat. Elles ont pour but la diffusion objective et en termes égaux d'informations et de nouvelles ainsi que d'œuvres de littérature ou d'art; la qualité des émissions doit en tout cas être assurée, en considération de leur mission sociale et du développement culturel du pays.

PREMIERE PARTIE

LES "DIMENSIONS" DE L'ÉVÈNEMENT

L'historicité de l'événement choisi

La presse se nourrit d'événements, et la réciproque est aussi vraie: c'est la presse qui parfois donne au fait divers la dimension de l'événement. C'est à dire, l'événement de la presse n'est pas toujours un événement historique.

Pour notre analyse, nous avons choisi un événement "de presse" contemporain mais qui est indéniablement "historique". Ce n'est pas les simples élections présidentielles — application d'une institution protégée par la Constitution — qui ont de l'importance, mais leur sens: la façon dont elles ont été préparées (presque "de fait") et la "nécessité" à laquelle elles correspondent (mouvement international d'un épanouissement des systèmes présidentiels — où le président concentre des grands pouvoirs autour de sa personne); dans un sens elles ont été l'étape finale pour l'entrée de la Grèce dans une nouvelle période politique; ce moment critique de transition, comment était-il présenté par la presse partisane, quelle information a reçu le public pour cet événement historique?

ANNEXE II

Articles de la Constitution de 1975, concernant le Président de la République

SECTION B

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

Désignation du Président

Article 30

1. Le Président de la République, est l'arbitre des institutions de la République. Il est élu par la Chambre des Députés, pour une période de cinq ans, selon les dispositions des articles 32 et 33.

2. La dignité du Président est incompatible avec toute autre dignité, poste ou œuvre.

3. La période présidentielle commence à partir de la prestation de serment par le Président élu.

4. En cas de guerre, le mandat présidentiel est prorogé jusqu'à la fin de celle-ci.

5. La réélection de la même personne n'est permise qu'une seule fois.

Article 31

Peut être élue comme Président de la République toute personne qui a la nationalité hellénique depuis au moins cinq ans, est Hellène d'origine par le père, a quarante ans révolus et possède le droit de vote.

Article 32

1. L'élection du Président de la République se fait au

scrutin secret, lors d'une séance spéciale de la Chambre des Députés, convoquée à cet effet, par son Président un mois au moins avant l'expiration du mandat du Président de la République en fonctions, selon les dispositions du Règlement de la Chambre.

En cas d'empêchement définitif du Président de la République de remplir ses fonctions, selon les dispositions du par. 2 de l'article 34, ainsi qu'en cas de démission, de mort ou de destitution de celui-ci conformément aux prescriptions de la Constitution, la Chambre des Députés se réunit pour élire le nouveau Président de la République au plus tard dans dix jours après la fin anticipée du mandat du Président précédent.

2. Le Président de la République est, dans tous les cas, élu pour un mandat entier.

3. Est élu Président de la République celui qui obtient la majorité des deux tiers du nombre total des Députés.

En cas où cette majorité n'a pas été obtenue, il est procédé à un deuxième scrutin qui a lieu après cinq jours. Si la majorité requise n'est pas obtenue même à ce deuxième scrutin, le scrutin est répété une fois encore après cinq jours; à ce dernier scrutin est élu Président de la République celui qui obtient la majorité des trois cinquièmes du nombre total des députés.

4. Si la majorité qualifiée susmentionnée n'est pas acquise même au troisième tour de scrutin, la Chambre des Députés est dissoute dans les dix jours qui suivent et les élections sont proclamées en vue de la désignation d'une nouvelle Chambre. Le décret relatif à la dissolution de la Chambre est signé par le seul Président de la République en fonctions, et à défaut de celui-ci, par le Président de la Chambre qui le remplace.

La Chambre issue des nouvelles élections, aussitôt après sa réunion en corps constitué, procède à l'élection du Président de la République au scrutin secret et à la majorité des trois cinquièmes du nombre total des députés.

Si la majorité mentionnée n'est pas obtenue, un second tour de scrutin a lieu dans les cinq jours qui suivent le premier; est alors élu Président de la République celui qui réunit la majorité absolue du nombre total des Députés. Si même cette majorité n'est pas atteinte, le scrutin est répété une fois encore, après cinq jours, entre les deux candidats qui se trouvent

avoir recueilli le plus grand nombre des suffrages exprimés; est alors proclamé élu comme Président de la République celui qui obtient la majorité des suffrages exprimés.

5. En cas d'absence de la Chambre des Députés celle-ci est convoquée en session extraordinaire pour l'élection du Président de la République, conformément aux prescriptions du paragraphe 4.

Si la Chambre est dissoute pour quelque cause que ce soit, l'élection du Président de la République est suspendue jusqu'à ce que la nouvelle Chambre se réunisse en corps constitué, et a lieu au plus tard dans les vingt jours qui suivent cette réunion, conformément aux dispositions des paragraphes 3 et 4 ci-dessus et sous réserve des prescriptions du paragraphe 1 de l'article 34.

6. Si la procédure engagée pour l'élection d'un nouveau Président de la République, définie aux paragraphes précédents, n'aboutit pas, en temps utile, les pouvoirs du Président de la République en fonctions sont prorogés même après l'expiration de son mandat et jusqu'à l'élection du nouveau Président.

Déclaration interprétative

Le Président de la République qui donne sa démission avant l'expiration de son mandat, ne peut pas se présenter comme candidat à l'élection présidentielle consécutive à sa démission.

Article 33

1. Le Président de la République élu, assure l'exercice de ses fonctions à partir du lendemain de l'expiration du mandat du Président sortant et dans tous les autres cas à partir du lendemain de son élection.

2. Le Président de la République, avant d'assumer ses fonctions, prête devant la Chambre des Députés le serment suivant:

“Je jure au nom de la Sainte, Consubstantielle et Indivisible Trinité d'observer la Constitution et les lois, de veiller à leur fidèle observation, de défendre l'indépendance nationale et l'intégrité du Pays, de protéger les droits et les libertés

des Hellènes et de servir l'intérêt général et le progrès du peuple hellène”.

3. La liste civile du Président de la République et les modalités du fonctionnement des services organisés pour assurer l'exercice de ses fonctions sont déterminées par la loi.

Article 34

1. En cas d'absence à l'étranger pour plus de dix jours, de décès, de démission, de destitution ou d'un empêchement quelconque du Président de la République, ses fonctions sont provisoirement exercées par le Président de la Chambre des Députés, et en l'absence de celui-ci, par le Président de la dernière Chambre; si ce dernier refuse ou est absent, l'intérim des fonctions du Président de la République est assuré par le Gouvernement collectivement.

Durant l'intérim de la fonction présidentielle, l'application des dispositions relatives à la dissolution de la Chambre est suspendue, sauf le cas prévu à l'article 32 par. 4; est, de même, suspendue l'application des dispositions sur la révocation du Gouvernement et de celles relatives au recours au référendum selon les dispositions de l'article 38 par. 2 et de l'article 44 par. 2.

2. Si l'empêchement du Président de la République de remplir ses fonctions se prolonge au-delà des trente jours, la Chambre des Députés est obligatoirement convoquée, même si elle avait été dissoute, afin de se prononcer à la majorité des trois cinquièmes du nombre total de ses membres s'il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Président. L'élection du nouveau Président de la République ne doit, en aucun cas, être retardée de plus de six mois au total à compter du début de l'interim pour cause d'empêchement.

CHAPITRE DEUXIEME

Pouvoirs du Président de la République et responsabilité du fait de ses actes

Article 35

1. Aucun acte du Président de la République n'est valable

ni n'est exécuté sans le contreseing du ministre compétent, qui par sa seule signature en assume la responsabilité, et sans qu'il soit publié au Journal Officiel.

Si le Gouvernement a été révoqué et le Premier Ministre ne contresigne pas le décret relatif à cette révocation, celui-ci est contresigné par le nouveau Premier Ministre.

2. Par exception, sont dispensés du contreseing ministériel à titre exclusif les actes suivants:

- a) la nomination du Premier Ministre;
- b) la convocation du Conseil des Ministres sous la présidence du Président de la République conformément aux dispositions de l'article 38 par 3;
- c) la convocation du Conseil de la République;
- d) le renvoi d'un projet ou d'une proposition de loi, voté par la Chambre des Députés, conformément à l'article 42 par. 3;
- e) les actes pris dans le cadre des compétences déterminées aux articles 32 par. 4, 37 par. 2, 41 paragraphes 1 et 4 et 44 par. 2;
- f) les messages adressés dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, conformément au par. 3 de l'article 44;
- g) la nomination du personnel des services de la Présidence de la République.

Article 36

1. Le Président de la République, sous réserve de l'application des dispositions de l'article 35 par. 1, représente l'Etat sur le plan international, déclare la guerre, conclut les traités de paix, d'alliance, de coopération économique et de participation à des organisations ou unions internationales; il en informe la Chambre des Députés, en donnant tous les éclaircissements nécessaires dès que l'intérêt et la sécurité de l'Etat le permettent.

2. Les traités de commerce, ainsi que ceux qui concernent l'imposition, la coopération économique ou la participation aux organisations ou unions internationales et tous ceux qui comportent des concessions qui, selon d'autres dispositions de la Constitution, nécessitent une réglementation législative, ou qui créent des charges individuelles pour des Hellènes, ne

prennent effet qu'après avoir été ratifiés par une loi formelle.

3. Les clauses secrètes d'un traité ne peuvent en aucun cas prévaloir sur les clauses rendues publiques.

4. La ratification des accords internationaux ne peut pas faire objet d'habilitation législative selon l'article 43 paragraphes 2 et 4.

Article 37

1. Le Président de la République nomme le Premier Ministre; sur proposition de ce dernier, il nomme et révoque les autres membres du Gouvernement et les Secrétaires d'Etat.

2. Est nommé Premier Ministre le chef du parti qui dispose à la Chambre de la majorité absolue des sièges. Si ce parti n'a pas de chef, ou si son chef n'a pas été élu député, ou s'il n'existe de porte-parole de ce parti, la nomination a lieu, après désignation par le groupe parlementaire du parti de son chef, au plus tard dans les cinq jours qui suivent la communication de la force parlementaire des partis faite au Président de la République par le Président de la Chambre.

3. Si aucun parti ne dispose de la majorité absolue des sièges à la Chambre, le Président de la République charge le chef du parti qui dispose de la majorité relative d'une mission exploratoire afin de scruter la possibilité de formation d'un Gouvernement auquel la Chambre conférerait sa confiance, selon les prescriptions du paragraphe précédent.

4. En cas d'échec, le Président de la République peut charger d'une nouvelle mission exploratoire le chef du parti qui occupe la seconde place dans la Chambre, ou nommer comme Premier Ministre, après avis du Conseil de la République, un membre de la Chambre ou une personnalité extra-parlementaire qui pourrait, selon son jugement, obtenir un vote de confiance de la Chambre.

Le Président de la République peut accorder au Premier Ministre ainsi désigné le droit même de dissoudre la Chambre afin de procéder à des nouvelles élections.

Article 38

1. Le Président de la République met fin aux fonctions

du Premier Ministre, dans le cas où celui-ci présente sa démission, ainsi que dans le cas où le Gouvernement a été désapprouvé par la Chambre, conformément aux prescriptions de l'article 84.

Dans les cas susmentionnés, la formation du nouveau Gouvernement est confiée à un membre de la Chambre qui doit demander un vote de confiance aux termes de l'article 84, ou à une autre personnalité, appartenant ou non à la Chambre, pour procéder à la dissolution immédiate de la Chambre et à la proclamation de nouvelles élections.

2. Le Président de la République peut, après avis du Conseil de la République, révoquer le Gouvernement; dans ce cas le deuxième alinéa du paragraphe précédent est applicable.

3. Le Président de la République peut, dans des circonstances extraordinaires, convoquer auprès de lui le Conseil des Ministres sous sa présidence.

Article 39

1. Le Président de la République, convoque auprès de lui et sous sa présidence le Conseil de la République, dans les cas spécialement prévus par la Constitution ainsi qu'à toute autre occasion qui, selon son jugement, présente une importance nationale majeure.

2. Le Conseil de la République est composé des anciens Présidents de la République qui ont été élus d'une façon démocratique, du Premier Ministre, du Président de la Chambre des Députés, du chef du principal parti de l'opposition et des anciens Premiers Ministres provenant de la Chambre des Députés ou qui furent Premiers Ministres d'un Gouvernement jouissant de la confiance de celle-ci.

Article 40

1. Le Président de la République convoque la Chambre des Députés en session ordinaire une fois par an, conformément aux prescriptions de l'article 64 par. 1, et en session extraordinaire chaque fois qu'il le juge utile; il proclame en personne ou par l'intermédiaire du Premier Ministre l'ouverture et la clôture de chaque législature.

2. Le Président de la République ne peut suspendre les travaux de la session parlementaire qu'une seule fois, soit en ajournant son ouverture, soit en interrompant son cours.

3. La suspension des travaux ne peut pas durer plus de trente jours ni être répétée au cours de la même session parlementaire sans le consentement de la Chambre des Députés.

Article 41

1. Le Président de la République peut, après avis du Conseil de la République, prononcer la dissolution de la Chambre dans le cas où celle-ci se trouve en désaccord manifeste avec le sentiment populaire ou si sa composition n'assure pas la stabilité gouvernementale.

2. Le Président de la République peut, sur proposition du Gouvernement qui a bénéficié d'un vote de confiance, prononcer la dissolution de la Chambre en vue du renouvellement de la confiance populaire et en vue de faire face à une question nationale d'importance exceptionnelle.

3. Le décret sur la dissolution, contresigné, dans le cas du paragraphe précédent, par le Conseil des Ministres, doit porter à la fois sur la proclamation des élections dans les trente jours et sur la convocation de la nouvelle Chambre dans les trente jours qui suivent ces élections.

4. Une Chambre des Députés élue après la dissolution de la précédente Chambre, ne peut être dissoute avant la fin de l'année qui suit le début de ses travaux, excepté le cas où elle a adopté une motion de censure contre deux Gouvernements. Avant de signer le décret, le Président de la République doit consulter le Conseil de la République. La Chambre des Députés ne peut pas être dissoute deux fois pour la même cause.

5. La dissolution de la Chambre des Députés intervient de droit dans le cas de l'article 32 par. 4.

Article 42

1. Le Président de la République sanctionne, promulgue et publie les lois votées par la Chambre dans un délai d'un mois à compter de leur adoption.

2. Le Président de la République peut, dans le délai

prévu au paragraphe précédent, renvoyer à la Chambre des Députés un projet de loi voté par elle, en exposant aussi les motifs de son veto.

3. Une proposition ou un projet de loi voté par la Chambre et renvoyé par le Président de la République est introduit à l'Assemblée plénière de la Chambre; s'il est adopté de nouveau par la majorité absolue du nombre total des Députés selon la procédure prévue à l'article 76 par. 2, le Président de la République sanctionne, promulgue et publie obligatoirement la loi dans les dix jours à compter de sa deuxième adoption.

Article 43

1. Le Président de la République édicte les décrets nécessaires pour l'exécution des lois, sans pouvoir jamais suspendre l'application des lois, elles-mêmes, ni dispenser quiconque de leur exécution.

2. En vertu d'une délégation législative spéciale le Président de la République peut, sur proposition du Ministre compétent et dans les limites de cette délégation, édicter des décrets réglementaires. L'habilitation d'autres organes de l'Administration à édicter des actes réglementaires est permise seulement pour la réglementation de matières plus particulières ou d'intérêt local ou de caractère technique ou détaillé.

3. Le Président de la République édicte des règlements d'organisation pour la réglementation des matières concernant exclusivement la structure et le fonctionnement internes des services de l'Etat et des organismes publics, sans pouvoir procéder par ceux-ci à l'augmentation de l'effectif du personnel ni à la modification de sa structure hiérarchique. Ces règlements d'organisation sont édictés après avis d'un Conseil supérieur composé pour ses deux tiers au moins de Magistrats, ainsi qu'il est déterminé par la loi.

4. Des lois, votées par la Chambre des Députés en assemblée plénière, peuvent déléguer le pouvoir d'édicter des décrets pour la réglementation des matières déterminées par ces lois dans un cadre général. Ces lois tracent les principes généraux et les directives [de la réglementation envisagée et fixent les délais dans lesquels pourra être fait usage de la délégation.

5. Les matières qui relèvent, selon l'article 72 par. 1, de la compétence de l'Assemblée plénière de la Chambre ne peuvent faire l'objet de la délégation prévue au paragraphe précédent.

Article 44

1. Dans des circonstances exceptionnelles de nécessité extrêmement urgente et imprévue, le Président de la République peut, sur proposition du Conseil des Ministres, édicter des actes de valeur législative. Ces actes sont soumis, en vertu des dispositions de l'article 72 par. 1, à la ratification de la Chambre des Députés dans les quarante jours qui suivent leur édicition ou dans les quarante jours à compter de la convocation de la Chambre des Députés en session. S'ils ne sont pas soumis à la Chambre des Députés dans les délais ci-dessus, ou ils ne sont pas ratifiés par elle dans trois mois à partir de leur dépôt, ils deviennent caduques pour l'avenir.

2. Le Président de la République peut proclamer par décret un référendum sur des questions nationales cruciales.

3. Dans des circonstances tout à fait exceptionnelles le Président de la République adresse des messages qui sont publiés par le Journal Officiel.

Article 45

Le Président de la République est le chef suprême des forces armées du pays, leur commandement effectif étant exercé par le Gouvernement, ainsi qu'il est prévu par la loi. Le Président confère en outre les grades aux personnes qui sont en service dans les forces armées, selon les termes de la loi.

Article 46

1. Le Président de la République nomme et révoque les fonctionnaires publics conformément à la loi, sauf exceptions déterminées par celle-ci.

2. Le Président de la République décerne les décorations officielles selon les dispositions de la loi qui les régit.

Article 47

1. Le Président de la République a le droit de faire grâce, de commuer ou de réduire les peines prononcées par les tribunaux, ainsi que de supprimer les conséquences légales de toute nature des peines prononcées et purgées; ce droit est exercé sur proposition du Ministre de la Justice et après avis d'un Conseil composé en majorité de Magistrats.

2. Le Président de la République n'a le droit de faire grâce à un Ministre condamné selon l'article 86, qu'avec le consentement de la Chambre des Députés.

3. L'amnistie pour des délits politiques, est accordée exclusivement par décret présidentiel édicté sur proposition du Conseil des Ministres.

4. L'amnistie pour des délits de droit commun ne peut être accordée, ni même par une loi.

Article 48

1. Le Président de la République peut, en cas de guerre ou de mobilisation en raison de dangers extérieurs, par décret présidentiel contresigné par la Conseil des Ministres, ainsi qu'en cas de troubles graves ou de menace manifeste contre l'ordre public et la sûreté de l'Etat en raison de dangers intérieurs, par décret contresigné par le Premier Ministre, suspendre, sur l'ensemble ou sur une partie du territoire, la vigueur des dispositions des articles 5 paragraphes 4, 6, 8, 9, 11, 12 paragraphes 1 jusqu'à 4 y compris, 14, 19, 22, 23, 96 paragraphe 4 et 97 de la Constitution, ou de quelquesunes de celles-ci, mettre en application la loi sur l'état de siège alors en vigueur et instituer des tribunaux extraordinaires. Cette loi ne peut pas être modifiée pendant la durée de son application.

2. A dater de l'édition de ce décret, le Président de la République peut, dans les mêmes conditions, prendre en outre toutes les mesures de nature législative ou administrative nécessaires pour faire face à la situation et pour rétablir le plus rapidement possible le fonctionnement des institutions constitutionnelles.

3. La force du décret présidentiel édicté selon le paragraphe 1 du présent article, dans le cas où celui-ci n'a pas été

révoqué auparavant par un décret identique, est levée de plein droit, en cas de guerre, dès la fin de celle-ci et, en tout autre cas, dans les trente jours qui suivent sa publication, à moins que son application ne soit prolongée au-delà des trente jours par décret présidentiel édicté après autorisation préalable de la Chambre des Députés. La décision comportant cette autorisation est prise à la majorité absolue des députés présents, conformément aux dispositions de l'article 67.

4. Si l'édition du décret présidentiel prévu au par. 1 intervient en l'absence de la Chambre, celle-ci est convoquée, même si la législature est terminée ou si la Chambre a été dissoute, dans le délai fixé par le paragraphe précédent, afin de se prononcer sur la prorogation du décret susmentionné.

5. A compter de la publication du décret présidentiel édicté aux termes du paragraphe 1 du présent article et pendant la durée de son application, vaut de plein droit l'immunité parlementaire prévue à l'article 62, même si la Chambre des Députés a été dissoute ou que la législature a pris fin.

CHAPITRE TROISIEME

Responsabilités spéciales du Président de la République

Article 49

1. Le Président de la République n'est aucunement responsable pour des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions, sauf en cas de haute trahison ou de violation délibérée de la Constitution. Pour les actes qui n'ont pas de rapport avec l'exercice de ses fonctions la poursuite pénale est suspendue jusqu'à l'expiration du mandat présidentiel.

2. La proposition de mise en accusation et de traduction en justice du Président de la République est soumise à la Chambre des Députés signée par un tiers d'au moins de ses membres; elle est adoptée par décision prise à la majorité des deux tiers du nombre total de ses membres.

3. Si la proposition est adoptée, le Président de la République est traduit devant le tribunal prévu à l'article 86 dont les dispositions sont applicables en l'occurrence par analogie.

4. A partir de sa traduction devant le tribunal le Président de la République s'abstient de l'exercice de ses fonctions et il est suppléé conformément aux termes de l'article 34; dans le cas où il a été acquitté, il reprend ses fonctions, à partir de la publication de la décision d'acquittement prévu à l'article 86, à moins que son mandat ne soit expiré.

5. Une loi, votée par l'Assemblée plénière de la Chambre, règle les modalités de l'application des dispositions du présent article.

Article 50

Le Président de la République n'a d'autres compétences que celles que lui confèrent expressément la Constitution et les lois conformes à celle-ci.

I. LA PRESENTATION DE L'EVENEMENT

Cette section de la première partie de ce travail s'occupe de ce qui a été "dit" sur l'événement par la presse partisane ("officielle" et "oppositionnelle"). Il ne s'agit que de traductions exactes (les anecdotes sur le sujet, suivent en annexe); c'est dans la deuxième section que l'on s'occupe de l'analyse de ces textes.

1. La présentation officielle

"Nea Poria" (Marche Nouvelle)

Ce journal est apparu en 1979, sortant tous les dimanches avec une diffusion de 40.000 aux grandes villes et de 40.000 aux provinces; il a comme "sigle" en haut et à gauche l'image de l'Aurige de Delphes.

Son style envers les autres partis, est ironique; il utilise souvent des articles "démonstratifs" du bien fondé de la politique du gouvernement et de ses thèses, et exprime son idéologie qui veut comme modèle pour la Grèce l'Europe (où il faut "arriver" coûte que coûte—modèle de développement—puisque la Grèce "appartient" à l'Occident). "Andréas" (comme on appelle le Président du PS grec—du PASOK) serait par exemple ridicule et ne saurait pas ce qu'il dit, il serait influencé par le PCG et le pays ne pourrait pas avoir confiance à un homme comme lui. Le journal annonce de façon un peu pompeuse les "bonnes œuvres" que le gouvernement a faites par sa politique sociale. Bien informé bien sûr sur les critiques des organes des autres partis, il répond ironiquement de position de force. Enfin il essaie de dissimuler les contradictions en son sein disant qu'elles sont imaginées par l'opposition qui ne ferait que de la démagogie.

La présentation de l'événement par "Nea Poria"

2 mars

Première page: ANDREAS MENE A UN NOUVEAU SCHISME

Le PA.SO.K. (c'est à dire, le PS grec) refuse de restreindre son



Διευθυντής Σηροζεύς
ΤΙΤΟΣ ΑΘΑΝΑΣΙΑΔΗΣ

ΝΕΑ ΠΟΡΕΙΑ

ΚΥΡΙΑΚΗ 4 ΜΑΪΟΥ 1980 ΕΒΔΟΜΑΔΙΑΙΑ ΓΥΠΟΤΙΚΗ ΕΦΗΜΕΡΙΔΑ ΕΤΟΣ Α' ΑΡΙΘ. ΦΥΛΟΥ 32 - ΔΡΧ.

ΠΡΟΕΔΡΟΣ ΟΛΩΝ ΤΩΝ ΕΛΛΗΝΩΝ



ΝΕΟΣ ΠΥΡΡΙ ΝΕΑ ΚΥΒΕΡ ΝΕΑ ΕΠΙΟΧΗ

ΜΕ ΤΗΝ έκλαγή του Κωνσταντίνου Καραμανλή έποχή, χαρακτηριστικά τή
ως Προέδρου της Δημοκρατίας, που άναυμέν-
τέως πραγματοποιηθεί άδριο με ηδύμενη πλειο-
ψηφία, ή χώρα εισέρχεται θύλαστικά σέ μία νέα· κής σταθερότητας.

activité dans le cadre de la République Parlementaire. Il applique ses règles à lui dans le "jeu politique". Il ose vouloir adapter les fonctions politiques à ses visées circonstantielles. Avec la politique de déviation de la Constitution qu'il suit il va vers une irrégularité qui mène sans doute au schisme sous des conditions de crise internationale et pendant que le pays fait front à des problèmes intérieurs et extérieurs sérieux.

... C'étaient les constatations des observateurs politiques objectifs... point de départ le conseil de M. Papandréou au sixième conseil de son comité central... cette décision a été publiée en résumé à son organe partisan sous le titre impressionnant "Le Pasok s'abstiendra des présidentielles" republié dans le même esprit par les quotidiens qui lui sont proches... prétention de dissoudre le Parlement car selon lui il n'exprime pas le corps électoral, et la proclamation des nouvelles parlementaires et des présidentielles par le nouveau Parlement... mettant en garde que le Pasok ne peut pas engager le pays pour cinq ans avec un Président de droite.

Comme il était naturel, ces "positions" ont rencontré beaucoup de réactions —qui ne sont pas favorables au Pasok:

De la part du parti du gouvernement a été souligné que Monsieur Papandréou 1. pour encore une fois agit hors des limites étatiques faisant problématique le fonctionnement de la République parlementaire; 2. il menace de mettre en désuétude une fonction fondamentale et de saper l'autorité du Parlement; 3. il crée un très mauvais précédent qui peut mener à des éventualités désagréables.

... Il peut avoir l'opinion qu'il veut mais ses opinions n'ont pas de valeur constitutionnelle... tous les partis doivent participer aux élections s'ils respectent la démocratie. Pourquoi Monsieur Papandréou s'est orienté vers l'abstention? Les observateurs politiques ont dit que cela est naturel à cause de la crise intérieure du Pasok qui fait craindre Monsieur Papandréou... des cas de révolte au Parlement... contradiction entre ce qu'il dit maintenant et ce qu'il disait avant, à savoir que le Président de la République doit s'abstenir durant les six derniers mois de son service, de tout acte important...

Les autres partis sont aussi contre Monsieur Papandréou:

Les deux partis communistes l'ont accusé d'hégémonisme et de volonté d'avoir le monopole d'un lieu politique qui pourtant ne lui appartient pas dans sa totalité.

Le KODISO (Parti du Socialisme Démocratique) a dit qu'il évite son devoir constitutionnel... et qu'il pourrait donner l'occasion pour un renversement du régime actuel.

L'EDIK (Parti du Centre) a observé que puisque le Parlement actuel n'est pas dissout il a le droit d'élire le nouveau Président.

Le redoublement: ... Craignant son isolation... Monsieur Papandréou s'est redoublé par la méthode des précisions s'étonnant de la "caricaturisation" de ses positions et a déclaré que:

"même si le Pasok s'abstient, il reconnaîtra le Président élu par le Parlement, —il respectera les procédures prévues par le Parlement". Mais il n'a pas exclu l'abstention... acte qui montre son opposition... ce qui ne signifiera pas la non légalité de l'élection (danger pour la régularité politique du pays)... de toutes les façons sa volonté de désannuyer les impressions que lui même et sa presse ont causées... a étonné les rédacteurs politiques... essaie de couvrir encore une gaffe...

La suite des rétractions:

1. L'inconséquence de Andréas: ... M. Papandréou avait demandé pour la Constitution de 1975 la clause que le Président de la République n'ait pas le droit de dissoudre le Parlement durant les six derniers mois de sa fonction... ce qu'il lui demande de faire aujourd'hui (quatre mois avant la fin de ses fonctions). De même sur la question de la discordance (entre composition du Parlement et corps électoral): Lors des discussions pour la Constitution il était contre le référendum—ce qu'il demande pour notre entrée à la CEE.

L'inconéquence des inconséquences: M. Papandréou est conséquent à la fuite du combat: 1. Il est parti du parlement lors du vote pour la sanction de l'entrée à la CEE, 2. Il est parti du Parlement lors de la sanction de la nouvelle Constitution, 3. Il s'est absenté durant les présidentielles... Andréas et son parti évite de prendre position pour des sujets critiques du pays... Le Pasok n'a pas d'arguments pour mener ses luttes politiques. Avec sa tactique, Andréas mène le peuple et la Nation au schisme...

9 mars

Première page: TRENTE DEPUTES DU PASOK OUVERTEMENT CONTRE L'ABSTENTION DES PRESIDENTIELLES

Le groupe parlementaire du Pasok est sécoué ouvertement, par les désaccords de ses membres en ce qui concerne la position qu'ils prendront aux présidentielles (d'autres acceptent en avance n'importe quelle ligne donne Monsieur Papandréou, d'autres soutiennent qu'il est nécessaire que leur parti soit présent durant le vote sur un sujet constitutionnel si important pour la marche de la Nation. C'est inadmissible —disait

avant hier un député du Pasok de la Grèce centrale parlant "of the record" à des journalistes— de partir du Parlement durant les discussions sur les sujets les plus critiques du pays.

Des observateurs objectifs soutenaient que si la décision devient définitive... une partie du parti ne serait pas convaincue de la justesse de la position... comment vont-ils convaincre le peuple que si une fois au pouvoir ils utiliseront les procédures démocratiques puisqu'ils les violent tout le temps... le désaccord très violent... ceux qui sont en désaccord sont vingt-six à trente...

Dernière page: (Analyse politique: autoritarisme absolu et des tendances "centrifuges" intenses au sein du Pasok—analyse portant sur "La concentration des pouvoirs en la personne de Monsieur Papan-dréou").

16 mars

Première page: LE PRIX SCHUMAN ATTRIBUE AU PREMIER MINISTRE GREC MONSIEUR KARAMANLIS: L'EUROPE UNIE, UNE GARANTIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

L'autorité internationale de la Grèce et de son premier ministre ont été mises en valeur de façon impressionnante à Metz. A. Poher: Karamanlis: un grand visionnaire européen.

Troisième page: Analyse: "Sans... base la base électorale du Pasok". Publication des résultats d'une recherche: la base électorale du Pasok, résultat des parlementaires du novembre 1977, est vulnérable. A ce résultat mène une analyse concernant... la position prise par une partie des partisans du Pasok sur les problèmes sérieux (en suspension ou non) de notre politique étrangère...

23 mars

Troisième page: Les marxistes imposent leur ligne au Pasok: les présidentielles deviennent entre autres l'occasion pour dissoudre le Parlement et procéder à des nouvelles parlementaires.

6 avril

Première page: GALLUP: CE QU'UN SONDAGE SCIENTIFIQUE A PROUVE: LE 63% DU PEUPLE SOUTIENT LA POLITIQUE KARAMANLIS

Le chef du gouvernement grec est une des personnalités les plus populaires de l'espace international (analyse d'un sondage fait sur six cent habitants d'Athènes, du Pirée et de leur banlieu):

LE PASOK TREMBLE A L'IDEE DES ELECTIONS (PARLEMENTAIRES) SES MOTS D'ORDRE NE SONT QUE DES PAROLES SANS FONDEMENT:

Monsieur Papandréou a peur des parlementaires malgré ses déclarations pour leur accélération; et il tremble à l'idée qu'il puisse prendre des responsabilités gouvernementales. C'est la conclusion d'observateurs politiques objectifs qui commentent les dernières déclarations de Monsieur Papandréou. Selon leurs estimations le Pasok ne veut pas d'élections pour les raisons suivantes: (nous résumons l'essentiel): l'organisation des cadres des sections locales et départementales du parti est sans homogénéité; d'ailleurs, indépendamment de tout cela le Pasok n'est pas sûr d'avoir la majorité...

SELON LA CONSTITUTION LES PRESIDENTIELLES AURONT LIEU JUSQU'AU VINGT MAI

Les dates des tours ne sont pas encore définies... Tout ce qui a été dit sur l'"action soudaine" est démenti puisque c'est la Constitution qui règle que l'élection pour le nouveau Président a lieu au moins un mois avant la fin du mandat du président actuel... (suit par la publication des articles de la Constitution concernant l'élection).

Dernière page: LE PASOK ET LE SCENARIO PRESIDENTIEL

Comment Monsieur Papandréou a fait une de ses plus grandes gaffes... (de nouveau analyse des contradictions de la politique de Papandréou et de son "maque de sérieux" sur des problèmes concrets).

13 avril

Première page: LA POLITIQUE DE L'OPPOSITION: CONTRADICTIONS ET HYPOCRISIES POUR L'ELECTION DU PRESIDENT

Autres choses ils disaient durant les préparations de la Constitution et autres choses ils disent maintenant.

La politique de l'opposition majoritaire (c'est à dire celle du PASOK) est négative et détériorante... évite de proposer les thèses ne donnant que des antithèses... des positions peu solides... myopie parti-

sane... (il y a cinq ans Papandréou... voulaient 151 députés comme nombre suffisant pour élire un président et maintenant... aujourd'hui ils caractérisent le Président qui serait élu par 180 votes "partisan" !).

20 avril

Première page: MONSIEUR KARAMANLIS PRESIDENT - CHEF DE LA NATION

(Passages de sa déclaration): Que la politisation de l'élection soit évitée... et que les députés soient laissés libres pour voter selon conscience. Car c'est seulement en ce moment que je pourrais, si je suis élu de me mettre en dehors et au-dessus des partis et exercer mes devoirs politiquement non aligné et avec une autorité augmentée.

LE PREMIER MINISTRE MONSIEUR KARAMANLIS ACCEPTE
SA CANDIDATURE POUR LE MANDAT DU PRESIDENT DE
LA REPUBLIQUE

(Sa déclaration) ... Je n'ai pas d'ambitions personnelles, si je les avais je les aurais satisfaites déjà depuis 1975 quand je formais la Constitution du pays ... et je pourrais être élu très facilement par le parlement précédent (où je disposais) deux cent vingt sièges... j'ai considéré comme devoir de rester à la politique active... après un mandat de quarante cinq ans je n'ai plus d'ambitions...

A la demande si il va discuter les problèmes posés par l'opposition concernant son élection, il a répondu que même si quelques uns parmi eux pourraient être discutés ce ne serait pas correct pour l'autorité de l'institution.

EDITORIAL: "Avec le sentiment de la responsabilité"

Les services de Constantin Karamanlis sont nombreux et indiscutables... aucune fonction ne pourra plus ajouter quelque chose à son autorité internationale... après ses déclarations d'hier, il n'y a plus de marge pour des incompréhensions. ...

70% DES GENS VEULENT KARAMANLIS COMME PRESIDENT (CE QU' UN GALLUP A PROUVE) (détails...).

Deuxième page: "Hors de marche"

Monsieur Papandréou a peur des parlementaires (il n'est pas sûr du résultat). Il souhaite l'élection de Karamanlis pour les éviter, mais il en parle (de même que de sa ... victoire et certaine) pour faire peur

aux petits partis et les obliger de voter Karamanlis (avec une seule pierre deux coups...).

Troisième page: Anascope politique: L'élection du président (...l'élection au parlement le 23 avril domine l'actualité... Monsieur Karamanlis a souligné que c'est un sujet très important...).

27 avril

Première page: LE PEUPLE LE VEUT COMME PRESIDENT - PELOTONNEMENT AUTOUR DE MONSIEUR KARAMANLIS POUR LA PROTECTION DES INSTITUTIONS

Le premier tour au Parlement a prouvé de fait au peuple grec que Monsieur Karamanlis et le parti de la majorité sont les seuls facteurs qui garantissent la stabilité des institutions et le fonctionnement régulier du régime.

Ce message est arrivé immédiatement au peuple grec quoiqu'il ne participe pas à l'élection indirecte du chef de l'état... C'est la volonté de la majorité du peuple grec qui fait déjà certaine la désignation de Monsieur Karamanlis à la fonction de la présidence de la République...

Confusion complète au sein de l'opposition officielle... état de police pour ses députés... tactique dangereuse du Pasok... qui avec sa position sape la stabilité des institutions du régime... mais ceci n'a pas de retentissement à la base électorale... le résultat de sa tactique a été tout à fait différent de ce que Monsieur Papandréou attendait... il a causé un pelotonnement populaire autour de Monsieur Karamanlis. Il s'est rendu compte qu'un affrontement électoral avec Monsieur Karamanlis lui serait très pénible... les petits partis ont voulu tous seuls "coopérer" pour le Président mais c'est le gouvernement qui ne l'a pas voulu.

LA POLITIQUE DE LA NOUVELLE DEMOCRATIE: ...Le premier tour a prouvé la justesse de cette politique... procédures sans fautes... boomerang: les arguments de l'opposition se sont tournés contre elle.

Dernière page: "KARAMANLIS PRESIDENT CERTAIN": PREVOIENT LES ETRANGERS

(Il s'agit d'un article de "The Guardian" — présenté par l'articlier comme un journal "centriste" de G. Bretagne):

"Monsieur Karamanlis a échoué au premier tour... mais sous des

conditions qui garantissent son succès le mois prochain... La ND ... est un parti type démocrate chrétien...

Première page: POLITIQUE INCENSEE DU PASOK CONCERNANT LE SUJET DE LA PRESIDENCE

(Discours de Monsieur Rallis—Premier Ministre qui a succédé à Constantin Karamanlis): ... Constantin Karamanlis serait déjà élu si les députés de l'opposition officielle étaient libres de voter selon leur conscience et ceci car la grande majorité du peuple grec reconnaît les services du Premier Ministre grec envers le pays et le parlementarisme... la ND n'a pas peur des parlementaires mais si elles avaient lieu leur caractère serait celui d'un référendum, ayant comme résultat la disparition des petits partis... le gouvernement est obligé de finir les quatre ans de son mandat... (analyse plus détaillée).

EDITORIAL: IL LANCE DES TORPILLES CONTRE LE REGIME

Pour justifier le refus du Pasok de participer aux élections Monsieur Papandréou a évoqué deux raisons: —la composition du Parlement (qui serait contre les dispositions du corps électoral), —son refus de "coopérer" à l'élection du Président "partisan" de la droite.

Mais ces deux raisons ne sont pas réelles. C'était un devoir de participer... ce n'est pas la première fois que Monsieur Papandréou agit hors les limites du régime (comme à l'élection de Monsieur Stassinopoulos —Premier Président de la République après la dictature— et lors du vote pour la Constitution... pour l'entrée à la CEE...) il manque de respect pour la volonté populaire...

Dernière page: ANASCOPIE POLITIQUE: MONSIEUR KARAMANLIS A L'INITIATIVE DES EVOLUTIONS

L'initiative absolue pour les évolutions conserve Monsieur Karamanlis, comme l'a montré le premier tour le 23 avril au Parlement. Le Parlement a déjà élu à majorité Monsieur Karamanlis... La ND est très unie... la majorité élevée est attendue au prochain (ou aux prochains) tour(s)... Monsieur Karamanlis conserve l'initiative de mener s'il le désire, le pays aux élections parlementaires... l'opposition a peur des parlementaires. Sur la proportionnelle simple qu'a proposée l'opposition (sauf le Pasok qui ne la soutient que théoriquement), Monsieur Karamanlis a dit que c'est le prochain gouvernement qui doit résoudre ce problème.

4 mai

Première page: NOUVEAU PRESIDENT NOUVEAU GOUVERNEMENT NOUVELLE EPOQUE - DÈS DEMAIN DES EVOLUTIONS IMPE-TUEUSES

Avec l'élection de Constantin Karamanlis qui est attendue de se réaliser avec une grande majorité, le pays entre dans une nouvelle phase caractérisée par un nouvel élan pour l'assurance d'un nouveau progrès et de stabilité politique. La majorité ... sera beaucoup plus grande du nombre qu'exige la Constitution...

Dans un gallup (avec noms), le 77% du peuple le veut comme Président...

EDITORIAL: L'INSTITUTION A ETE SAUVEE, LE "PETIT-PARTISME" A ECHOUE

L'élection de Monsieur Karamanlis... signification historique d'une victoire du nouveau régime... deux facteurs essentiels: la majorité du peuple grec, la majorité au Parlement... malheureusement l'opposition ne voit pas plus loin que les préjugés et les susceptibilités partisans (quand elle dit que Monsieur Karamanlis a fabriqué une constitution à ses mesures)...

Les dernières procédures pour le changement de chef (des mises au point sur la Constitution de 1975, les présidents précédents... les positions "non orthodoxes" des autres partis)...

Dernière page: La semaine qui s'est passée (anascopie politique)
MONSIEUR KARAMANLIS PRESIDENT D'ACCEPTATION
GENERALE

La ND, parti ayant cohésion et unité... L'élection de M. Karamanlis est certaine—et avec grande majorité (...prédilection basée sur les 181 votes du tour précédent)... or l'opposition n'avait pas raison. Pour des raisons de susceptibilité personnelle il (Karamanlis) n'a pas voulu participer... cent députés n'ont pas voté... Monsieur Papandréou reconnaîtra le résultat.

11 mai

Première page: (sur le nouveau gouvernement)

EDITORIAL: VOICI CE QUE C'EST UNE REPUBLIQUE

C. Karamanlis a fondé la ND non pas pour devenir chef d'un parti

mais pour créer un parti type-nouveau en Grèce... qui puise son pouvoir non pas des personnes mais des idées et des principes...

Deuxième page: Optimisme et sécurité c'est le gain de tous les Grecs de la venue de C. Karamanlis à la présidence; (suit un éloge de sa longue vie parlementaire —depuis 1935— ... de sa responsabilité et de son jugement juste... de même de sa décisivité).

Dernière page: Aucune reproche de la part de l'opposition

Le lundi cinq mai parmi trois cents députés, les deux cent cinq ont voté... Monsieur Karamanlis a reçu 183 votes (174 de la part de la ND avec le sien) etc (sur les résultats détaillés... qui ont satisfait l'opinion générale...).

18 mai

Troisième page: PRESIDENT POUR TOUS LES GRECS

“Valide ! Valide !”, c'était le cri clameur qui a couvert le Parlement jeudi dernier, lors du serment du nouveau Président chef de la Nation (suit reportage détaillé avec des photos de la cérémonie).

1er juin

Dernière page: Notre diplomatie au premier rang: l'autorité internationale de Monsieur Karamanlis (petite analyse).

8 juin

Troisième page: La première apparition publique de Monsieur Karamanlis (distribution des épées aux jeunes sous lieutenants d'aviation).

Sixième page: Article sur l'importance du Parlement.

15 juin

Cinquième page: Sur les médailles commémoratives pour Monsieur Karamanlis (les prix, les dates de clôture pour les souscriptions...).

22 juin

Septième page: Le Président de la République Monsieur Constantin Karamanlis envers l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail) “L'humanité devant une crise multiforme...”.

ANNEXE III

Les explications des dessins humoristiques publiés dans "Nea Poria"

A1: Un Grec en costume national et le Pasok (symbolisé par Papandréou athlète) faisant demi-tour dans le sens contraire de la plaque ayant le nom "Abstention"; Papandréou dit au Grec: "Simple... (dé) tour (nement)".

A2: En haut: Andréas dit que Karamanlis utilise une politique de machinations... Le dessin représente Karamanlis et Papandréou qui suivent la coutume grecque des Pâques (selon laquelle les gens font heurter des œufs - celui qui brise l'œuf de l'autre est gagnant); Karamanlis gagnant dit: "Eh, non, cela ne veut pas dire que le mien est en bois parce que le tien est pourri...".

A3: Papandréou sur la chaise du metteur en scène, tient la feuille écrivant "scénario présidentiel"; et un passant: on aura encore un théâtre de l'absurde?

A4: En haut sur les nuages: Papandréou disant "Le parlement actuel ne représente pas le corps électoral" et l'Opposition "Un président suprapartisan"; la procédure constitutionnelle leur crie: "à vos places".

A5: Papandréou ayant un papier avec le mot d'ordre "Plan satanique de la ND, l'accélération des élections" court persécuté par le vote et dit "Derrière moi tu es Satan" (expression grecque pour désigner la peur).

A6: La présidence courant vers Karamanlis, et l'opposition avec le Pasok commentent "Karamanlis VA à la présidence".

A7: Une épée de Damoclès avec l'indication "Elections", en dessus de la tête de Papandréou et lui au téléphone: "j'espère que le mardi on aura un président pour qu'un poids s'enlève de moi...".

A8: Papandréou avec une épée disant "personne ne vote..." et un homme ironiquement: "eh bein dis donc, t'as du succès. Tu as fait peur à tout le monde...".

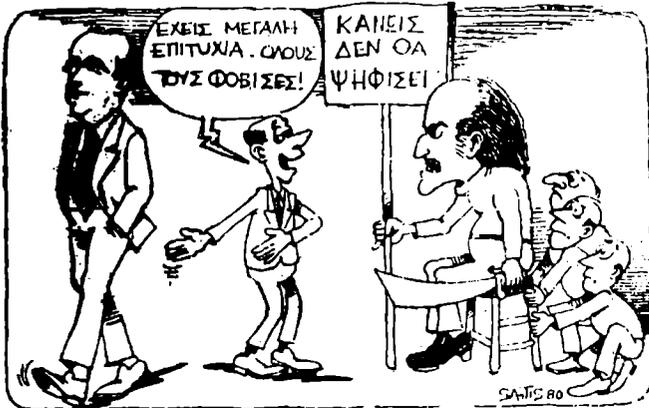
A9: Papandréou jettant le Pasok dans le gouffre de l'anticonstitutionnalité "Monsieur le Président, je refuse de voter".

A10: Un grec tenant les résultats du vote "Karamanlis président", dit (en paraphrasant le dicton: "autre est la volonté des hommes et autre celle de Dieu"): "Autre chose veut Andréas et autre chose veut le peuple".

A11: "Le train sifflera trois fois"; un train écrivant "Parlement des Grecs" avec Karamanlis dedans, et "1er" - "2e" - "3e" tour—lequel efface avec sa fumée Papandréou courant et ayant dans un panier ses députés.

A12: Andréas assis sur la présidence du Pasok: "Nous sommes contre les surpouvoirs du président"...





Ag.
27/4
demi-kai
P.



ΤΟ ΤΡΑΙΝΟ ΘΑ ΣΟΥ ΠΙΣΕΙ ... ΤΡΕΙΣ ΦΟΡΕΣ!



2. Les présentations oppositionnelles

Nous suivons l'ordre d'importance des partis lors des élections parlementaires de novembre 1977 (ainsi par exemple l'EDIK était troisième dans l'ordre avant sa décomposition—en KODISO, et en quelques députés indépendants; on la présente donc en troisième, après la ND et le Pasok).

2.1. "Exormissi" (= *Elancement*)

Ayant en haut et à gauche une plume et la "devise": "toute la vérité au peuple", ce journal s'appelle en fait "L'élancement du dimanche" sort donc tous les dimanches. C'est l'organe du Pasok (Panellinio Socialistiko Kinima = Mouvement socialiste panhellénique) et a une diffusion approximative (puisque'elle a augmenté depuis la grève des quotidiens, mentionnée au chapitre "Preliminaire") de 35.000 à Athènes et de 25.000 aux provinces (mais la diffusion de la presse oppositionnelle est assez problématique dans les provinces en Grèce...). La publicité (réduite) est en principe choisie.

Etant en même temps un bulletin des activités du parti (comme toute cette presse partisane que nous étudions d'ailleurs), avec articles inspirés par son idéologie (contre les Etats Unis d'Amérique, contre l'entrée de la Grèce à la CEE, avec une idée directrice: "La Grèce aux Grecs"...), souligne particulièrement les actions "anti-populaires" ou "anti-nationales" du gouvernement. L'information est donnée sur les événements de la semaine considérés comme les plus importants par cette idéologie. Il a un beau style en langue "démotique" (c'est à dire sans les extrapolations des "archaisants" qui voulaient "reinstaurer" le grec ancien—utilisées souvent par l'expression gouvernementale—et surtout par celle de l'extrême droite). En 1980, cet hebdomadaire sortait déjà depuis deux ans et demi.

La présentation de l'événement par "Exormissi"

2 mars

(Il y a un très grand reportage, annoncé seulement en première

page, ayant le titre général "LE PARLEMENT N'EXPRIME PAS LE PEUPLE": il porte sur le sixième conseil du comité central du mouvement—avec le soulignement que ce conseil a été évalué par des cercles politiques comme décisif). Une partie de ce grand article, publiée à la page 12, est le passage suivant:

La présidence: Dans le cadre de la Constitution de 1975, dont nous étions contre (on avait fait une conférence de presse le jour de son vote avec nos positions où l'on avait soutenu qu'il faudrait une Chambre constitutionnelle et non pas une Chambre de révision constitutionnelle) et qui donne au Président des pouvoirs considérables que Monsieur Tsatsos (Président de la République) n'a pas voulu exercer; dont un (pour ne citer que l'essentiel) c'est la possibilité de renvoi des lois, ce qui est un pouvoir énorme dans le cas de dispute avec un gouvernement de majorité (puisque pour que cette loi soit finalement élue, il faut un nombre de députés beaucoup plus élevé de ce qui est normalement nécessaire).

Notre position: Nous commençons d'une simple remarque: que le Parlement actuel exprime une composition de pouvoirs politiques radicalement différente de celle de 1977, ce qui est admis par tout le monde. Aujourd'hui la droite est la minorité. Il n'est pas possible que le Pasok coopère avec la droite pour qu'un président qui exprime la droite et qui restera à la présidence pendant cinq ans en contradiction avec la composition du corps législatif, soit élu.

Il est impossible pour le Pasok de sanctionner, n'importe qui de la droite avec sa participation, avec son consentement, quand il est connu à nous tous que la droite n'a pas la partie du peuple nécessaire pour pouvoir désigner un président à elle. Pour cette raison nous invitons le président de la République à dissoudre le Parlement et à conduire immédiatement aux élections parlementaires pour qu'un Parlement qui pourrait effectivement élire un Président de la République selon les sentiments du peuple grec, soit élu.

Il y a une "provocation" historique pour le Pasok. Un mouvement politique ne peut pas choisir le temps qu'il sera appelé par le peuple pour réaliser son programme; actuellement le peuple veut maintenant, le plus vite possible de commencer un autre chemin pour une autre Grèce. Tous les indices montrent que le Pasok sera appelé par le peuple pour exercer le pouvoir. C'est un mouvement (...) qui veut une Grèce démocratique... qui a comme but le changement radical.

2 avril

Première page: Tandis que les possibilités d'élection de Karamanlis pour la présidence diminuent chaque jour,

VERS UN AFFRONTEMENT ELECTORAL
LE PASOK CHOISIT SES CANDIDATS

L'affrontement électoral immédiat avec la droite se rapproche, tant que les possibilités d'élection de Monsieur Karamanlis comme président de la République diminuent chaque jour. Malgré les méthodes qu'a suivi jusqu'aujourd'hui Monsieur Karamanlis, malgré le climat d'imprécision... que la presse a favorisé, malgré les allusions, le nombre des votes qu'il calculait recevoir au Parlement diminuent chaque jour. Même pour les votes des députés de la ND il n'est plus sûr, l'entourage du Premier Ministre.

Ces messages ont agi comme suppression pour le chemin que le chef de la ND avait tracé avec résultat la confusion des trois derniers jours et la "fuite" de nouvelles et de scénarios de la part de ses collaborateurs qui paraissent "avoir diminué la popularité" de leur chef. Ainsi ont été présentés à la presse immédiatement contrôlée par Monsieur Karamanlis, des titres et des nouvelles qui n'avaient aucune relation entre eux. Leur seule caractéristique commune était l'intention d'exercer des pressions sur les petits partis et peut être sur leur base électorale. Le mot d'ordre "Karamanlis ou les tanks" (c'était la rumeur un peu après la chute de la dictature; elle signifiait que si la majorité allait à un dirigeant du centre ou de la gauche, la dictature serait instaurée de nouveau), a été remplacé par "Karamanlis ou chaos"—"Karamanlis ou démocratie: les institutions sont en danger" et par "Karamanlis ou des élections"!

Le vendredi soir de la part de l'entourage du Président du Parlement Monsieur Papakonstantinou (ami personnel de Monsieur Karamanlis) est lancé le contre-mot: "si il n'obtient pas durant le premier tour les 200 votes soit il démissionnera de la politique ou nous devons aller le chercher sur les montagnes et les vallées...". La dernière extorsion: Hier, samedi, Monsieur Karamanlis a donné le dernier coup moyennant sa presse; avant d'adresser son message à la presse, l'information que le premier ministre déclarera simplement son intention—avec son message au peuple—a été publiée; et que si jusqu'au mardi prochain (la veille du vote) les partis ne déclarent pas qu'ils le voteront, les parlementaires seront envisagées.

Ce dernier coup de Karamanlis vise les petits auxquels il adresse

l'extorsion directement pour un affrontement électoral. Avec ce dernier détour Karamanlis espère extorquer pour ses propres ambitions et les petits partis et les députés indépendants et de même discipliner un nombre de députés de la ND qui ont montré des tendances d'indiscipline...

Jusqu'à samedi midi que l'"Exormissi" était imprimée la déclaration n'avait pas été donnée à la presse.

Entre-temps le président du Pasok Monsieur A. Papandréou et le bureau exécutif à la séance du vendredi ont décidé: I. Après demain (mardi), les représentants parlementaires du mouvement seront réunis pour être informés sur la procédure qu'ils suivront pour matérialiser la décision du sixième conseil... du mois de février... ne pas coopérer à l'élection d'un président par le parlement actuel puisque celui-ci n'exprime pas la composition actuelle du corps électoral et n'engagera pas le pays pendant cinq ans avec un président de droite... (suivent des détails organisationnels).

Deuxième page: PROBLEMATIQUE CONSTITUTIONNELLE CONCERNANT
L'ÉLECTION DE PRÉSIDENT

(Article d'actualité du docteur Zora professeur du droit constitutionnel à la faculté de droit de Thrace).

Les observateurs les plus valides des affaires politiques du pays lient l'élection du nouveau président de la République avec des évolutions politiques sérieuses et avec des remaniements. A. Papandréou à son introduction au sixième conseil du comité central du mouvement a fait connaître que le Pasok ne va pas coopérer à la promotion d'un Président de la République dans le cadre de l'actuel parlement puisque celui-ci n'exprime plus le rapport des forces socio-politiques du corps électoral. (Le texte qui suit, après une référence très succincte aux constitutions précédentes qui avaient préféré un chef d'état élu, et à la problématique de la cinquième Chambre de révision constitutionnelle de 1974-75, autour des matières d'élection de président de la République, essaie de critiquer, s'appuyant sur le droit constitutionnel ce choix politique si important, du parti de l'opposition majoritaire).

Concernant l'élection du président—si l'on veut qu'il garde le grand nombre de pouvoirs que la Constitution lui attribue—deux propositions étaient faites en 1975:

— soit des élections présidentielles où le peuple participe directement (comme en France... ou aux Etats Unis d'Amérique), ce qui avait été refusé pour ne pas faire du président un chef de parti,

— soit des élections par le parlement (300 députés plus 300 électeurs choisis par l'“autogestion” locale—c'est à dire les mairies et les communes), ce qui avait été refusé aussi puisqu'il n'était pas admis que le nombre des pouvoirs du président était élevé.

La validité de la thèse du Pasok du point de vue du droit constitutionnel: ... Puisque la constitution prévoit que si il n'y a pas de rapport entre corps électoral et parlement le président de la République peut dissoudre le parlement et proclamer des parlementaires. Le Pasok s'appuyant sur son évaluation ... demande au président de dissoudre le parlement utilisant la possibilité donnée par la Constitution. Si cela ne se fait pas, le Pasok ne coopérera pas à l'élection d'un président exprimant la droite c'est à dire la minorité du peuple grec — et qui engagera les gouvernements à venir pendant cinq ans.

La “majorité événementielle” qui a voté la Constitution de 1975... n'exprimait pas la réalité socio-politique... La Constitution exprime une susceptibilité continue envers la volonté des représentants du peuple ... le président de la République devient législateur. Il est agent décisif de l'exécutif... et a des pouvoirs politiques qui ... viennent contre le parlement élu... vise la prise de décisions rapides qui viennent au service des intérêts économiques dominants et la retension de tout développement dangereux pour le cadre institutionnel actuel ... en plus: de peur que le peuple mettant en valeur le cadre libéral avance des demandes sociopolitiques et des changements constitutifs.

Faiblesses

Déjà la discussion constitutionnelle politique qui a commencé autour de la transition de l'actuel Premier Ministre à la présidence et son influence générale dévoilent solennellement les faiblesses du régime fondé par la Constitution actuellement en vigueur:

— une présidence possible de l'actuel Premier Ministre et exercice de sa part des pouvoirs que la Constitution lui donne (contrairement à la pratique constitutionnelle) avec un gouvernement idéologiquement favorable à lui signifiera peut-être la réalisation du gouvernement autoritaire de l'état.

— une présidence possible de l'actuel Premier Ministre et l'exercice des pouvoirs prévus par la Constitution, et un gouvernement idéologiquement contraire signifiera probablement une impasse politique et étatique. ... puisqu'un premier ministre opposé idéologiquement et politiquement lui exigera —correctement— la partie du pouvoir que la Constitution lui donne... ces choses arrivent quand une Constitution

est votée par une intention personnelle et une mentalité fausse.

Toutes ces thèses du Pasok font substantiel le principe de la souveraineté populaire institutionnalisée par la Constitution actuelle (articles 1, 2, 3: "tous les pouvoirs dérivent du peuple") ... donc il faut que tout pouvoir a comme source pratiquement et non pas théoriquement le peuple.

Le point de vue selon lequel "une telle position peut mener à l'irrégularité politique" est rusé... puisque le président du Pasok ne met pas en doute la légalité typique du parlement actuel pour élire un président qu'il reconnaîtra comme chef légal du pays, mais sa possibilité morale et politique; il est caractéristique le fait que les partis de l'opposition démocratique qui se sont absentés du vote final de la Constitution actuelle à la deuxième Chambre de Révision, protestant contre le contenu de plusieurs de ses ordonnances, aujourd'hui que des organes de l'exécutif, la violent infiniment, la défendent avec force pour sa validité et son application.

11 mai

(Il n'y a rien qui est directement lié avec le président, mais beaucoup est dit sur le nouveau premier ministre; des gros titres comme "La droite en pleine décomposition" ou "déchirement mutuels au sein de la ND" commentent l'actualité...).

18 mai

Première page: Tandis que le fossé entre peuple et parlement grandit,
DERNIER GOUVERNEMENT DE DROITE

Editorial: Non aux attrapes de la ND

C. Karamanlis est enfin pour cinq ans le Président de la République grecque. Nous n'avons pas collaboré à la procédure d'élection d'un nouveau président de la part du parlement actuel, non pas parce que nous ne respectons pas l'institution mais justement parce que nous la respectons et nous croyons que l'élection du président après un nouveau verdict populaire, correspondant au rapport de forces actuel du corps électoral serait un élément de plus pour l'authenticité de cette institution elle même.

De toutes les façons, l'élection de Karamanlis et le changement de ses devoirs, est un fait accompli et nous le dévisageons en tant que tel. Sa distinction a été accompagnée par de vives assurances de sa part,

de son mécanisme partisan, de sa presse amicale et des mass media de toute sorte qu'il se séparera de toute préférence d'ordre ou de parti, pour son nouveau rôle et qu'il sera régulateur impartial et supra-partisan du régime et garant de la Constitution. NOUS ATTENDONS QU'IL LE PROUVE. Qu'il le prouve plus spécialement, quand les situations politiques viendront essayer des déclarations. Nous jugerons le nouveau président selon sa politique et ses œuvres, comme nous avons jugé le Président.

Mais le changement à la pyramide du parti gouvernant —encore— et la promotion de Monsieur Rallis en tant que Premier Ministre a été le début d'une grande entreprise de désorientation de l'opinion publique démocratique, progressiste. Parce que il a été essayé, il est encore essayé de convaincre le peuple que l'"aile" Rallis est progressiste, libérale, radicale et d'autres choses de la sorte par opposition à Monsieur Averof qui est coloré comme conservateur "de droite" proaméricain" etc... (suit analyse sur leur "différence"—qui selon le rédacteur d'Exormissi n'est qu'imaginaire).

Première page: La presse a condamné l'exclusion d'Exormissi (de la conférence de presse de Monsieur Rallis).

25 mai

(Andréas dévoile le "nouveau" gouvernement qui guide le pays vers une nouvelle impasse): Par ce gouvernement anti-populaire la même politique de droite est maintenue depuis l'ERE (jadis parti de C. Karamanlis, fondé en 1956).

15 juin

Deuxième page: (sous la rubrique habituelle "Les députés en action")

LES DECRETS PRESIDENTIELS DEGRADENT LE PARLEMENT

Les surpouvoirs du président et les abus fréquents de la part de la droite, de la possibilité de publication d'actes de contenu législatif: étaient des sujets qu'a touché le président du Pasok A. Papandréou, à l'intervention rapide qu'il a faite mardi dernier au Parlement ... Le discours d' A. Papandréou et son dialogue avec le Premier Ministre Monsieur Georges Rallis a été caractérisé par les observateurs des affaires politiques de notre pays d'une signification importante puisqu'à

son intervention succincte mais riche en contenu le chef de l'opposition officielle a touché:

- les surpouvoirs du Président de la République
- le recours abusif du gouvernement aux ordonnances de l'article 44 de la Constitution qui prévoit la publication d'actes de contenu législatif, mais uniquement "dans des cas extraordinaires"
- la dégradation du rôle du Parlement de la part des gouvernements post-dictatoriaux avec le sacrifice de la qualité législative à la multiplicité des lois.
- la suppression substantielle du contrôle parlementaire, une fonction que la Constitution et la pratique politique attribuent à l'opposition; avec cette tactique gouvernementale arbitraire à régler cet ordre de discussion des questions (et éviter l'avancement pour l'examen des sujets d'actualité importants pour notre peuple).

(L'article continue avec un compte rendu détaillé, relatif à la discussion du projet de loi pour sanctionner l'acte de contenu législatif du Président sur l'imposition de l'inspection de marché des loyers— discussion qui a causé l'intervention).

ANNEXE IV

Explication des dessins humoristiques publiés dans l'“Exormissi”, à propos des présidentielles

B1. Un géant “Pasok” et Karamanlis tout petit sur une grande chaise, dit: “Tu dis n'importe quoi encore une fois. Qu'est ce que cela veut dire que la chaise est grande pour moi, hein?”.

B2. Karamanlis vêtu en “Louis 14”, disant avec un accent “villageois” (Il est originaire de Serres, en Grèce du nord): “Après moi le déluge”.

B3. Rallis (le nouveau Premier Ministre) avec l'indice “Gouvernement de droite” se regarde au miroir ou apparaît Karamanlis.

B4. Carte d'identité:

Prénom: Gouvernement

Nom: Rallis

Né: le 10 mai 1980

à: Athènes

Domicile: I, Membre politique

Nom de père: Karamanlis

Nom de mère: Nouvelle Démocratie

Occupation: Facilités

Nom d'époux: Loons (nom du secrétaire de l'OTAN)

Nationalité: “Nous appartenons à l'Occident”

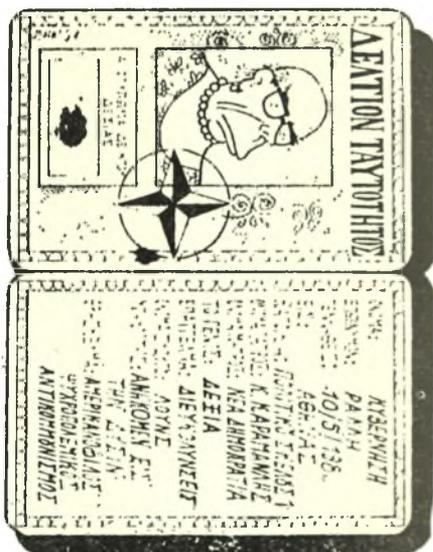
Religion: Américanophile, anticommuniste de guerre froide...



(ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΣΚΟΥΛΑΚΗ)



(ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΣΚΟΥΛΑΚΗ)



2.2. "Anendotos" (= *L'intransigeant*)

C'est le journal du parti du centre démocratique (EDIK = Enosis Dimokratikou Kentrou = Union du Centre Démocratique); avec le signe d'une main tenant une fleur en haut et à gauche, sous titré "Le journal du Socialisme démocratique", est en 1980, au cours de sa première année d'édition, quoique son titre est "historique": c'était sous ce titre qu'était publié le journal de Georges Papandréou, Premier Ministre et sorte de symbole des institutions démocratiques; (en tant que chef du parti appelé "Union du Centre"—Enosis Kentrou—il était élu chef de gouvernement aux élections de 1963. Durant ses fonctions il était venu en rupture avec le jeune roi Constantin et a été obligé de démissionner. Contre les abus de la royauté et des forces réactionnaires du pays, il a commencé sa lutte "intransigeante" et a donné le nom "intransigeant" à son journal; la suite des événements est plus ou moins connue: pour éviter les élections de mai 1967, —qui selon des observateurs mèneraient à une victoire "écrasante" de Papandréou—père, une dictature militaire des colonels a été instaurée...).

L'actuel parti EDIK se veut continuateur orthodoxe de la ligne Papandréou-père, mais dans une époque où une idéologie pareille est dépassée; donc d'une part le discours du parti (tel qu'il apparaît au journal) est resté d'une certaine façon figé dans la logique du régime avant la dictature (polémique très "dure" —insultante dans un style rhétorique, d'une rhétorique du parlementarisme du 19e siècle en Grèce, avec des jeux de mots et un "humour" un peu dépassé); cela pourrait être d'autre part la cause de sa trop faible diffusion (le chiffre exact, n'a pas été communiqué par le responsable étant comme il a dit "le secret du journal" (!)—mais le directeur, Monsieur Maranghos, l'a évalué aux alentours de 7.000 en tout). Le journal souffre du boycottage de beaucoup d'agences et d'une politique diffamatoire, qui aurait intérêt d'informer mal le public sur les activités d'un parti démocratique "non extrême"—d'après ce que disent les responsables du journal... Il a quelque chose de "classique" (comme des vieux journaux partisans de la République parlementaire); comme il a été déjà mentionné, il tient aux

“vieilles habitudes” du pays (par exemple: insultes violentes, mais envers des personnes surtout—ce qui s’explique peut être par le “hors temps” de son idéologie, qui a du mal à s’adapter au “jeu” actuel des choses).

Etant donné qu’en ce qui concerne l’élection du Président, Anendotos a écrit énormément de choses (et beaucoup de “littérature”—des idées qui sont répétées sous d’autre forme avec d’autres phrases), qui rempliraient facilement au moins vingt cinq pages, on a choisi l’essentiel des idées centrales sans leurs embellissements de discours.

La présentation de l’événement par “Anendotos”

1er mars

*Première page: POLARISATION ET SPECULATION DE LA PART DE LA ND
ET DU PASOK / L’EDIK PROPOSE:*

Changement de la loi électorale, modification de la Constitution.

...Puisque nous avons accepté le gouvernement du pays par ce parlement pendant deux ans et demi, c’est contradictoire de lui refuser de remplir maintenant un de ses devoirs fondamentaux, l’élection d’un nouveau président... le problème essentiel n’est pas la personne du président, mais la faiblesse organique de la Constitution d’assurer la régularité politique. Avec ses ordonnances, le président devient gouverneur du pays et non pas le régulateur (l’arbitre) du régime. Alors si après les prochaines parlementaires nous avons une majorité opposée à lui, l’heurt entre président et gouvernement sera fatal et emmènera à une crise constitutionnelle. Pour éviter cela (qui sera très dangereux vue la situation internationale), l’opposition devra demander: 1. Le changement du système électoral (pour avoir un Parlement en accord avec la volonté populaire). 2. La modification de la Constitution qui statuera le président comme arbitre du régime et non pas comme gouverneur du pays... (la même analyse est faite en dernière page sous la rubrique “Intransigeants”; ... aussi dans la deuxième page où deux articles—un de Monsieur Zigdis (Président du Parti) paru d’abord dans le journal “Kathimerini” et un de Monsieur Bandouvas (député du Parti) paru dans “Rizospastis”—sont republiés; leurs titres respectifs sont: “La ND perdra aux élections” et “La droite sacrifie les intérêts de la diplomatie” et ils traitent grosso modo les mêmes sujets).

8 mars

Première page: EDITORIAL: L'EDIK ET LE PROBLEME POLITIQUE

C'est un communiqué du secrétariat exécutif...

...Après une longue discussion l'introduction du chef du parti sur la situation politique (résumée ci-dessous) a été acceptée à l'unanimité:

1. Le parlement actuel se trouve en discordance avec le sentiment populaire... à cause de la loi électorale mise en vigueur (la proportionnelle renforcée)... il faut changer la loi.

2. Les fonctions du Président de la République (que Monsieur Tsatsos pour des raisons connues, n'a pas voulu exercer) sanctionnent la supériorité du Président tant vis à vis du gouvernement que vis à vis du Parlement.

3. ...Là où le président peut contrôler le gouvernement (par exemple en France) alors il est directement élu par le peuple. Dans le cas où il est un simple régulateur (arbitre) du régime il peut être élu uniquement par le parlement; mais un président qui est au fond gouverneur du pays, c'est uniquement selon la constitution grecque (mauvaise copie de la française) qu'il est élu par le parlement.

4. L'abstention d'un parti d'un vote concret ou d'une discussion est une manière permise de protestation contre les violations concrètes du règlement du corps et plus rarement pour des raisons de fond... Mais une abstention des travaux du parlement de la part d'un parti ou des partis qui ont déjà reconnu comme légale sa composition et surtout quand des sujets importants sont discutés, est une action pour éviter le combat ou est un début de révolution. Pour cela elle est rarement pratiquée.

5. ... Sous ces conditions l'EDIK, a: ne voit pas à quoi cela serviraient les nouvelles parlementaires si la loi électorale ne change pas (il faut que la proportionnelle simple soit appliquée) b: aussitôt que les cinq ans prévus par la constitution passent, il faut que le parlement vote une proposition pour sa révision; et s'il est jugé que le président sera le gouverneur du pays, il faut qu'il soit directement élu par le peuple; si pourtant une prudence élémentaire prédomine, commandée par les conditions grecques, et le président devient uniquement arbitre du régime, alors l'élection peut être faite par le parlement c: l'EDIK a déjà constitué un comité pour la révision de la Constitution (composé par des juristes connus), pour faire des propositions au parlement en temps pertinent...

...L'EDIK répète sa proposition au Pasok pour la remise d'une proposition de reproche contre le gouvernement. Comme cela une dis-

cussion responsable sera engagée au parlement... pour qu'une ligne nationale soit définie en ce qui concerne l'institution et non pas la personne du président...

29 mars

EDITORIAL: DANGER DE GAULLISME !

... Bien sûr il n'y a pas désaccord... pourquoi? Selon Monsieur Tsatsos et Monsieur Karamanlis, toutes les bontés de la nation se sont réunies à la personne de Monsieur Karamanlis et toutes les méchancetés à tous ceux qui ne le reconnaissent pas comme le messie de l'hellénisme contemporain... tout ceci est le produit... d'un égocentrisme maladif du "complexe de Gaulle" duquel souffre le premier ministre... C'est un manque de respect historique non pas débarrassé de l'élément comique: la présentation de Monsieur Karamanlis comme de Gaulle. Celui-là a été le chef à la guerre, et a sauvé la France de la honte des gens de Vichy; il a sauvé la France du danger de sa soumission aux militaristes, durant le dernier souffle du colonialisme français... a levé le drapeau "de la gloire française" à une Nation fatiguée et a pu la ramener sur la scène des peuples européens; il est enfin parti de la scène politique avec orgueil, tout seul, quand il a vu que le peuple français ne le suivait plus...

... Quelles sont les qualités de l'actuel Premier Ministre pour jouer le rôle de De Gaulle "grec"? L'accord de Zürich, sa fuite de Grèce en 1963 quand il a perdu les faveurs de Frédérique ou l'attente coupable à Paris durant tous les sept ans de la tyrannie des colonels? Nous sortons du sérieux quand nous voulons comparer l'incomparable... l'EDIK lutte pour le détournement de la polarisation...

Première page: FERMETURE PRECOCE DU PARLEMENT AVEC BEAUCOUP DE POINTS D'INTERROGATION

L'étonnement a été causé par l'interruption des travaux du Parlement à peu près deux semaines avant le temps dû... la justification gouvernementale que les jours de travail qui interviennent entre le 25 avril et les fêtes de Pâques sont peu nombreux ne tient pas debout car: ... l'œuvre législative actuelle est très importante... l'abstraction même d'un peu de temps peut être importante... période de crise où des problèmes nationaux sont en jeu... Sans dialogue: avant tout, le gouvernement veut éviter le dialogue... pour éviter la possibilité de reproche de la part de l'opposition... pour cela c'est certain que l'interruption est liée à la prise des décisions critiques pour le futur du pays...

(Dans les pages intérieures des détails sont publiés sur “les fautes du gouvernement; en dernière page sous la rubrique “Intransigeants”; c’est mentionné que la coalition qui gouverne la Grèce a emmené économiquement et politiquement le pays à l’irrégularité...).

Dernière page: (rubrique “La semaine politique”): Les évolutions après Pâques: ... le climat politique du pays paraît relativement calme dans des conditions très sérieuses pour le futur du pays... Monsieur Karamanlis prépare le scène qui lui permettra d’aller comme bon lui semble à la présidence sans bruit tant qu’il soit possible...ND... la lutte des “dophins” (les “successeurs” probables de Karamanlis—Rallis et Averof—sont nommés ainsi)...

5 avril

EDITORIAL: SUR LE CONGRES DE LA ND

... Certaine la non élection du chef du parti aux deux premiers tours... incertain le résultat du troisième (à cause du secret du vote...). L’oligarchie de la droite... aux prochaines parlementaires mettra le peuple devant le dilemme: Andréas ou Karamanlis... polarisation...

Première page: **LE PAYS DEVANT UNE CRISE CONSTITUTIONNELLE**

... Des observateurs politiques constatent que ce qu’il se passe à la scène et aux coulisses constitue un bon scénario inventé par ceux qui veulent la polarisation... indépendamment des trois tours le pays est mené vers une crise ... constitutionnelle... Karamanlis... Président d’autorité diminuée... si le Président n’est pas élu et des élections parlementaires ont lieu, la proportionnelle renforcée emmènera à une nouvelle déformation du vote populaire... Ainsi l’activité développée aux coulisses (des sondages fabriqués, des “rapports secrets des services étrangers” des slogans de peur et de danger) conduit évidemment à la désorientation de l’opinion publique... la tactique de l’opposition majoritaire (c’est à dire le PS) laisse des points d’interrogation puisque la réticence des problèmes critiques (changement de la loi électorale et changement de la Constitution ...) aide finalement ceux qui fabriquent une nouvelle tromperie du peuple démocratique... double jeu de Monsieur Karamanlis: 1. envers la droite: promesses avec les cris “nationalistes” de M. Averof ...2. envers le centre avec des positions modératrices

de l'illuminé de droite Rallis, soutenu par l'"archi-apostat"² Mitsotakis... menace d'élections envers des petits partis... promesses des prestations... pour calmer l'opinion publique fâchée ... seule solution les propositions de l'EDIK... sinon la crise...

Dernière page : Sous la rubrique "Intransigeants", et ayant le titre "honte enfin" un passage est publié dénonçant l'information "mensongère" donnée par ceux qui mènent la "campagne présidentielle"...).

12 avril

EDITORIAL: VIES PARALLELES

... Comparaisons... Hier, ... le roi souverain... et aujourd'hui le peuple ne peut pas élire son chef suprême... le peuple souverain est à la marge... au parlement actuel domine la volonté de la minorité du peuple... avons-nous une démocratie ou une oligarchie? Selon l'article 35 de la Constitution, le président peut: 1. Arrêter des gouvernements. 2. Désigner le Premier Ministre. 3. Convoquer le conseil ministériel sous sa présidence. 4. Refuser de sanctionner des lois votées par le parlement. 5. Dissoudre le parlement etc. etc... C'est l'héritier des privilèges du roi...

Première page: LES ELECTIONS POUR LE NOUVEAU PRESIDENT COMMENCENT LE 19 MAI - LA CRISE POLITIQUE EST PROLONGEE POUR UN MOIS - LA ND S'ENTRE-DECHIRE

Les événements qui secouent la région du golfe persique³ ... trouvent la Grèce au seuil de la crise constitutionnelle et politique... faiblesses et imprécisions de la Constitution de 1975 en ce qui concerne l'élection et les pouvoirs du Président... incertitude qui peut mener le pays à des aventures... La droite veut un président à elle... (ambiguïté de la Constitution de 1975 qui d'une part veut le président arbitre du régime d'autre part lui donne des pouvoirs exécutifs qui falsifient l'institution... et font d'une République parlementaire une République présidentielle... quelle situation (on va rencontrer) si le Premier Ministre est idéologiquement différent d'un président partisan ayant des surpouvoirs? ... (Evaluation du futur...) ... Détails sur la Constitution et aussi sur la procédure d'élection du Président...

2. Nom par lequel les politiciens du Centre appelaient l'ex-député du Centre C. Mitsotakis, qui a coopéré en 1965 avec la droite contre Papandréou-père.

3. Nom par lequel on désigne le "golfe arabe" en grec.

Dernière page (“Intransigeants”): Quelques semaines avant les dates prévues et il est encore officiellement inconnu si le Premier Ministre va révéndiquer le titre du Président... le peuple ... étant donné que le gouvernement évite de l’informer directement et officiellement pour les évolutions politiques... attend ... sachant que tout dépend de Monsieur Karamanlis.

19 avril

EDITORIAL: L’HEURE DE LA RESPONSABILITE

Le parlementarisme est la forme la plus honnête de système politique que la pensée humaine a jamais conçue... pour cela... c’est un régime vulnérable... durant ses premiers pas la première démocratie parlementaire (1924)⁴ avait comme ennemis uniquement les royalistes. Aujourd’hui à part ces derniers, il y a beaucoup d’autres plus malins que les royalistes... les exemples donnés par l’histoire ne nous ont pas enseignés, ... la Constitution de 1975 donne des pouvoirs immenses au Président... le Premier Ministre soit il devient un pion ... soit il se heurte...

Première page: ... Monsieur Karamanlis déjà chef absolu aura typiquement aussi le titre du Président, dans quelques jours changeant simplement de fauteuil... Le Premier ministre deviendra un de ses soumis... pour que rien ne change finalement... personne ne peut exclure la possibilité d’utilisation de ses grands pouvoirs... Monsieur Karamanlis refuse d’informer le peuple sur ses intentions... Le premier pas de sa stratégie a été l’attaque contre l’EDIK qui offre un nombre de députés indépendants... mais les achetés ne sont jamais dignes de foi... procédures non orthodoxes ayant comme résultat la dégradation de la vie politique...

Personne n’avait demandé l’accélération des élections... Karamanlis n’a fait que montrer ses intentions... depuis la fabrication de la Constitution 1975 ... ambitions personnelles... Le rôle du parlement est affaibli consciemment...

Dernière page: (“La semaine politique”): Semaine d’évolutions essentielles ... le moment des élections a été communiqué (... des détails sur le premier tour — du mercredi 23 avril — sont donnés).

(“Intransigeants”): ... (sur la proportionnelle simple...).

4. Celle d’A. Papanastassiou.

26 avril

(Numéro vendu, comme il était déjà communiqué, par les hommes politiques du parti à des communes et des mairies, le dimanche 27 avril)

EDITORIAL: BELLE GRECE PAUVRE CRECE

... fils des coulisses de la royauté le Président présumé n'a pas pu oublier les malices qui l'ont imposé comme chef de la droite. C'est vrai qu'il a soigneusement essayé de faire oublier sa provenance... mais l'habitude de son origine... Le niveau du parlement est descendu à celui des cafés... Le sport noble de l'achat et du chantage⁵... tandis que la Constitution veut le vote secret... voilà les représentants de la Nation... L'EDIK a proposé... un exemple à imiter: la position de Vénizélos à un moment analogue⁶... la ND s'est fâchée et n'a rien répondu... et a ordonné sa presse amicale de ne rien publier là dessus... et cette "presse libre" a obéi...

Première page: LE CHEMIN DU SALUT

(Les déclarations de Monsieur Zigdis après le premier tour): Ces élections ont été précoces (à cause de la crise internationale) extrêmement dangereuses pour le pays et le régime... grandes sont les responsabilités de celui qui les fera indispensables... Le peuple a refusé en 1977 à Monsieur Karamanlis le droit d'être Président puisqu'il ne lui a donné que 170 sièges (au lieu de 180 au minimum nécessaires) ... la Constitution ne veut pas un Président au dessus des partis, car si elle le voulait ainsi elle ne lui donnerait que le pouvoir d'être l'arbitre du régime uniquement; la Constitution le voulait "gouverneur" ce qui n'est pas compatible avec le sens "au dessus des partis" ... contradiction sérieuse... l'élection n'est pas directe par le peuple... tout spécialement Monsieur Karamanlis ne peut pas être "au dessus des partis" car il a soutenu pendant des décennies une ligne de parti appelée: ERE ou Ethnikos Synayermos ou ND... Il est possible de trouver un candidat d'acceptation commune après une mise en accord entre les partis... et avec des garanties (qu'il sera uniquement arbitre, que la loi électorale changera...), Monsieur Karamanlis doit prendre l'initiative pour une telle solution... Monsieur Karamanlis pourrait suivre l'exemple analogue de Venizélos dont il ne cesse pas de répéter la "grandeur"...

5. "achat" et "chantage" pour les votes.

6. Quand Vénizélos a permis à Zaimis d'être élu (à sa place), en 1934.

REFUS DE DIALOGUE ABUS DE PRESSIONS POUR DES VOTES SUPPLEMENTAIRES

(Sur les "pratiques qui font descendre le niveau politique du pays"...)

Le gouvernement a arrêté tout dialogue... refusant la discussion des propositions d'autres partis... le Premier Ministre est sorti de la salle durant l'élection pour ne pas voter pour lui même ... position qu'il sera obligé de réviser au moins au troisième tour... il n'a reçu que 179 votes... il va de soi qu'il sera à la recherche des "échappants" (n. de son pouvoir, c'est à dire ceux qui sont "à lui" et ils n'ont pas voté pour lui)... première déclaration vaniteuse de Monsieur Karamanlis où la sur-utilisation du "moi" a prédominé... la vanité c'est la caractéristique essentielle de Monsieur Karamanlis...

Deuxième page: Les trois tours pour la promotion de président retardent pour quinze jours les travaux du Parlement (suivent des détails...).

Troisième page: "La Constitution de '75 source d'irrégularités". C'est le texte complet d'une conférence du 4/4; elle traite du président en tant que "source du pouvoir parallèle", selon la Constitution de 1975, à l'opposé de ses autres articles qui veulent le peuple comme seule source du pouvoir...

Dernière page: "La semaine politique": "A la recherche des votes"... "Intransigeants": Le "supra-partisan" ...(sur le marchandages des votes et autres abus...) ... et l'institution ... (sur la Constitution de 1975).

3 mai

Première page: Parodie de vote secret de la part des députés de la ND au Parlement (détails page 2...) A MENE LE REGIME DES MACHINATIONS POUR L'ELECTION DE KARAMANLIS (...Dégénération politique et morale ridicule... Echech de l'"ouverture" qui a reçu tant de publicité... Nouveau scénario: la division de la ND sur l'héritage... Déclarations de Monsieur Zigdis...).

Dernière page: "La semaine politique: Les pressions de la CEE sur Athènes et le tour final pour le Président... malgré les événements internationaux, les présidentielles sont le premier événement de notre vie politique et a causé l'intérêt des journaux les plus valables de l'Europe de l'ouest et des Etats Unis...

"Intransigeants": "Le coût": Monsieur Karamanlis a pour encore une fois préféré de soumettre la régularité politique à ses ambitions person-

nelles... fermant les yeux devant le coût politique que suscitent ces dernières.

10 mai

EDITORIAL: CONTRE LE POURISSEMENT

Aux parlementaires de 1977 l'EDIK a perdu: sa base électorale étant de 20% elle a été obligée d'avoir le 12% des sièges au Parlement... mais le grand vaincu était la ND qui n'a eu que 42% et c'est seulement grâce à la proportionnelle renforcée qu'elle a pu avoir une majorité... Il en a été de même pour Karamanlis: ce n'est pas le peuple qui lui donne la majorité, c'est lui même qui l'obtient...

Première page: Le pays devant une crise politique à continuité... responsabilité de l'opposition pour le monopole du pouvoir de la part de la droite... Le Premier Ministre a changé de titre: l'institution de la République parlementaire est ébranlée... atmosphère de confusion... toutes les formalités ont été tenues mais le sens réel des lois a été violé... non information sur les déclarations de Monsieur Zigdis... "Je regrette de ne pas pouvoir le féliciter de sa "réussite" ... même le pays à un nouveau schisme national... l'EDIK sera contente si elle constate que le nouveau Président oubliant ses vieilles habitudes... devient ce qu'il devrait être et ce qu'il déclare..."

Deuxième page: (sur les mensonges des mass média étatiques...) — qui sont en contradiction avec des journaux étrangers valables... l'Italie a demandé à l'EDIK la confirmation d'une information gouvernementale fausse sur ses activités...

"Le Parlement en congrès": Comment l'élection a été faite. (Il s'agit de détails sur le déroulement de l'élection...).

18 mai

EDITORIAL: L'ASCENSION

(Il s'agit d'un rapprochement humoristique de l'Ascension — la fête — avec l'ascension de Karamanlis) ... Indifférence du peuple... la seule qui n'est pas contente: la démocratie... L'EDIK qui représente les Grecs responsables et non pas ceux qui sont satisfaits avec "après moi le déluge" a refusé de participer aux félicitations ... voix d'une dignité élémentaire ... devant l'hypocrisie générale pour faire réfléchir le peuple... prête de recevoir les insultes des irresponsables. Mais le peuple se rendra

compte que le parti de Vénizélos, Plastiras et G. Papandréou reste fidèle à ses traditions continuant sa mission historique.

Première page: (sur le refus de l'EDIK de féliciter Karamanlis, puisqu' "il a occupé la fonction suprême avec la corruption et le chantage des députés"... après les positions du parti connues de tous, ce comportement correct devait "aller de soi").

Monsieur Tsatsos a-t-il été un bon Président? (EDIK l'accuse d'être une des causes des élections précoces...).

25 mai

(Monsieur Zigdis a dénoncé au parlement que Karamanlis devrait arrêter la polarisation. ... Accusations de la politique de la ND).

1er juin

(Aides de Karamanlis aux renégats du Centre: dévoilement de la "politique de droite" qui a diminué le centre à 12%).

8 juin

EDITORIAL: FLORAKIS ET KARAMANLIS

... La ND est fâchée à cause du fait que Monsieur Zigdis et ses députés n'ont pas félicité Karamanlis... disant que même Florakis le chef du PCG l'a félicité... Monsieur Florakis accuse toujours notre démocratie comme mensongère... pourquoi il ne féliciterait pas un Président qui justifie toutes ces thèses du Parti Communiste... Monsieur Papandréou a félicité aussi... cette tactique l'EDIK et son chef ne pouvaient pas la suivre... car ils croient à une démocratie réelle ... ils ont respecté la Constitution, mais ils n'ont pas pu féliciter un chef dont l'élection est basée sur l'achat...

26 juin

EDITORIAL: COMME A L'EPOQUE DE LA JUNTE

A l'époque de la junte la presse était libre à écrire ce qu'elle voulait sur Monsieur Zigdis pourvu qu'elle l'accusa... mais aujourd'hui aussi... même tactique est suivie pour tous ceux qui n'admirent pas le statu quo de la ND illuminée "Karamanlienne"...

Explication des anecdotes d' "Anendotos" publiés sur la candidature de C. Karamanlis

- C1. — Penses - tu qu'il est vraiment Dieu? (Pour Karamanlis).
— Pour Dieu je ne sais pas mais il est assurément Jesus, puisqu'il bénit ses fèves⁷ et elles deviennent plus nombreuses...
- C2. Karamanlis (médecin) dit: "Il faudrait plutôt emmener l'urne aux rayons X car je n'entends rien, Thanassis"⁸.
- C3. Karamanlis parlant à ses ministres: "Quand je disais que d'autres aussi doivent venir au pouvoir, j'insinuais que vous partiez et que moi je reste... imbéciles l'".
- C4. Karamanlis au Parlement: "Quand je disais "unanimité", je voulais dire que vous me votiez, et que moi je vous pose le lapin..."

7. Le terme "fèves" est souvent utilisé en grec pour désigner les voix lors d'une élection; auparavant, un des modes de vote était avec des "fèves".

8. Prénom d'un des collaborateurs de Karamanlis.

2.3. “Rizospastis” (= *Radical*)

Quotidien, organe du Parti Communiste Grec (designé par ses initiales KKE = Kommounistiko Komma Elladas), depuis 1919 déjà; “Rizos” était publié depuis la fin juin 1917 à Salonique deux fois par semaine; c’était un journal “progressiste” et “réformiste” graduellement orienté vers le mouvement ouvrier révolutionnaire. Le 13 mai 1919 le conseil national du PC a décidé de faire Petsopoulos —le directeur de “Rizos”— membre du parti; ainsi le journal s’aligna au règlement du parti. Le 15 septembre 1919 Rizos a été sous-titré “journal socialiste” et est devenu quotidien, avec interruptions depuis 1936 (dictature de Metaxas) ressorti régulièrement (officiellement) après la chute de la dictature de 1967 et la légalisation du KKE. C’est un quotidien du matin avec une diffusion moyenne de 30.000 par jour (pour l’époque étudiée toujours); il porte le signe communiste au milieu de son titre au dessus duquel il y a la phrase: “prolétaires de tous les pays unissez-vous”.

L’essentiel de ses analyses est publié les dimanches (comme il a été déjà mentionné, le nombre des lecteurs augmente ce jour-là pour deux raisons essentielles: c’est un jour de repos—temps plus “grand” pour les “loisirs”; ce jour, ce ne sont que les quotidiens du matin qui sortent—sept en tout, durant la période analysée). D’après les déclarations du secrétaire général du parti Monsieur Ch. Florakis lors d’une conférence à l’Union des Rédacteurs des quotidiens d’Athènes, le mois de mars 1977, Rizos ne publie que ce que le parti juge utile pour le peuple. C’est un quotidien défenseur du communisme qui se veut “orthodoxe”; il est un journal très militant et pro-soviétique (par opposition au Parti Communiste dit “de l’intérieur”—et de son organe “Avghi”—qui est proche au dit “eurocommunisme”; pourtant le KKE a de très bonnes relations avec le Parti Communiste Français...).

*La présentation de l'événement par "Rizospastis"**2 mars**Première page:* LA REVISION DE LA CONSTITUTION

La révision de quelques articles non fondamentaux ... est permise après le 9/6/1980...la question de la Présidence reste ouverte (Karamanlis est pressé par l'Occident de rester Premier Ministre...).

Troisième page: Qu'est ce qu'elles montrent les évolutions et les fermentations politiques: La "présidentologie" et ses buts.

Le problème pour le peuple n'est pas si le Premier Ministre passera ou non à la présidence ou si les parlementaires vont se faire plus tôt ou plus tard. Les efforts de quelques cercles pour faire le peuple croire que le problème se trouve là, visent à la désorientation des travailleurs de leur lutte pour leurs problèmes qui est la seule capable pour les résoudre... Pendant des mois maintenant, les journaux bourgeois prennent la température, les intentions du chef de la droite... avec des "informations" telles qu'il "posera sa candidature" et le lendemain "il hésite" etc... et la "citrouille"⁹ continue...Atmosphère de confusion:... ils ont constitué de la présidentologie un problème essentiel du pays, un dilemme déterminant des évolutions futures... la presse est en avant pour la conservation de cette perte de temps parajournalistique... mais ses racines vont jusqu'aux jeux des coulisses, les intentions de l'opposé etc... Est-ce qu'il s'agit en fait d'un problème si compliqué que cela? ... ce n'est pas un problème de procédure mais un problème politique... il déplace l'attention des problèmes sérieux du pays... pour l'approbation des activités de la droite... où vise la propagande bourgeoise... le mythe de "chef de la nation" et du chef "supra-partisan" s'étend de nouveau... (juxtaposition des points de vue comme ceux de "Vradyni" - "Kathimerini" - "Agence France Presse" etc...) ... incertitude ... bien sûr tout n'est pas déjà établi... mais ce qui intéresse n'est pas l'une ou l'autre façon de mise en ordre de la droite... la politique de la ND a fait faillite... le problème est: comment cette politique peut changer...

*9 mars***EDITORIAL: SUR LA POLARISATION (FAUSSE) ND-PASOK**

(Soutient que ce qui est dit de la part de l'opposition sur la politique du Pasok ne tient pas debout...).

9. Il s'agit d'un jeu d'enfants où l'on répète les mêmes mots entendus par les autres essayant de ne pas changer; dans le langage courant, cela signifie qu'un discours n'avance pas...

23 mars

Première page: POUR LES PERSPECTIVES POLITIQUES: INCERTITUDE DANS LA ND

(Sur la situation intérieure du parti et ses problèmes ... la possibilité d'élections si finalement le parlement n'arrive pas à élire Président ... Pasok lors d'une interview à Deutsche Welle a dit que des élections n'auront pas lieu au cours de 1980 ... sauf dans le cas où la ND n'arrive pas à élire Président.

6 avril (Pâques)

La marge de détours de la droite est limitée. GUERRE DES PLACES AU SEIN DE LA ND ET INCERTITUDE

Conditions très différentes de ce que Monsieur Karamanlis aurait souhaité pour son élection comme président... tous les problèmes sérieux restent non résolus ... les marges de détour sont très réduites... guerre ouverte pour les offices... le Premier Ministre a refusé les propositions pour la création de deux partis différents, qui pourraient former une coalition et gouverner ensemble... volonté d'intégrer quelques députés pour que la ND paraisse comme comportant aussi le centre traditionnel.. tactiques différentes envers les forces de l'opposition—vis à vis du PASOK et du KKE utilisant l'idéologie anti-communiste; vis à vis des petits partis, utilisant une tactique de tolérance pour pouvoir les avoir avec elle... s'il se décide de poser sa candidature le retour à l'aile militaire de l'OTAN est certain...

13 avril

EDITORIAL: LES POSITIONS DU KKE POUR LE SUJET DE PA PRESIDENCE (Publication d'un discours de Monsieur Florakis - avec sa photo)

Le secrétaire général du comité central du KKE camarade Ch. Florakis en parlant aux représentants du conseil s'est référé aussi au sujet des présidentielles.

Il y a du temps que la presse bourgeoise présente l'élection du nouveau Président comme le centre de l'actualité politique, ce qui n'est pas un accident bien sûr ... c'est que le cercle de la classe dominante qui veut profiter au maximum du sujet de la présidence... même intérêt des impérialistes américains ... le parti Communiste de l'intérieur, le parti révisionniste, veut la coopération pour un président généralement accepté... c'est comme cela que l'élection peut causer des évolutions politi-

ques comme des élections à mi-juin qui sont possibles dans le cas de non-possibilité d'élection mais aussi dans le cas où un président est élu (présentant cette élection comme un atout—renforcement de ses positions). Comment notre parti voit cela?

1. Pour nous le Président est le support d'une politique concrète, surtout que la Constitution actuelle lui donne beaucoup de possibilités pour exercer et imposer sa politique. Or, n'importe quel candidat nous le jugeons politiquement d'après ses positions (sur l'OTAN, les bases, la démocratie etc...). L'unanimité nationale, le fonctionnement régulier du régime démocratique etc, ne sont que des paroles dépourvues de sens...

2. Le KKE ne soutiendra pas de candidat qui est pour l'OTAN et les bases américaines... et soutien de l'autoritarisme... La proportionnelle simple, est le système électoral le plus juste et le plus démocratique qui ne définit pas pour autant l'orientation de la politique du pays (par exemple en 1936: les élections étaient faites ainsi, mais ceci n'a pas pu empêcher l'imposition de la dictature militaire)... En ce qui concerne le dilemme "soit vous votez pour notre candidat soit on aura des élections", nous choisissons indiscutablement les élections...

Première page: En pourchassant des profits politiques par l'accélération des élections, LA NOUVELLE DEMOCRATIE VEUT MAINTENANT DES PARLEMENTAIRES

Le KKE ne va pas soutenir un candidat qui sera support de l'atlantisme, de l'autorité et des discriminations... (répétition des positions du parti...).

20 avril

Première page: "Supra-partisan" mais... suivant la ligne partisane de la ND Monsieur Karamanlis

LE RECOURS AUX URNES: LA POSSIBILITE LA PLUS PROBABLE

Essai d'attraction des votes avec des promesses et des dilemmes extorquers... Monsieur Karamanlis a adressé aux partis de l'opposition l'appel pour élire un président supra-partisan... il a évité de concrétiser ses intentions... les députés sont appelés à voter "selon leur conscience" et lui "il va se mettre" "au dessus des partis" "... une telle position de la part des partis mènera à la stabilité du régime... s'adressent surtout à des petits partis (EDIK, KODISO, PC de l'intérieur) sans exclure la

possibilité d'une mise en accord... le développement le plus probable c'est les parlementaires prochaines... Monsieur Papandréou dit que les députés forment leur volonté politique dans le cadre du parti or l'élection appartient aux partis... l'intention de Monsieur Karamanlis est d'arracher avec des techniques de chantage, des consentements plus larges pour administrer comme un chef national les problèmes du pays... "Financial Times" ont écrit que Monsieur Karamanlis a l'intention de continuer à être le régulateur de la vie politique. Or le caractère politique de l'élection sort des faits eux mêmes... Les tensions au sein de la ND deviennent plus aiguës...

Monsieur Papandréou: Le président du Pasok Monsieur Papandréou se référant à la déclaration de Karamanlis a souligné entre autres... que les députés expriment la nation... mais forment leur volonté politique dans le cadre du parti... Les candidats (selon le règlement du Parlement) sont proposés uniquement par les partis... or l'appel de Monsieur Karamanlis envers les députés pour qu'ils arrêtent de décider collectivement pour sa candidature est un dédain pour les institutions démocratiques... le Pasok s'est déjà décidé de ne pas participer à l'élection du président par le parlement actuel qui n'exprime pas la composition du corps électoral... (les déclarations détaillées des Monsieur Karamanlis à la page 15).

Page 12: "Du Président" (C'est un article ironique—sur les tactiques de "vol" de votes, sur l'effort de Karamanlis de ressembler à Giscard—commentaire du slogan "Grèce-France alliance" et humour sur l'image et le fond).

27 avril

EDITORIAL: LA SEULE SOLUTION

(Sur le premier tour...) ... faillite des discours concernant l'acceptation générale de son candidat.

Au dessus des partis... mais comment le responsable numéro 1 pour la situation actuelle du pays peut être au dessus... devant les difficultés la droite utilise son arme connu la "dangérogie" ... Mais quels sont les dangers réels ... Election d'un Président de droite qui ne correspond pas au sentiment populaire... ne pas éloigner le peuple pour le gouvernement démocratique du pays. Seul le KKE s'est opposé clairement aux plans de la droite...

Première page: Intervention américaine aux évolutions politiques—l'

accès de Monsieur Averof à la fonction du premier ministre... est recherché...

Troisième page: Nécessité démocratique: les parlementaires avec le système de la proportionnelle simple...

Peut-il être élu? Et si oui quels seront les résultats? Les évolutions influenceront la vie politique du pays.

L'image du chef de la nation: La "présidentologie" (la littérature de la presse bourgeoise est nommée ainsi ironiquement) ... s'est précédée ... elle visait à une formation d'un climat favorable... Des promesses... tactique... de demander "la sincérité" moyennant sa presse amicale (par exemple "Akropolis") ... mais c'est clair ce qu'il recherche ... politique de négociations avec les petits partis (qui demandent la proportionnelle simple), et avec d'autres forces de l'opposition (selon au moins ce que "Vradyni" a soutenu) qui veulent l'élection de Karamanlis à la présidence sans vouloir voter ... des promesses (ministères etc) pour un vote favorable...

Sans doute le résultat du premier tour a donné raison aux spéculations des inspireurs de la "supra-partisanité" du Président... les six votes que Monsieur Karamanlis a reçu en dehors de la ND ont démystifiés ces mythes, puisque les trois viennent de l'EP¹⁰ et les autres trois des trois députés qui flirtent avec la droite... Le KKE a rejeté clairement la candidature de Karamanlis.

Le gouvernement veut au moins ... —faire certaine l'élection même avec uniquement 180 votes, —sauvegarder quelques restes du mythe qui déjà reçoivent des coups forts... Le KKE a proposé (comme absolument nécessaires) des parlementaires non corrompues avec le système de la proportionnelle simple... Le gouvernement a peur de cela—comme le montrent ses mouvements spasmodiques ... la justification que les délais constitutionnels du parlement sont de quatre ans est formelle et ne tient pas debout ... puisque: formellement il n'y a pas d'ordonnance négative pour une accélération d'élections (et c'est cette logique qui est la leur...) mais ceci heurte à leurs intérêts... L'essai de la droite est doublement dangereux: 1. il contient déjà la possibilité d'aventures futures qui ne peuvent mener qu'à des irrégularités, 2. l'aggravation des sujets nationaux critiques ne laisse pas de marges d'attente...

4 mai

Première page: Probable le recours aux parlementaires au cours du 1980 OCCASION PERTINENTE (pour la proclamation des parlementaires), ATTEND MAINTENANT LA ND. La droite cherche la création d'un climat politique favorable.

Demain lundi le troisième et dernier tour au parlement: la perspective la plus probable c'est les parlementaires au cours de 1980... des gens du gouvernement et Monsieur Karamanlis personnellement se sont orientés définitivement à leur accélération... au moment pertinent

— pour la stabilisation de l'influence politique de la ND
 — pour la régularisation de la situation intérieure du parti... (cette accélération avait été décidée avant le commencement des procédures...) pour les moyens économiques à la disposition du parti ... les possibilités d'un secours de la part de certains armateurs et des multinationales est étudié (pour avoir plusieurs millions par mois) ... Des activités ont lieu aussi à l'étranger: un "sous ministre" s'est chargé de cela puisqu'à cause de ses fonctions il se trouve très souvent à l'étranger ... Mobilisation. Des informations citent que les derniers jours les opposants de Monsieur Averof se sont mobilisés pour l'empêcher de devenir premier ministre.

La procédure pour l'élection de président finit... les 181 votes préjugent le "saut" du Premier Ministre vers la Présidence. Des énigmes restent non résolus... le tour de demain est encore considéré critique et une "surprise" n'est pas exclue... (des agents gouvernants n'excluent pas son rejet de la part de quelques députés de la ND aussi) ... le deuxième tour qui a donné à Monsieur Karamanlis un peu plus que la limite n'a pas modifié les données du problème... la supra-partisanité est citée à un ton plus bas ... le premier ministre a étendu les marges d'un soutien plus large. Le dilemme des petits: Après la position ferme du KKE et du Pasok contre la candidature de Karamanlis les soutiens peuvent être recherchés auprès des petits partis: KODISO, EDIK ou parmi quelques uns de leurs députés... selon des rumeurs, Alavanos et Tsouderou (KODISO), Xylouris (EDIK) pourraient donner leur vote à Karamanlis... Des activités sont déjà faites à KODISO... mais la disparition des petits partis n'est pas encore utile à la droite...
 "Coups d'œil au parlement" (Récit des petits incidents...).

11 mai

Première page: La composition complète du nouveau gouvernement.

Troisième page: OU MENE LA CRISE AU SEIN DE LA ND: (entre autres):
Le rôle du Président: ... c'est possible que le titre présidentiel peut être le facteur décisif des évolutions. C'est caractéristique ce que "Le Monde" a écrit ... que la Constitution qui donne des pouvoirs gaullistes au Président sera appliquée à la lettre... Karamanlis continuera son "gouvernement" autoritaire.

A N N E X E V I

Explication des dessins humoristiques publiés dans le "Rizospastis"

1. 2.3.1980

C. Karamanlis, est représenté en Sphynx (qui ne parle pas...); devant lui un citoyen lui montrant une liste de revendications:—Augmentation des salaires / "Non" à l'adhésion à la CEE / "Non" à l'OTAN / "Non" au terrorisme / "Non" à l'autoritarisme / Education pour tous / La paix, la détente, le désarmement.

2. 27.4.1980

Sur la chaise à poteurs est écrit "Présidence" et sur le chapeau du deuxième porteur "autoritarisme".

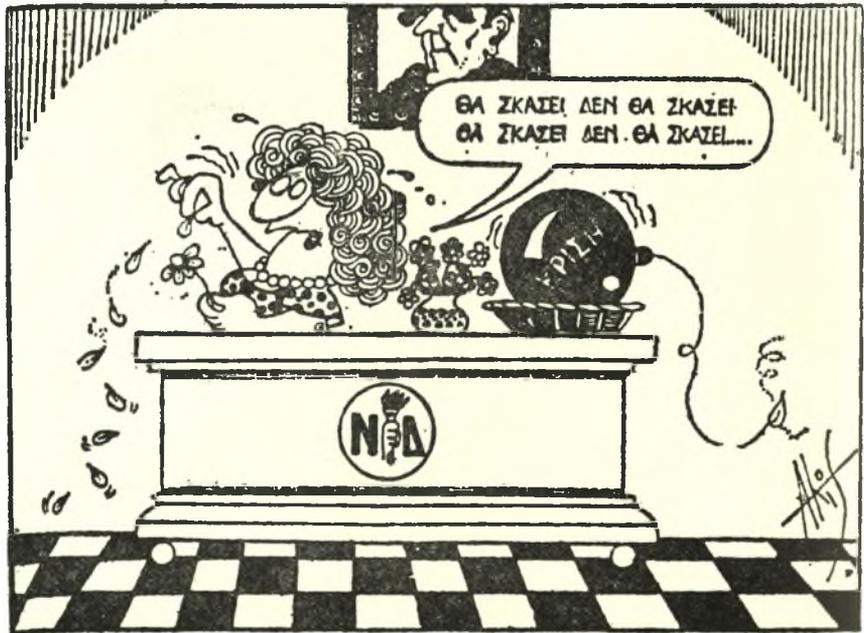
3. 4.5.1980

Karamanlis est présenté "couvrir" un œuf sur lequel est écrit: "Présidence".

4. 11.5.1980

La "N.D." assise à côté d'un ballon prêt à exploser (nommé CRISE) feuillette une marguerite disant: il explosera, il n'explosera pas, il explosera, il n'explosera pas...





2.4. "Eleftheros Kosmos" (= Monde Libre)

Quotidien du matin né durant la dictature pour soutenir son idéologie; sous titré avec une phrase de Solomos¹¹ "La Nation doit considérer comme national tout ce qui est vrai"; fondé par le soviétologue S. Constantopoulos, qui écrit aussi les éditoriaux, est un journal caractéristique de l'idéologie de l'extrême droite (dite "des nationalistes"—par opposition aux communistes) de ses positions: très fortement anti-communiste (pour elle Karamanlis "tournerait à gauche" parce qu'il a legalisé les deux partis communistes...).

Le journal est écrit en langue Katharevousa (archaisante) on peut y rencontrer plusieurs "tendances" de l'extrême droite celle d'EP— = Ethniki Parataxis / Parti National; mais aussi celle du PK— = Proodeftikon Komma / Parti du Progrès, nouvellement fondé par S. Markezinis, pro-royaliste...). Ce sont des tendances minoritaires, mais représentées quand même par des députés (quatre députés au parlement...); la diffusion moyenne de ce quotidien est 17.000 (par jour). On analyse toujours les numéros des dimanches pour les raisons qu'on a mentionnées plus haut.

La présentation de l'événement par "Eleftheros Kosmos"

25 mars

Première page: (Sous la rubrique "D'un autre point de vue"): Présidentologie.

La constitution dit "pour que tu sois élu au premier tour tu as besoin de 200 votes, pour que tu sois élu au deuxième tour tu as besoin de 200, et pour le troisième tu as besoin de 180... puisque finalement tu as besoin de 180 votes, pourquoi perd-on notre temps? ... quel est le sens de ce coup de faveur de 180 quand deux fois t'ont montré que tu n'est pas intéressant comme président? ... à quoi sert tout cela ... nous laissons les deux premiers tours qui se passent "pour les yeux"¹² ... on arrive au troisième et on calcule: 175 votes par ses députés, 1 par Monsieur Mavros, 1 par Monsieur Sergakis 4 du KODISO. 1 par Monsieur Iliou 2 ou 3 par l'EP, 1 de Monsieur Pnevmatikos, "fèves comptées" ...

11. Poète national.

12. Expression grecque qui désigne: "pour satisfaire les apparences".

Puisqu'on sait qui va être élu, à quoi sert cette élection? Qu'est ce qu'elle va prouver? Que le nouveau président sait faire l'addition ... pour qui se fait cette élection? ... Pourquoi on nous met dans un décor de "suspense à la Hitchcock" pour un cas où il n'y a pas de mystère? ... je propose que Monsieur Karamanlis soit nommé président sans votes et scénarios... simplement et droitement... pourquoi toute l'hypocrisie... il n'a qu'à dire qu'il a voulu, il a décidé et il a ordonné ainsi... qu'est ce qu'on dit là-bas? Que cette façon n'est pas démocratique? Je suis d'accord. Mais la seule façon démocratique serait l'élection directe par le peuple. Et ceci Monsieur Karamanlis ne le veut pas, ne l'a pas décidé et ne l'a pas ordonné.

Dernière page: Est-ce que Monsieur Karamanlis connaît ce qu'il est arrivé à Millerand? ...avoir pour les cinq ans qui suivent un président basé sur la minorité de '74 ... crise comme celle de la France en 1924...

30 mars

Première page: L'HABIT DELAISSE (LA LOQUE)

(C'est une comparaison du gouvernement avec un vieux manteau de Karamanlis dont il veut se débarrasser et cherche à qui le donner...).

Dernière page: Climat d'incertitude immobilise toute activité... l'horloge est arrêté depuis deux mois en attendant l'élection... atmosphère d' "allons voir ce qu'il va se passer" qui pourrait être évitée comme dans tout pays démocratique, où les partis présentent leur candidat...

Problèmes politiques: ALORS¹³: QUAND VIENDRA-T-IL?

MAINTENANT: QUAND PARTIRA-T-IL?

... Lors des événements de '74 tout le peuple l'a salué avec joie pour trouver la sécurité ... alors maintenant on se demande "quand il partira" ...

6 avril (Pâques)

Première page: COMMENT LE PEUPLE JUGE LE PREMIER MINISTRE EN TANT QUE CANDIDAT A LA PRESIDENCE (détails page 6)

MONSIEUR KARAMANLIS MET UNE CONDITION POUR PROTEGER SON AUTORITE: IL VEUT ETRE ELU AVEC AU MOINS 200 VOTES

13. C'est à dire en 1974.

— Selon une source très crédible... il a dit que s'il ne s'assure pas des 200 votes, il ne posera pas sa candidature... il procédera à des élections parlementaires et alors son élection sera certaine... seul empêchement serait Monsieur Markezinis qui peut lui piquer des votes...

Dernière page: "Climat doux il y a quand tous sont d'accord avec lui" (analyse).

13 avril

Première page: Lettre ouverte à Monsieur Karamanlis concernant sa candidature...

... je m'adresse à Monsieur Karamanlis l'individu... ne daignez pas une telle présidence... vous complétez la décadence du régime démocratique déjà très gravement falsifié et sa baisse à un pouvoir personnel ... deux événements font le problème... 1. En 1977, le peuple vous a désapprouvé (si De Gaulle ou quelqu'un d'autre parmi les politiciens de l'Occident était à votre place, il serait rétiré immédiatement) ... Si le président n'est que "décoratif" le problème ne se pose pas... mais la Constitution lui donne de pouvoirs immenses... si sous ces conditions vous revendiquez la présidence vous augmenterez l'irrégularité existante. 2. Le Parlement qui est né avec des failles... quand il se trouve en désaccord avec le sentiment populaire la Constitution prévoit sa dissolution... à ce désavantage de naissance du parlement, a été ajouté un autre... des députés élus sous le drapeau d'un parti ont sauté vers le gouvernement... ces députés élus ne représentant personne...ils ont été élus pour lutter contre Karamanlis... de facto fusion du premier ministre et du président ... infraction de l'article 120 de la Constitution qui ordonne le délit pour l'usurpation de la souveraineté populaire... nous pensons Monsieur Karamanlis que vous avez peur de la critique populaire... vous avez raison... ceci, en faisant me devoirs envers le pays. (S. Constantopoulos)

Première page: Effort pour créer un climat favorable pour le Premier Ministre:

Effort de son cercle restreint pour l'assurer de 200 votes qui satisferont Monsieur le Premier Ministre qui croit qu'il a le droit d'exiger de votes supplémentaires... Un représentant du gouvernement a dit que Monsieur Karamanlis s'est décidé d'agir pensant à l'intérêt national... Les points de vue du Kodiso: Monsieur Pesmatzoglou a dit que les mises en accord sur le sujet ne constituent pas du marchandage, mais sont

dans l'ordre de l'intérêt national... Monsieur Lambrias, collaborateur personnel de M. Karamanlis se demande si quelqu'un d'autre a l'autorité internationale de Monsieur Karamanlis et s'il y a d'autre solution...

Commentaire sur la représentation du Premier Ministre à Metz par Monsieur Averof "était-ce à cause de son bon français, ou à cause de pressions?"

(Une grande publicité pour "Vradyni"—le journal de Karamanlis—publie "Les grands moments d'un chef"—Karamanlis—est assez éloquente sur la ligne de l'extrême droite en Grèce...).

20 avril

Première page: Après avoir tourmenté le peuple avec son silence de plusieurs mois, DECLARATION-ENIGME DE MONSIEUR KARAMANLIS.

Les portes sont ouvertes pour toute possibilité
Markezinis: Les élections sont nécessaires pour éviter la crise institutionnelle.

(Le Premier Ministre) alimente en plus la nervosité existante puisqu'il fait de la littérature sur ce qu'il pourrait faire des circonstances passées au lieu de parler de ce qu'il compte faire maintenant...avec ses 15 "na" (préfixe grec intraduisible; il désigne de fois l'impératif indirect et de fois le subjonctif) ses "tha" (préfixe qui désigne le futur) et ses trois "si", dans les quelques 22 lignes dactylographiées de sa déclaration il contribue à l'ambiguïté... et comme Monsieur Markezinis chef des progressistes et ex-Premier Ministre, souligne "ce serait un crime de perdre encore du temps"...

(Suivent: le texte exact de la déclaration de Karamanlis et un commentaire sur son ambiguïté: Ainsi Karamanlis pourra prétendre qu'il n'a jamais posé sa candidature... il insiste qu'il désire 200 votes dès le premier tour; si les députés de son parti étaient libres de voter selon leur conscience, comme il le demande, c'est certain qu'un grand nombre de députés de la ND voterait contre—chacun pour ses raisons...

Suivent les réactions des partis: Déclarations:

Markezinis: ... pour la minorité de 42% de Karamanlis... nécessité d'élections parlementaires.

Papandréou: Science du droit constitutionnel: les députés représentent la nation mais dans le cadre de leur parti... c'est aussi l'esprit du règlement du parlement, or Monsieur Karamanlis dédaigne les institutions que la ND elle-même a imposées.

Zigdis: La caractéristique essentielle de Monsieur Karamanlis c'est toujours la vanité...

Pesmatzoglou: ... Le personnalisation de l'élection... désorientation du peuple.

Un dernier titre: l'autorité et comment elle est protégée: —sur la déclaration de Monsieur Karamanlis... selon laquelle il ne va pas discuter des sujets pour protéger l'autorité de l'institution... commentaire ironique...

Les deux partis communistes: le KKE appelle la totalité des membres de son comité pour définir sa position, et le KKE de l'intérieur dit qu'il ne voterait pas de représentant de droite¹⁴—publication des textes en entier, seulement après ces commentaires).

“Il ne demande rien”: représentant du gouvernement a parlé de la nervosité “non justifiée” de l'opposition puisque Monsieur le Président du gouvernement n'a demandé rien de personne! ... (commentaire ironique).

EDITORIAL: REGIME UNI-PERSONNEL

Quel est le sens exact de l'élection... quelle est la réalité derrière les formes institutionnalisées? ... L'essence de la situation intérieure de la Grèce. C'est que depuis juin 1974, a commencé la procédure de formation et d'imposition d'un régime non seulement de parti unique mais aussi de personne unique... La Grèce vit dans un système uni-personnel: le terme veut dire que le pouvoir s'est éloigné du peuple (or il n'y a pas de démocratie) et des mécanismes d'un parti (or il n'y a pas de parti unique). La volonté d'une personne a mis en désuétude la souveraineté populaire... une seule personne a le pouvoir contre la volonté du peuple... ressemblance à l'hégémonie de Rome... quatre phases du chemin de ce régime:

1. Les élections de 1974 quand Karamanlis était élu comme gouverneur...altération systématique des conditions pour la réalisation de la démocratie (monopole des mass média, culte de personne etc). Depuis 1976, une grande partie du peuple s'éloigne de Karamanlis.

2. Les élections de 1977: désapprobation de Karamanlis

3. Il décide de conserver quand même le pouvoir contre la volonté du peuple (sorte de coup d'état d'apparence légale) moyennant la loi électorale. Le régime est imposé au peuple.

4. Le saut à la présidence...

14. Les textes des deux partis communistes sont inversées; en fait c'est le KKE qui a tout de suite déclaré qu'il ne voterait pas “un Président provenant de la droite”.

La responsabilité des députés: (Sur les articles de la Constitution—concernant le vote: secret et selon conscience—...)

Dernière page: (Sur les actes de Karamanlis: l'échec total d'un politicien peut-il mener à la présidence?—commentaire d'un livre de Monsieur Mavros selon lequel, Karamanlis a personnalisé le pouvoir en s'éloignant du peuple)...

27 avril

Première page: Publication d'une lettre non publiée de Karamanlis en 1965, d'où l'articlier déduit son caractère: qu'il veut toujours imposer ses opinions; parti de cette analyse du caractère du candidat le rédacteur fait des évaluations du futur...

Cinquième page: Comment le peuple juge la "cuisine" de la ND pour la présidence (Gallup: d'où on déduit: —la dégradation du Parlement
—la nécessité des parlementaires
—que Karamanlis ne pourrait pas être supra-partisan)

4 mai

EDITORIAL: KARAMANLIS VEUT LA PRESIDENCE POUR CINQ RAISONS

1. Passion du pouvoir: 2. Peur de désapprobation populaire si des parlementaires sont faites. 3. Volonté de pouvoir gouverner sans être contrôlé. 4. Volonté d'utilisation de chaque premier ministre comme bouc émissaire (classant tout comme sa responsabilité). 5. Eviter d'être accusé pour sa politique étrangère...

(sur l'anti-constitutionnalité des présidentielles...). L'opéra: (la présidence comparée à une femme de harem habituée aux viols... (!) ...).

11 mai

CHAOS ET JALOUSIE—DES LUTTES AU SEIN DE LA ND

EDITORIAL (sur le rôle de la fin du système "personnel" ... La Grèce se trouve à l'état de l'époque néolithique ... a besoin de nouvelles mentalités...).

Dernière page: Une confession de Monsieur Karamanlis, dévoilée par l'académicien (ex ministre) Druon.

... tandis qu'il connaît l'histoire de son pays c'est naturel qu'il ignore

l'histoire de la Grèce, sinon, il n'écrirait jamais dans le Figaro que "Karamanlis est la Grèce, comme De Gaulle était la France". Comparaison de non semblables... car Karamanlis n'a jamais été protagoniste... la seule chose vraie, c'est que Monsieur Karamanlis ne voudrait jamais être à l'opposition.

18 mai

EDITORIAL: TROIS TEMOIGNAGES (DE FRANCE) POUR LE REGIME DE GRECE

Trois de mes points de vue ont été vérifiés par l'étranger:

1. Monsieur Karamanlis ne se voit pas en dehors du pouvoir (comme l'académicien Monsieur Druon—connaissance de Karamanlis à Paris—l'a affirmé ... —"Le Figaro").

2. L'articulation du pouvoir en Grèce change... il gouvernera sans être contrôlé. Monsieur le Professeur Duverger a assez bien étudié la réalité grecque pour donner son opinion: la constitution de 1975 donne au Président d'immenses pouvoirs (plus nombreux que ceux du président français) ... Le président de la République grecque a de grands pouvoirs...

3. La ND n'a pas voté un nouveau chef du parti mais un soumis de Karamanlis. Selon Le Monde—qui est considéré parmi les journaux les mieux informés—du 10 mai, qui a consacré un article principal à la Grèce ... Karamanlis continuera à gérer l'orientation politique grecque—Rallis n'aura que le devoir de l'application technique...

A l'étranger ils n'ont pas encore compris tout à fait la particularité grecque sur son régime unipersonnel; même chez nous cela n'a pas été conscient durant plusieurs régimes anti-démocratiques imposés aux Grecs malgré leur volonté.

25 mai

EDITORIAL: KARAMANLIS PREPARE PAPANDREOU COMME PREMIER MINISTRE

2.5. "Avghi" (= Aurore)

Quotidien du matin, organe du parti communiste dit de l'intérieur (son signe particulier: le signe du communisme à côté du drapeau grec: c'est "le chemin grec vers le socialisme"), dont les membres sont appelés des "apostats" de la part du KKE qui se veut orthodoxe (après une scission survenue en 1968; aux élections de 1974, les deux partis se sont présentés en coalition; à celles de 1977 chaque parti s'est présenté seul, et à ce moment, le KKE a été nettement supérieur); sa diffusion moyenne de 7.250 par jour est la plus basse de tous les quotidiens...) et le journal a beaucoup de problèmes économiques. Il sort depuis 1951 comme organe de l'EDA (qui—comme on l'a déjà mentionné, était créée en 1951 en regroupant les communistes puisque le parti communiste était dans l'illégalité...).

"Avghi", moins radicale que "Rizospastis", s'oppose en fait beaucoup aux lignes de ce dernier (antagonisme entre les deux fractions du mouvement communiste grec). Comme pour les deux autres quotidiens on étudie les numéros des dimanches de la période étudiée (c'est à dire mars-juin 1980).

La présentation de l'événement par "Avghi"

2 mars

Troisième page: Dans quelle mesure est-elle possible la cohésion du parti gouvernant?

Les deux tendances au sein du gouvernement et la marche sans retour de Karamanlis vers la présidence.

Il semble que l'élection est inévitable ... et qu'elle se fera durant la deuxième décade d'avril... bien sûr Karamanlis aurait préféré des meilleures circonstances... les 200 votes dès le premier tour... avec des réussites de sa politique étrangère (CEE) ... mais la Belgique et la Hollande (les seuls pays qui n'ont pas encore signé l'accord de l'entrée de la Grèce à la CEE) lui ont conseillé de ne pas attendre leur signature car il risque

Η ΑΥΤΙΓΗ



Μαΐου 1980
1778 - ΑΡΧΑΪΚΕΣ 18

ΚΑΤΕΡΓΗΘΕ ΟΡΓΑΝΟ ΤΟΥ ΚΚΕ ΕΣΤΕΡΙΚΟΪ • ΚΥΡΙΑ ΚΗ 4
ΔΙΕΥΘΥΝΕΤΑΙ ΑΠΟ ΕΠΙΤΡΟΠΗ ΠΕΡΙΟΔΩΝ Γ. ΕΤΟΣ ΙΤ'.
ΑΡΧΙΘΟΣ • ΥΓΑΛΟΥ 1778 - ΑΡΧΑΪΚΕΣ 18
Γραφείο: Άν. Κωνσταντινού 18 • Τηλ. Κέντρο: 88.51.831-3-4 • Συναρμόν: 82.31.830 • Διαφορές: 82.31.830 • Τυπογραφείο: 58.37.06

ΣΥΝΕΛΦΘΗ.
ΣΙΗΝ ΤΑΥΡΙΑΔΑ
Ο ΑΠΑΤΟΛΑΧ
ΜΑΝΤΑΡΙ

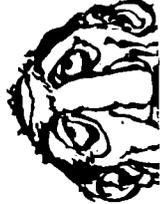
Στή σελ. 2

ΕΝΤΕΙΝΕΤΑΙ Η ΔΙΑΜΑΧΙΑ ΣΤΗ ΡΑΛΛΗ-ΕΥΑΓ. ΑΒΕΡΩ

Ψύχο η τρίτη και τελική ψηφοφορία για την έκλογη Προέδρ

ΚΑΛΥΠΤΟΝΤΑΙ άρα οι εκλογές αλλοιώνει του προέδρου Δημόκριτος με την τρίτη και τελευταία ψηφοφορία. Η ΝΔ προτίθει σε όλα τα θέματα που προκύπτουν από την ανάληψη των αρμοτήτων του προέδρου. Η ΝΔ προτίθει σε όλα τα θέματα που προκύπτουν από την ανάληψη των αρμοτήτων του προέδρου. Η ΝΔ προτίθει σε όλα τα θέματα που προκύπτουν από την ανάληψη των αρμοτήτων του προέδρου.

ση του το βόλετο της Δεξιάς ή με προώθη της Τρίτης. Η σύγκληση της ΚΟ δεν μπορεί να πραγματοποιηθεί παρά άνω της Τετάρτης ή Πέμπτης.



Με όλη του βέβη ή από άλλου ή προέδρου.

Ο ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΣΜΟΣ
ΡΑΛΛΗ - ΑΒΕΡΩΦ
Στη μαζική ψηφοφορία, ο δημοκρατικός προέδρος της ΝΔ προτίθει σε όλα τα θέματα που προκύπτουν από την ανάληψη των αρμοτήτων του προέδρου.

στο χώρο του ελέγχου, παρ' όλη την προέδρου.

Η ΝΔ που φέρει τον όνομα της προέδρου.

πλήρως εκλεγμένη προέδρου.



Απομακρύνει προέδρου.

Μετά τις εκλογές, ο προέδρου.

d'attendre très longtemps... alors, sans l'éblouissement d'une dernière réussite... avec les grands sujets nationaux en suspension, et tous les problèmes intérieurs tendus, et en plus avec un accord difficile des forces parlementaires... plus difficile encore sous la polarisation causée par la ND et le Pasok,...Monsieur Karamanlis marche vers la présidence... et il ne peut pas réviser sa décision...

Les deux tendances:

Le départ de Karamanlis laissera un vide (explication des deux tendances Rallis-Averof au sein de la N.D.).

Peuvent ces deux tendances coexister? C'est notre question, posée aussi par des diplomates étrangers et des amis de la ND (par exemple Madame Vlachou¹⁵ qui la pose de façon indirecte: elle voit le schisme du parti... les deux nouveaux partis réuniraient beaucoup plus de votes que la ND telle quelle, pouvant coopérer après les élections...). Le lecteur se demande si tout ceci est possible... la réponse n'est pas l'affaire de cet article qui ne veut pas s'occuper des problèmes intérieurs des autres partis.

30 mars

Troisième page: Le "bateau" et les détails d'une élection...

Il y a donc un bateau nommé Grèce, ... ses gouverneurs ne se mettent pas d'accord... (de nouveau analyse des désaccords au sein de la ND...).

L'information du peuple: Monsieur Karamanlis n'a pas encore senti le besoin d'informer le peuple... sur sa candidature... peut-être parce qu'il croit que tous les sujets du pays sont son affaire personnelle... des informations disent que le premier tour se fera aux alentours du 19 avril, et que Monsieur Karamanlis, pour informer "à temps" le Parlement la communiquera le 14 avril...

Personnellement nous croyons que Monsieur Karamanlis a déjà décidé que finalement il sera candidat à la présidence ... chaque citoyen démocrate se demande: pourquoi il devrait tellement attendre M. Karamanlis? ... nous savons déjà que le gouvernement répondra que Monsieur Karamanlis regarde l'intérêt national... mais celui ci ne peut pas être en relation étroite uniquement avec ce qu'il se passe les derniers jours... car c'est la volonté du peuple ... les pressions de l'étranger viennent après ... nous craignons donc que la décision de Karamanlis ex-

15. Directrice du journal "Kathimerini".

prime simplement son envie de gouverner ... le moins que le peuple connaît le mieux. Mais l'information est un des éléments essentiels de l'unité nationale à laquelle s'adressent si souvent les gouvernants.

Cinquième page: "Malgré tout la nouvelle circule..."

(C'est un très grand article—interview—analyse de la politique grecque et de l'information intérieure...).

Sixième page: Pour la présidence de la République. Pour la préparation électorale

(Analyse de la situation actuelle, et le sujet de la présidence sur la polarisation ND et Pasok...).

6 avril

EDITORIAL: L'HEURE DES INITIATIVES

Nous marchons vers des évolutions de caractère politique plus sérieux, immédiatement après Pâques... nous nous approchons d'un point de carrefour: l'élection du nouveau président. Nous arrivons à un moment essentiel qui peut être un point de départ pour des évolutions d'une signification beaucoup plus essentielle que ceux qui sont normaux lors d'une telle élection. Car indépendamment du fait que selon la Constitution le président est un homme étatique suprême, il ne peut pas et ne doit pas exercer de pouvoir réel ... et substituer le parlement et le gouvernement ... aujourd'hui l'élection du président prend d'autres dimensions et peut être le point de départ d'autres évolutions...

— si le parlement n'arrive pas à élire un président, on aura des parlementaires...

— sinon... se fera l'élection d'un Président de caractère partisan stricto sensu...

— une atmosphère positive: serait l'élection d'un président d'acceptation plus générale pour laquelle les partis sont d'accord... les initiatives des partis doivent être prises pour les parlementaires et le changement de la loi électorale: avec la proportionnelle simple)...

Le KKE de l'intérieur, croit que le problème de l'élection ... est une provocation pour les partis gauchistes ... montrer une solution à la ND pour une élection de président d'acceptation générale...

— élargissant l'autorité des forces démocratiques

— (faisant du président) ... arbitre de l'union populaire...

— montrant au peuple qu'il peut exister une base réaliste... pour changement... C'est maintenant l'heure des décisions...

13 avril

EDITORIAL: LES RESPONSABILITES DE MONSIEUR KARAMANLIS

Où mène-t-il la démocratie M. Karamanlis? Nous sommes arrivés jusqu'au (dernier moment) et il n'est pas encore connu qui sera de nouveau Président... A la presse, il y a des mois maintenant, des feuillets sont publiés quotidiennement et la vie publique devient un mythe tandis que Karamanlis apparaît comme la sphinx à un problème que les jongleurs essaient de résoudre.

... Cet obscurantisme, à qui sert-il? Le fait que le Président est élu par le parlement ne veut pas dire que son élection doit être objet de "cuisine" partisane... le Président doit exprimer la volonté de la nation... le politicien qui s'intéresse à la dignité du Président ... sape son rôle futur quand il essaie d'être seulement un président partisan. Monsieur Karamanlis dans le cadre de la société bourgeoise où nous vivons, veut être élu Président mais quand il s'occupe du sujet comme chef de parti, réfute ces conditions... les institutions démocratiques sont sapées... le futur du pays apparaît obscur...

Karamanlis, répondra que puisque l'opposition ne le vote pas, il essaiera de s'assurer du vote des siens... et de ceux qui il pourra convaincre... ce qui n'est pas une réponse...le refus préliminaire d'avoir quelque relation que ce soit avec l'opposition signifie qu'il a décidé de ne prendre en considération—si il est élu—aucune de ses opinions et propositions... si le système de la proportionnelle simple était mis en application... le chemin des mises en accord serait ouvert... Karamanlis le refuse a priori... et tant qu'il voit les limites se serrer autour de lui il devient plus enfermé et les fabrications partisans essaient par la conviction et l'importunité et aussi par des promesses et des donations, de compléter les "fèves" qui lui manquent jusqu'aux 180 votes ... ce qui n'est pas politique d'un chef de nation comme il aime paraître Monsieur Karamanlis... la communication du nom du candidat... et ses lignes politiques générales éclairciraient la situation et permettraient la manifestation des réactions du peuple... qui est systématiquement ignoré.

On écrit tout ceci, en sachant les difficultés que rencontre Monsieur Karamanlis dans son propre parti, ... qui sont le résultat de ses propre manœuvres... si la ND fonctionnait comme démocratie et non pas comme pouvoir d'un chef, tout serait différent—comme aux partis bourgeois de l'Europe... Mais les responsabilités de l'opposition aussi existent et surtout celle de l'opposition officielle du Pasok, qui a refusé

d'accorder son activité au sujet du président avec celle des autres partis de l'opposition justifiant ceci en disant qu'étant donné que l'opposition ne peut pas élire un président et que il n'y a pas de probabilité d'accord avec le gouvernement, tout effort serait vaniteux... ce qui est une politique négative car si l'opposition se mettait d'accord, le facteur "peuple" ferait sa présence active et serait une pression pour une solution plus démocratique... le refus de l'opposition d'intervenir avec toutes ses forces... a causé la neutralisation du peuple et la facilitation des activités "de palais"¹⁶ de Karamanlis... nous lui avons laissé le champs libre... le refus du Pasok vérifie peut-être la rumeur selon laquelle Karamanlis et Papandréou se sont mis d'accord malgré les prétentions contraires de ce dernier.

Le sujet de l'élection n'est pas sans relation avec les évolutions futures: le gouvernement fera ses quatre ans? ... l'administration est en paralysie c'est la frugalité, la chute continue du drachme, le futur est incertain... nous sommes arrivés aux limites des responsabilités, dont les plus lourdes incombent au parti dominant et son chef qui manipule le sujet de son élection comme une affaire personnelle.

Troisième page: L'ambiguïté autour de la marche de Karamanlis à la présidence: CONCEPTION PATRIARCALE OU EMPECHEMENTS IMPOSSIBLES A RESOUDRE.

Le prolongement fascinant de l'ambiguïté concernant les intentions du premier ministre ... semble être en relation avec des questions problématiques... c'est très probable qu'il n'a pas encore pris de décisions définitives (quoiqu' on dise) que son recul maintenant est inimaginable... ces problèmes sont comme les décrivent des sources de son entourage immédiat:

— sur l'unité de la ND—les problèmes nationaux quis se trouvent à l'impasse—le compte des "fèves" : aura-t-il les votes nécessaires?....

Dernière page (Les histoires de Monsieur "Klafsigelos" = "Pleure-rit"
Des histoires comiques sur la candidature...)

20 avril

Première page: ELLE N'EST PAS SUPRA-PARTISANE LA CANDIDATURE
DE KARAMANLIS SOULIGNE L'OPPOSITION

Monsieur Karamanlis a rompu—enfin—hier son silence disant

16. C'est à dire "autoritaires"—comme à l'époque de la royauté où le "Palais" faisait ce qu'il voulait...

qu'il pourrait poser sa candidature sous deux conditions: 1. éviter la politisation de l'élection; 2. que les députés soient libres à voter selon "leur conscience". Si ces conditions ne sont pas acceptées par les partis... il ne précise pas ce qu'il ferait concrètement... Au fond il a évité de s'engager définitivement ... ou découvrir son mouvement prochain, laissant entendre que sa décision finale il la prendra mardi, après demain... Il a évité de dire quoi que ce soit concernant les élections parlementaires. A sa déclaration tous les partis de l'opposition démocratique, ont réagi presque immédiatement restant, fidèles à leurs positions et en soulignant que n'importe quelle candidature "supra-partisane" comporte des obligations précises ou selon nous des réponses politiques acceptées par la grande majorité de notre peuple. Au lieu de réponses "politiques" Monsieur Karamanlis s'est satisfait de déclarer que ses questions qui ont été posées pourraient être discutées ce qui ne devrait pas être fait pour l'autorité de l'institution" ... (Publication de la "réaction gouvernementale" aux réactions des partis—qui selon le rédacteur, montrerait que le gouvernement ne s'attendait pas à des réactions immédiates...).

Les partis de l'opposition démocratique soutiennent que Monsieur Karamanlis ne peut pas être un candidat commun ... Le PC de l'intérieur souligne que Monsieur Karamanlis pourrait aider pour trouver une telle candidature... Pasok s'est manifesté surtout contre la deuxième condition disant qu'au fond cela signifie que les partis doivent arrêter d'avoir une ligne ... Monsieur Zigdis a refusé de discuter pour des choses du fond (puisque'il n'y a pas de concordance de vues parmi ses députés) tandis que le KODISO a déclaré qu'ils restent fidèles à ses positions. Le président de l'EDA M. Iliou a déclaré qu'il ne votera pas pour (suivent les textes exacts).

Troisième page : DISSOLUTION DU PARLEMENT QUAND IL N'ELIT PAS
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (article de M. Roti,
Dr en Sciences Politiques)

...La dissolution devient automatique quand l'élection de président n'est pas possible ce qu'on ne rencontre nulle part à l'"Ouest"... ce qui n'est bien sûr pas la seule cause pour laquelle il voudrait la supprimer ... mais parce qu'elle n'exprime aucune nécessité pour un meilleur fonctionnement de l'institution de l'élection de président... L'interprétation est nécessaire puisque'il est possible qu'elle soit appliquée... article 32 ... La Constitution impose l'élection du Président indirecte

(de la part du Parlement), principe qui s'oppose au sens de la souveraineté populaire ... favorise la polarisation.

27 avril

EDITORIAL: PRESIDENT D'UNITE ET NON PAS DE SCHISME

... avant de voir qui peut être le nouveau président, il faut dire qu'est ce qu'il doit être et si l'actuel Parlement peut donner président. Qu'est ce que cela signifie dissolution du Parlement et élections? Dans le Parlement actuel: qui aurait du profit (d'une telle solution)? La droite pour avoir une nouvelle majorité. Des partis de opposition veulent des parlementaires, ce qui serait catastrophique dans une période de crise comme la nôtre...

Le pays a besoin d'un Président supra-partisan, et élu par la grande majorité du parlement... il faudrait qu'existent des accord qui n'ont jamais existé... Monsieur Karamanlis part lentement du seuil de l'histoire... le devoir de l'opposition qui paraît urgent, c'est: une attitude commune pour une solution acceptée par tous.

Troisième page: LES MESSIANISMES NE SONT PAS GARANTIE POUR UNE ELECTION.

Si tout va bien le cinq mai, il sera président. Les Français disent que avec un "si" tu peux mettre Paris dans une bouteille mais ... sinon: le pays sera emmené à des parlementaires précaires... responsabilités du gouvernement et de l'opposition...

La logique de la droite: le peuple doit connaître le cours de choses possible... nous écrivons pour dire que les messianismes n'assurent pas la victoire... au lieu des marchandages (179-180-... votes...) le gouvernement pourrait créer les conditions qui permettraient la création des conditions pour un Président d'acceptation commune...

Dernière page: "Klafsigelos" (Sur la non information des mass-média étatiques qui n'ont pas présenté l'attitude de l'opposition).

4 mai

Première page: LA LUTTE ENTRE RALLIS - AVEROF DEVIENT TENDUE

Demain les procédures d'élection du président se complétant avec le troisième et dernier scrutin vers lequel la ND marche avec l'espérance que Karamanlis aura 2-4 votes de plus. Il n'y manque pas—cela va de

soi—une ombre d'inquiétude pour des surprises éventuelles renforcée par le fait que depuis hier une campagne sauvage et violente des députés de l'EP ... en parallèle avec les mouvements de conspiration au sein de la ND de la part des cercles favorables à l'"ex"¹⁷ coopération avec un grand armateur connu¹⁸.

Entre-temps, au sommet de la ND la lutte sur l'héritage est tendue. L'équipe parlementaire se réunira au milieu de la semaine prochaine puisque selon le règlement de la ND 48 heures sont exigées au minimum pour envoyer les télégrammes chez les députés. Ainsi si M. Karamanlis dépose sa démission le lundi soir, la convocation de l'équipe parlementaire ne pourra pas se réaliser avant mercredi ou jeudi...

Déjà les procédures pour la candidature des Rallis-Averof, selon des sources bien informées, sont déjà mises en mouvement. Il est probable qu'une troisième candidature de la part de Monsieur Mitsotakis soit posée. Monsieur Karamanlis semble décidé de n'intervenir pour personne et il est dit qu'il fait des efforts dramatiques pour conserver l'union du parti (suit un commentaire sur l'antagonisme Rallis-Averof et les détails sur la procédure de l'élection).

Troisième page: Si demain tout va bien pour Monsieur Karamanlis...

Si Monsieur Karamanlis est élu demain il sera le troisième président après la chute de la junte. Communiquant ses décisions... il a dit qu'il voudrait être au-dessus des partis. Le pays en aurait en fait besoin d'un tel président... L'opposition démocratique a proposé des "garanties" dont Karamanlis n'a même pas voulu discuter; au milieu d'autre chose, sa presse amicale a dit aux partis:

— soit vous votez Karamanlis soit vous sapez le régime
 — " " " " " " soit vous menez à une crise de régime
 — " " " " " " soit vous menez le pays vers des

élections précaires qui auront comme cause la disparition complète des petits partis ... parce qu'ils ont refusé, la ND a voulu voler des votes de quelques indépendants... grande moyenne pour s'assurer de quelques votes de plus... il disait qu'en tant que Président il ne ferait que conseiller et que le président est une dignité et non pas une fonction.

Ce serait vraiment bien mais il y a beaucoup de cadres politiques qui en doutent fort; non seulement à cause de la personnalité dynami-

17. On appelle ainsi l'ex-roi Constantin.

18. C'est à dire Niarchos.

que de Monsieur Karamanlis en relation avec sa conception moyen-nageuse de son rôle dans la politique du pays... mais à cause du fait que la constitution '75 donne au président des pouvoirs déterminants... et des moyens de pression envers le gouvernement. A quoi une telle Constitution lui serait utile si il n'allait pas l'appliquer?

Vers une nouvelle tension à notre vie politique: ... le centre de décisions se transporte du bureau du premier ministre au palais présidentiel... surtout aujourd'hui que son héritier à la ND sera soumis à lui ... mais qu'est ce qu'il va se passer si demain une majorité différente vienne au parlement? ... jusqu'aux élections prochaines il essaiera de former un nouveau modèle de relations différent de celui déjà formé durant les cinq ans de présidence de Monsieur Tsatsos. A ce moment si l'opposition vient au pouvoir, il y aura un statu quo dans ces relations (contrôle paternaliste) ... des heurts... dont on ne peut pas maintenant prévoir l'évolution.

11 mai

Première page: HIER LE SERMENT D'UN GOUVERNEMENT D'UN ARRANGEMENT PROVISOIRE

(Déclarations... la composition du nouveau gouvernement suivie du commentaire "Les mêmes personnes à d'autres places"...). Le jeudi a eu lieu le serment de Monsieur Karamanlis...

Troisième page: Quelle sera la nouvelle phase?

Après l'élection du nouveau président et la formation du nouveau gouvernement: Nouvelle phase pour l'histoire de la ND et de la vie politique du pays en général ... Problèmes économiques (stabilité et inflation) ... Problèmes de gouvernement, de modernisation du pays et des institutions puisque dans quelques mois commencera la validité du statu quo pour l'entrée à la CEE ... sujets nationaux ouverts (OTAN, Etats Unis, Turquie...) la crise internationale (Afghanistan, Iran, M. Orient etc) puisque Carter veut une coopération de plus en plus étroite avec ses amis atlantiques. Il est déjà connu qu'au sein de la ND il y a beaucoup de problèmes et des différences de point de vue ... le problème est comment le nouveau gouvernement qui reste mono-partisan et de droite envisagera ces problèmes (ND: l'élection Rallis fâche les "Averofiens").

*18 mai***EDITORIAL: IL FAUT VAINCRE LA LIGNE DROITE**

Monsieur Karamanlis s'est installé au palais présidentiel et il a reçu les félicitations (en tant que Président "de tous les Grecs") de toutes les forces à l'exception de l'EP—le cas de Monsieur Zigdis est d'un autre ordre— ... pour montrer son mécontentement (selon le fanatisme d'"Eleftheros Kosmos"); l'évolution ne doit pas être exclue ... Les travailleurs de notre parti ne s'intéressent pas aux changements de visage mais au changement de politique.

*1er juin***LES PARTIS POLITIQUES A LA NOUVELLE SCENE**

Nouvelle phase de notre vie politique loin de tout ce qui avait été dit durant l'époque des élections—nouveau climat ... des changements impressionnants—le changement du leadership de la ND (analyse sur le Pasok, ses positions politiques, son "ouverture" sur des partis gauchistes de l'Europe)...

Explication des trois dessins humoristiques du quotidien "Avghi"

- A (du 13 avril): La "vie" d'un homme dans une société autoritaire; depuis son bas âge quand il posait des questions sur les décisions de sa maman et elle lui répondait "ce n'est pas ton affaire"; puis au chef des scoots, au maître de l'école, au capitaine d'équipe au foot-ball, au caporal de l'armée, au patron de son travail, recevant toujours la même réponse... Quand enfin Karamanlis demande si il y a de questions, l'homme répond: "Je n'en ai plus"...
- B (du 20 avril): Michel Ange: "La deuxième apparition!"
- C: Les 12 dieux, les 9 muses, les 7 sages, les 4 évangélistes, les 3 hiérarques (prélats), les 2 dophins, Constantin Karamanlis, et sur le vide est écrit: "Les Grecs"...

Η ΑΥΤΗ • ΚΥΡΙΑΚΗ 15 ΑΠΡΙΛΙΟΥ 1970

ΜΑΜΑ...
ΤΙ ΠΑ'ΝΑΚΑΝΕΝΕ
ΣΤΗ ΘΕΙΑ
ΚΟΥΛΑ;



ΓΙΑΤΙ
ΡΟΤΑΣ;



ΑΓΓΕΛΑ...
ΓΙΑΤΙ ΤΟΥ ΑΓΓΕΛΑ
ΤΟΥ ΙΕΝΕ
ΜΑΚΕΔΑ;



ΠΑ ΝΑ
ΡΟΤΑΣ;



ΚΥΡΙΕ
ΓΙΑΤΙ Η'ΕΒΑΛΕΤ
ΣΤΟ ΠΥΞΙ
ΦΡΑΝΙΟ;



ΝΑ ΗΝ
ΡΟΤΑΣ



ΑΡΧΙΣΤΕ
ΤΙ ΣΥΜΒΕΙΝ
ΚΑΤΕΒΑΙΝΤΕ ΤΗΝ
ΚΥΡΑΚΗ;



ΓΙΑΤΙ
ΡΟΤΑΣ;



ΜΟΧΛΑ
ΜΕΤΟ
ΕΣΤΕΡΕΤ;



ΓΙΑ ΝΑ
ΡΟΤΑΣ



ΑΓΕΝΤΙΚΟ
ΠΟΛΛΑ ΚΟΝΟΜΑΣ
ΤΗ ΨΔΟΜΑΔΑ;



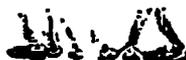
ΝΑ ΗΝ
ΡΟΤΑΣ



ΚΑΝΜΙΑ
ΕΡΩΤΗΤΗ



ΟΧΙ ΠΙΑ
ΟΧΙ ΠΙΑ





ΕΠΙΣΤΗΜΟΝΙΚΟ ΚΕΝΤΡΟ
ΕΡΕΥΝΑΣ ΚΑΙ ΔΙΔΑΚΤΙΚΗΣ



ΟΙ 7 ΣΟΦΟΙ



ΟΙ 4 ΕΥΑΓΓΕΛΙΣΤΕΣ



ΟΙ 3 ΙΕΡΑΡΧΕΣ



ΟΙ 2 ΔΕΛΦΙΝΟΙ



ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ ΚΑΡΑΜΑΝΛΗΣ



ΟΙ ΕΜΗΝΕΣ

ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΣ ΚΑΡΑΜΑΝΛΗΣ
ΑΓΡΑΦΗ

II. LES VERSIONS

1. La "thèse" ("Nea Poria")

Sources du journal (mentionnées) : le journal déclare que ses "sources" d'information sont: les "observateurs politiques objectifs" ou "observateurs politiques" tout court; les organes des autres partis; la recherche (sondage "scientifique"...); la Constitution de 1975; le journal "The Guardian"; des déclarations et des discours divers.

L'information : (Très curieusement la première "information" gouvernementale à l'occasion des élections présidentielles, concerne l'attitude du chef du premier parti de l'opposition vis à vis de ces élections).

Les règles parlementaires (la Constitution) exigent des élections présidentielles vers la fin du service d'un président, or le Pasok refuse d'y participer voulant la dissolution du Parlement qui selon lui ne représente plus les Grecs; pour qu'un président de droite ne gouverne pas le pays pour les cinq ans à venir.

Tous les groupes parlementaires sont contre le PASOK, comme le prouvent leurs déclarations concernant l'attitude du Pasok (présentation de leurs opinions en bref) ce qui oblige son président à réviser ses positions pour ne pas être isolé; il est n'importe comment très inconséquent et beaucoup de ses députés (au moins trente), sont contre l'abstention et ont peur que si leur chef conquiert le pouvoir ne suivra pas de procédures démocratiques qu'il propose; d'ailleurs le nombre de ses électeurs diminue comme le prouve une recherche...

L'autorité de Monsieur Karamanlis est internationale et sa popularité devient de plus en plus grande (comme le prouve un "gallup"). Le Pasok est envahi par les thèses marxistes: ses "menaces" pour faire des parlementaires, ne sont qu'hypocrisie, puisqu'en fait il ne veut pas d'élections parlementaires en ce moment. Il veut faire peur aux petits partis pour les obliger à voter Karamanlis et ainsi éviter les parlementaires. La ND ne comprend pas le mécontentement dû à l'élection présidentielle qui s'approche, puisque c'est une chose naturelle exigée par la Constitution; les agitations n'ont leurs sources qu'à un "aveuglement" partisan.

Monsieur Karamanlis accepte sa candidature à la présidence (information donnée le 20 avril...). Selon ses déclarations, la politisation de l'élection doit être évitée pour qu'il puisse être "au dessus" des partis (comme l'exige la Constitution qu'il a formé en 1975). Il n'a aucune ambition maintenant; il a refusé de donner de précisions pour sauvegarder l'autorité de l'institution.

Cette élection est un sujet très important. La popularité de M. Karamanlis devient de plus en plus grande, ses services envers la nation sont innombrables; il est facteur de stabilité des institutions et du fonctionnement régulier du régime. Les étrangers le considèrent déjà comme Président certain; il serait élu dès le premier scrutin si les députés de l'opposition étaient laissés à voter selon leur conscience; mais le PASOK a toujours boycotté le régime démocratique. Toute évolution dépend maintenant de Monsieur Karamanlis.

Avec son élection le pays entre dans une nouvelle époque de son histoire. M. Karamanlis est un Président d'approbation générale; M. Papandréou, le Président du PASOK, a reconnu comme promi l'élection, malgré le fait que son parti s'est abstenu des élections. Monsieur Karamanlis ayant créé un parti type nouveau en Grèce (basé sur les principes et non pas sur les personnes) a fait triompher la démocratie. Après son succès tout va de mieux en mieux (notre diplomatie est au "premier rang" et notre Président impeccable...).

2. Les antithèses

Ce sont des antithèses par rapport à un point de référence précis: le point de vue gouvernemental, la présentation officielle; elle est bien-sûr toujours partisane or à priori non pas plus objective que celle des autres, mais étant donné que:

— source d'information en Grèce c'est le gouvernement (d'ailleurs l'audiovisuel est entièrement sous contrôle étatique...)

— il n'y a pas en Grèce de journal du genre du "Monde" c'est à dire d'une information plus ou moins "objective" puisque là aussi il faut nuancer; comme l'a justement montré une étude sur "Le Monde"¹⁹:

"Le Monde n'est pas un journal d'opinion, mais d'information. Il ne défend pas, ouvertement du moins, une ligne politique donnée;...au service d'aucun parti. De son indépendance, de son impartialité, de son

19. Voir l'article des Girault J. & Guedj A. intitulé "Le Monde, humanisme, objectivité et politique", p. 11, 12, 13, 14, 252, 253.

sérieux dépend en effet la confiance qu'on lui accorde dans les milieux intellectuels les plus larges. ... Le succès indéniable du Monde démontre l'efficacité des mythes qui l'assurent: le mythe de l'objectivité, de la liberté de pensée, de l'indépendance à l'égard des forces politiques. ... L'information fournie par Le Monde porte sur les faits et sur les idées. Les faits impressionnent d'abord par leur richesse. Le Monde il faut le reconnaître, est un journal bien informé. ... Mais ce n'est pas un hasard si ces contributions—politiquement si diverses—renforcent, tout en la masquant, l'unité idéologique du journal. Le Monde forme un tout. S'il joue sur plusieurs registres, c'est avec le même clavier. ... Généreux, libéral, soucieux de la défense de la démocratie, anti-communiste subtil mais fondamental, ces caractères, quand ils apparaissent dans les écrits du directeur du Monde, reflètent une pensée politique excluant toutes les racines d'un engagement complet pour une cause militante. Partisan et allié difficile, Sirius, de même, sait être un ennemi farouche, intransigeant et souple à la fois sur les principes. Tous ces caractères font un grand polémiste, une figure respectée du journalisme français, membre hautement représentatif de cet ensemble qu'est Le Monde". Pour être donc plus précis, on devrait dire qu'il n'y a pas de journaux si "subtils" comme "Le Monde" en Grèce; ils sont plus clairement "journaux d'opinion"; et comme il n'y a pas de journal-témoin d'objectivité, et qu'il y a d'une part audio-visuel et journaux "pro-gouvernementaux" qui sont clairement partisans, d'autre part les opinions des différents partis, on a pensé que la dichotomie: thèse-antithèses serait pertinente pour l'étude de ce cas spécial..

a) "*Exormissi*"

Sources mentionnées: Le journal reconnaît comme "source" de son information: les observateurs des affaires politiques de notre pays"; les nouvelles du parlement; le conseil du comité du parti; les journaux gouvernementaux; le droit constitutionnel..

L'information: La constitution de 1975, pour laquelle le PASOK avait voté contre, attribue au Président de la République des pouvoirs énormes (dont le plus grand: la possibilité de renvoi des lois votées au Parlement). D'autre part le Parlement de 1980 n'est pas représentatif des Grecs (puisque la droite est devenue minorité). Ce n'est pas possible pour les socialistes de coopérer avec la droite pour l'élection d'un président qui est élu pour cinq ans par un parlement non représentatif—où la droite élirait à tort un Président à elle.

La meilleure solution serait un appel à la volonté du peuple—recourant à des élections parlementaires (pour avoir un parlement représentatif qui pourrait élire un président); le peuple, veut le changement maintenant, tout de suite; il veut que ce soit le Pasok qui emmènera au changement; pour cela le parti a déjà choisi ses candidats et peut se présenter aux élections. Karamanlis ne peut pas être sûr même pas pour les votes de ses députés; pour cela il a l'intention d'exercer des pressions sur les petits partis (qui ont peur des élections...) pour avoir les votes de leurs députés, et aussi de répandre des rumeurs terroristes telles que "Karamanlis ou chaos" etc.

Ces présidentielles sont liées à des évolutions politiques très sérieuses pour le pays. Il faudrait que puisque le nombre des pouvoirs du Président est grand, soit qu'il soit élu directement par le peuple, soit par un "corps mixte" constitué par trois cents députés, et trois cents représentants locaux. Le régime fondé sur la Constitution de 1975 en vigueur est plein de faiblesses: soit la Grèce aura un gouvernement autoritaire (exercé par Monsieur Karamanlis lui-même et un premier ministre qui lui obéit à tout...) soit on se trouvera devant une situation de crise (quand Karamanlis sera en conflit avec un premier ministre, qui "ne lui obéirait pas" ayant une idéologie opposée); ce sont les conséquences d'une constitution votée par intention personnelle. Notre position ne mène pas à l'irrégularité puisque n'importe comment nous ne mettons pas en doute la possibilité formelle du parlement actuel d'élire un président.

Karamanlis est finalement élu pour cinq ans (fait accompli), mais nous n'avons pas collaboré à cette élection; on peut toujours agir; nous attendons qu'il réalise ses bonnes intentions si largement diffusées par les mass média; la ruse qui veut présenter Rallis comme progressiste par opposition à Averoff ne nous trompe pas. Les "décrets présidentiels" feront dégrader le Parlement.

Les nouvelles d'"Exormissi" (par rapport à la présentation officielle):

- La capacité du parlement pour l'élection présidentielle existe mais elle est formelle
- Le parlement n'est plus représentatif
- Le président a selon la Constitution de 1975 des surpouvoirs (dont le plus grand: le renvoi des lois votées au Parlement), et Karamanlis n'est pas la personne à ne pas les exercer (à l'opposé de Tsatsos)
- La droite est minoritaire et veut engager le pays avec un président à elle pour cinq ans

- La solution la plus juste serait l'élection directe du président par le peuple
- Un président ayant tant de pouvoirs mène nécessairement soit à la crise, soit à l'autoritarisme le plus absolu
- La constitution faite dans l'intention personnelle de Karamanlis, a créé un régime très vulnérable
- La tactique des rumeurs menaçantes de la part du gouvernement, a comme but l'imposition de ses volontés
- Le scrutin final est problématique pour Karamanlis. On aura probablement des parlementaires...

(Après l'élection:— Karamanlis s'est imposé par la politique du fait accompli

— Pasok n'a pas contribué à cette élection).

b) "Anendotos"

Les sources mentionnées du Journal: "Les journaux les plus valables de l'Europe de l'ouest et des Etats Unis"; les mass média; référence à l'histoire et à la théorie des institutions; les décisions du parti; les déclarations de son président...

L'information: Puisqu'on a accepté ce parlement (qui est en fonction durant deux ans et demi) on ne peut pas lui refuser d'élire le président (ce qui fait partie de ses fonctions). Le problème c'est justement les faiblesses de cette constitution (et non pas la personne du président) qui fait du président un gouverneur ce qui emmènera à une crise si le gouvernement élu par les prochaines élections lui est opposé; pour éviter ceci, il faut: 1. changer la loi électorale (sinon à quoi servirait des parlementaires dont le résultat est faussé). 2. modifier les articles de la Constitution concernant le président aussitôt que cela soit permis par la Constitution en vigueur.

Le parlement actuel se trouve en discordance avec le sentiment populaire. Le président selon la Constitution est supérieur du gouvernement et du Parlement. C'est uniquement la constitution grecque (mauvaise copie de la Constitution française) qui porte de telles ordonnances (de tels règlements), à savoir: un président qui est en fait gouverneur et qui n'est pas directement élu par le peuple; sauf si l'on modifie la constitution pour qu'il ne puisse être qu'"arbitre"...

L'abstention du Pasok est inadmissible surtout puisque des sujets importants sont en jeu. L'EDIK invite le Pasok à remettre une proposi-

tion de reproche contre le gouvernement pour pouvoir obtenir une ligne nationale d'action commune efficace. Karamanlis ne peut pas du tout être comparé à de Gaulle parce qu'il n'est pas à sa hauteur...

Le long temps de pause du parlement avant cette élection présidentielle est inadmissible et des sujets importants restent ainsi en suspension. Karamanlis a emmené le pays à l'impasse; il ne pourra pas être élu dans les premiers scrutins, mais le résultat du troisième est certain.

Une tentative gouvernementale (alimentée par de sondages, ou des "rapports secrets des services étrangers", aussi bien que par des rumeurs de "danger" etc) aidée par le silence sur les problèmes critiques du pays vise la désorientation du peuple. Karamanlis joue un double jeu (promesses et hypocrisie envers la droite, modération vis à vis du centre, menaces d'élections pour les petits partis). Rien n'a changé depuis l'époque et les pratiques de la monarchie.

Les présidentielles vont commencer le 19 mai. La ND se trouve en effervescence et discorde. L'ambiguïté de la Constitution de 1975 fait de notre république (à la lettre parlementaire), une république présidentielle (avec un président partisan et un premier ministre pion). Le rôle du parlement est affaibli. La république parlementaire a beaucoup d'ennemis. Karamanlis a accéléré à tort les élections, mettant à l'œuvre ses ambitions personnelles qu'il fabriquait depuis 1975; mais le peuple lui a refusé depuis 1977 d'être président en ne lui donnant que 170 sièges (au lieu des 180 nécessaires au moins). D'ailleurs, la Constitution de 1975, ne veut pas de président supra-partisan car sinon elle ne lui donnerait pas tant de pouvoirs réels. Il faut une mise en accord entre les partis pour un président ayant le consensus national. Le Parlement est trop dégradé.

La réalité est dissimulé par les mass-média étatiques. Le gouvernement a refusé toute discussion sur les propositions des autres partis. La déclaration de Karamanlis est très vaniteuse pleine de références à son "moi". Des pressions sont faites de la part de la CEE sur le premier ministre. Les présidentielles causent l'intérêt général du monde occidental. Après l'élection, malgré le fait que toute formalité fut suivie, le sens réel des lois est violé; le peuple se montre indifférent; l'EDIK, à cause d'une dignité élémentaire n'est a pas félicité le nouveau président, puisque son élection a été basée sur la corruption. Tsatsos n'a pas été un bon président

Les nouvelles d'"Anendotos":

— Le problème ne se pose pas pour la "personne" du président en soi.

- Le parlement en fonction a le droit d'élire le président —mais il n'est pas représentatif.
- La constitution de 1975 (mauvaise copie de la Constitution française) est pleine de faiblesses (il faut la modifier) —le président est élu indirectement par le parlement ce qui ne serait pas grave s'il n'était qu'arbitre des institutions sans pouvoir réel, mais il a des grands pouvoirs (la constitution grecque seulement a des réglemets pareils-inadmissibles) ce qui cause d'abord la dégradation du gouvernement (avec un premier ministre pion) ou la crise (avec un premier ministre opposé).
- La République grecque, n'est parlementaire qu'à la lettre; elle devient au fond présidentielle.
- La loi électorale actuelle déforme le résultat des parlementaires alors il faut la changer (établir la proportionnelle simple) avant les prochaines parlementaires.
- L'abstention des partis n'est pas correcte; surtout à un moment critique, où l'opposition doit s'unir; comme par exemple pour remettre ensemble une proposition "de reproche" au gouvernement.
- Le gouvernement mène une politique de désorientation du peuple et les mass-média étatiques dissimulent des choses qui se passent.
- Ksramanlis joue un double jeu (promesses à la droite, menaces aux petits partis...).
- Karamanlis a refusé de discuter les propositions des partis.
- Le peuple ne lui a pas donné les sièges nécessaires pour devenir président.

c) "*Rizospastis*"

Sources mentionnées: Analyse des journaux "bourgeois" (tels qu': "Akropolis", "Vradyni", "Kathimerini"... mais aussi "Le Monde", "Financial Times", "Deutsche Welle", ou les nouvelles d'"Agence France Presse"...); "des cercles politiques"; la constitution; décisions du comité central; discours du secrétaire général; les déclarations du chef du Pasok...

L'information de "Rizospastis"

La révision de quelques articles non fondamentaux de la constitution est permise après le 9.6.80. Monsieur Karamanlis est pressé par l'"Occident" de rester premier ministre, mais le problème n'est pas s'il va passer à la présidence (comme le veulent les journaux bourgeois

pour désorienter le peuple); une atmosphère de confusion est créée tandis qu'il ne s'agit que d'une politique bien calculée pour déplacer l'attention des problèmes sérieux du pays.

La "supra-partisanité" n'est qu'un mythe non réalisable. Tout ce qui a été dit sur la polarisation ND-Pasok, n'est qu'une propagande de la droite. Au sein de la ND il y a des disputes pour des "offices". Les tactiques de ce parti sont différentes en ce qui concerne les partis de l'opposition: diversion idéologique vis à vis du Pasok et du KKE; tolérance envers les petits partis pour avoir leur vote. Si Karamanlis devient Président, le retour à l'aile militaire de l'OTAN est certain.

Le Président a des fonctions d'une politique concrète (d'autant plus qu'il a par la constitution en vigueur beaucoup de possibilités pour exercer et imposer sa politique). Or le candidat ne peut être jugé que sur ses positions politiques, le reste n'est qu'illusion. A cause de la politique du candidat Karamanlis, le KKE ne le soutiendra pas. La proportionnelle simple est le meilleur système électoral mais ceci n'est pas déterminant (exemple historique). Si l'on avait le choix entre: voter Karamanlis ou préparer des élections parlementaires on choisirait les parlementaires. Monsieur Karamanlis suit toujours la ligne partisane de la ND. Le recours aux urnes c'est l'évolution la plus probable. La demande pour le vote "selon la conscience" qui est adressée aux députés concerne surtout les petits partis (à quoi Monsieur Papandréou a répliqué que les députés forment leur volonté dans le cadre du parti). Le caractère politique de l'élection sort aussi du fait que Karamanlis continuera à régler la vie politique du pays. La tactique du "vol des votes" a été pratiqué durant les scrutins. Tout ce qui a été écrit dans la presse bourgeoise ne visait que la création d'un climat favorable à la candidature. Encore un dévoilement du mythe de la "supra-partisanité": les seuls six votes que Karamanlis a reçu en dehors de son parti viennent de quelques députés de droite. Ce serait bien si les élections parlementaires avaient lieu, ce qui peut se faire malgré la "justification" de la ND selon laquelle le gouvernement n'a pas fini ses quatre ans; puisque formellement il n'y a pas de réglementation constitutionnelle qui l'interdit.

La ND veut accélérer les parlementaires et elle aura pour sa campagne le secours d'armateurs et des multinationales. Une surprise n'est pas exclue pour le scrutin final puisque ses seuls soutiens devront être recherchés auprès des députés des petits partis—après le refus des KKE et Pasok de soutenir Karamanlis: la disparition des petits partis n'est pas encore utile à la droite.

Après l'élection : comme l'a dit Le Monde, Karamanlis sera toujours le gouverneur réel du pays.

Les nouvelles de "Rizospastis"

- La révision (d'ordonnances non fondamentales) de la Constitution est possible après le 10.6.1980.
- Karamanlis est pressé par l'Occident.
- Le problème tel que présenté par la presse bourgeoise vise la confusion et la création de climat favorable pour Karamanlis.
- Le président est partisan malgré les mythes qui le présentent autrement...—c'est en tant que réalisateur d'une politique précise qu'on doit le juger (cette politique c'est l'OTAN, la favorisation des armateurs, des multinationales...—); pour ceci le KKE ne le soutiendra pas.
- L'appel au vote "selon conscience" s'adresse aux petits partis
- Karamanlis joue double jeu envers les partis et pratique la tactique du vol de votes.
- La Constitution donne des surpouvoirs au président et Karamanlis continuera de gérer le pays.

d) "Eleftheros Kosmos"

Les sources mentionnées : "Source très crédible"; "référence historique"; sondage; Le Monde; Le Figaro; les déclarations...

L'information : Les deux premiers scrutins exigent 200 votes pour qu'un président soit élu, mais ils sont n'importe comment inutiles puisque le troisième ne demande que 180; et dans ce cas, avec un petit calcul, on sait très bien que Karamanlis sera élu, alors à quoi servent toutes ces histoires autour de l'élection présidentielle? Ce n'est que l'élection directe par le peuple qui est démocratique, mais Karamanlis veut s'imposer de facto.

On se rend compte, que Karamanlis a fait tant d'erreurs que le peuple a grande envie de voir son départ. Comment peut il ne pas avoir honte cherchant une présidence basée sur les tromperies? Encore il n'aurait pas de problème si le Président n'avait pas de pouvoirs réels, mais ceci n'est pas le cas. D'ailleurs tous ces députés qui ont été élus avec un parti précis, et après sont allés dans un autre, ne représentent rien au parlement!

Karamanlis était obligé de ne pas aller en France (pour ne pas rendre

mécontents ceux qui ne veulent pas de telles "affinités" entre les deux pays). La déclaration de Karamanlis selon laquelle "il accepte sa candidature", ne renseigne en rien sur ce qu'il va en faire et est pleine d'incertitudes et d'ambiguïtés...

Beaucoup de ses députés voteront contre lui s'ils pouvaient voter "selon conscience". La Grèce aura après son élection, un régime "à personne unique" en ce sens qu'il n'y a pas de république ni parti unique, mais tout le pouvoir est concentré à une seule personne. Cette concentration a été étudiée et préparée en quatre phases, depuis les parlementaires de '74 (début des préparatifs: le viol des principes démocratiques); puis aux élections de 1977, il y a eu le changement de la loi électorale pour pouvoir maintenir le pouvoir contre la volonté du peuple et s'imposer finalement comme Président.

Karamanlis veut toujours dominer. Le peuple juge qu'il ne sera jamais supra-partisan et qu'il faudrait faire des élections parlementaires. Karamanlis a peur de leur résultat et comme il est passionné par le pouvoir, il préfère aller à la présidence et ainsi pouvoir utiliser les premiers ministres comme des boucs émissaires...

Trois de nos points de vue ont été vérifiés par les journaux étrangers 1. Karamanlis ne veut qu'être au pouvoir ("Figaro"). 2. La constitution de 1975 donne d'immenses pouvoirs au président — plus nombreux que ceux du président français (Le Monde). 3. La ND a comme chef un soumis à Karamanlis ("Le Monde").

Les nouvelles d'"Eleftheros Kosmos"

Les deux premiers scrutins nécessitent 200 votes au moins pour qu'un Président soit élu.

- On sait dès le début des procédures pour l'élection qui sera élu — obligatoirement et de façon non démocratique (la seule façon démocratique est le scrutin direct de la part du peuple).
- Karamanlis a fait beaucoup d'erreurs.
- Le parlement est en désaccord avec le sentiment populaire; d'ailleurs il y a des députés qui sont partis du groupe au sein duquel ont été élus, et qui pour cela ne représentent rien.
- Karamanlis fut obligé de ne pas aller en France.
- La déclaration de Karamanlis ne renseigne pas.
- La Grèce aura un régime "à personne unique" (la concentration des pouvoirs est préparée depuis 1974 — constitution, loi électorale...).
- Karamanlis soucieux de toujours dominer, aura beaucoup à gagner

d'une présidence (fera ce qu'il veut, sans avoir des responsabilités pour ses actes, ayant comme bouc émissaire le Premier Ministre...).

e) "Avghi"

Sources mentionnées: L'entourage immédiat du premier ministre; diplomates étrangers; Madame Vlachou; les accords de Grèce; les amis de la ND; la presse; les réactions des partis; la science politique; la réglementation de la ND; des divers interviews...

L'information d'"Avghi": Karamanlis aurait aimé d'être élu Président dans des conditions de gloire personnelle à cause d'une politique internationale très réussie; ce qui ne lui est pas possible; n'importe comment, il ne communique pas ses intentions au peuple comme si la présidence n'était qu'une affaire personnelle.

Cette élection est un moment critique de la vie politique grecque; selon la constitution le président a une fonction honorifique et ne doit pas exercer de pouvoir réel; une bonne solution, serait si l'opposition se mettait d'accord pour l'élection d'un président d'approbation générale. Karamanlis refuse de prendre en considération l'opposition ce qui prouve qu'il l'ignorera durant son mandat. Le premier parti de l'opposition a une grande part des responsabilités, puisqu'il refuse d'agir positivement (la rumeur selon laquelle le chef du Pasok, s'est mis en accord avec Karamanlis malgré ses discours, est peut-être vraie...).

Karamanlis a rompu son long silence (le 19/4), disant qu'il poserait sa candidature sous deux conditions: 1: si la polarisation est évitée et 2: si les députés votent selon leur "conscience". Cette déclaration a causé des réactions immédiates de l'opposition, qui à leur tour ont causé la réaction gouvernementale. La dissolution du Parlement quand il n'arrive pas à élire un président de la République, n'est pas justifiée.

Des votes sont recherchés; Karamanlis rencontre aussi l'opposition de l'extrême droite (proroyaliste) qui reçoit l'aide d'un grand armateur pour la réalisation de ses buts. La ND se réunira selon son règlement pour élire un nouveau chef. Monsieur Karamanlis n'a pas voulu discuter les propositions de garanties pour que ses possibilités d'action ne dépassent pas les limites acceptables...

Le centre des décisions va au palais présidentiel. Le pays entre dans une nouvelle phase de son histoire. Monsieur Karamanlis a reçu les félicitations de tout le monde (sauf de l'EDIK et de l'EP—chacun pour des raisons différentes bien sûr...).

Les nouvelles d'“Avghi” :

- Les présidentielles sont inévitables...
- Le schisme de la ND en deux partis—après que Karamanlis devienne président de la République—est probable...
- Karamanlis ne veut pas fâcher les Etats Unis en allant à Paris à un moment de discorde entre l'Europe et les Etats Unis; il reçoit beaucoup de pressions.
- Le retard à informer le peuple sur des décisions sûres, est inadmissible... les évaluations estiment que sa candidature sera posée à peine quelques jours avant le premier scrutin.
- Refus de Karamanlis de se mettre d'accord avec l'opposition.
- Non seulement les responsabilités du premier parti de l'opposition sont grandes, mais il se peut très probablement, que Papandréou joue consciemment le jeu de Karamanlis après s'être mis en accord avec lui...
- Toutes les décisions viendront maintenant du Président. La Grèce entre dans une nouvelle phase de son histoire.

3. Essai de synthèse de l'“événement”

Selon les exigences de la Constitution de 1975, des élections présidentielles (au parlement) doivent avoir lieu vers la fin du mandat de l'ancien président. Le temps est venu pour qu'un nouveau président soit élu—pour appliquer les règles de la démocratie (“Nea Poria”), mais cette ordonnance n'est “démocratique” qu'en forme (“Exormissi”, “Anendotos”). Au fond cette élection n'est pas démocratique pour beaucoup de raisons (“Exormissi”, “Anendotos”). La Constitution grecque, mauvaise copie de la Constitution française, est la seule à adopter un système curieux, qui tout en restant formellement fidèle au parlementarisme, change en fait ce régime en république présidentielle (“Anendotos”); en donnant des surpouvoirs au Président de la République (“Exormissi”, “Anendotos”, “Rizospastis”, “Eleftheros Kosmos”, “Avghi”)—dont le plus grand est le pouvoir de renvoyer les lois votées au Parlement, ce qui dégrade les fonctions du parlement (“Anendotos” - “Exormissi”) et du gouvernement; et des deux choses l'une: soit le premier ministre devient un pion—si il est du même parti que le président; puisqu'un président avec tous ces pouvoirs exécutifs ne peut pas être supra-partisan (“Anendotos” - “Rizospastis” - “Exormissi”); il ne peut pas ne pas suivre une politique concrète (“Rizospastis”), et dans le

cas spécial de Karamanlis, il est connu pour sa ligne partisane (“Exormissi” - “Rizospastis”)...—soit le pays est en crise, avec un premier ministre d’un autre parti que le président (“Exormissi” - “Anendotos”).

Ce passage au concentration des pouvoirs à une seule personne (“Eleftheros Kosmos”), au présidentielisme, qui ramène le pays aux mœurs de la ruineuse monarchie (“Anendotos”) a été étudié (“Eleftheros Kosmos”) par Karamanlis quand il créait la Constitution de 1975 (“Nea Poria”) par intention personnelle (“Exormissi”) et par les manœuvres de la même personne quand il changeait la loi électorale en proportionnelle renforcée (“Eleftheros Kosmos”), système qui déforme le résultat des élections (“Anendotos” - “Rizospastis” - “Eleftheros Kosmos” - “Avghi”) pour se procurer des sièges nécessaires au parlement (“Eleftheros Kosmos”), tout en étant en réalité minoritaire (“Exormissi” - “Anendotos”) avec son 42% des voix (“Anendotos”); non seulement le système devient une République présidentielle en donnant des surpouvoirs au Président (malgré l’exigence de la République Parlementaire, selon laquelle le Président n’est qu’arbitre des institutions—au rôle plutôt “décoratif”), et le président a même plus de pouvoirs qu’aux autres républiques présidentielles dans le monde (“Exormissi” - “Anendotos” - “Eleftheros Kosmos” - “Avghi”), mais aussi—ce qui est tout à fait inadmissible—il est indirectement élu, non pas par le peuple, mais par le parlement (“Exormissi” - “Anendotos” - “Eleftheros Kosmos”); or d’une part il n’est pas du tout sûr que si l’élection se faisait directement par le peuple, Karamanlis serait élu (le peuple ne lui avait donné que 170 sièges au lieu des 180 nécessaires au minimum, dit “Eleftheros Kosmos”...), d’autre part ce parlement n’exprime pas représentativement le peuple étant donné 1. la déformation due au système électoral actuel (“Anendotos” - “Eleftheros Kosmos”); 2. l’évolution du pays depuis 1977 (“Exormissi”).

Bien sûr Monsieur Tsatsos a été président pour cinq ans et est resté “effacé” sans exercer vraiment des surpouvoirs (“Exormissi” - “Anendotos”), mais c’est certain que Karamanlis ne sera pas ainsi à cause de plusieurs raisons: 1. son goût d’initiatives (“Rizospastis”), 2. son caractère autoritaire (“Exormissi”) et 3. son amour pour le pouvoir (“Eleftheros Kosmos” - “Avghi”); de même que 4. son obstination égoïste qu’a emmené le pays à tant de malheurs (“Anendotos” - “Eleftheros Kosmos”), ou 5. ses machinations pour préparer et faciliter son accaparement de la gestion du pays en concentrant les pouvoirs autour de sa personne (“Eleftheros Kosmos”), en marchandant avec les députés pour leurs votes favorables (“Anendotos” - “Rizospastis” - “Eleftheros

Kosmos" - "Avghi" - "Exormissi"), au détriment des règles démocratiques ("Exormissi" - "Anendotos"); en favorisant la création des petits partis qui lui ont été utiles ("Rizospastis") et en utilisant toute méthode pour emmener des votes vers lui en menaçant les petits partis de proclamation possible des parlementaires si un président n'était pas élu ("Rizospastis" - "Exormissi" - "Anendotos" - "Avghi"); et pour prédisposer l'opinion publique à l'utilité d'une telle élection imaginant des "dangers" ("Exormissi" - "Anendotos" - "Avghi") ce qui était 1. anti-démocratique ("Anendotos"); 2. contre la manifestation des réactions des partis ("Avghi"); 3. désorientant et illusoire obligeant sa presse amicale d'en faire un roman à son profit ("Rizospastis"). Fait qui lui a permis d'avoir au fond toute possibilité d'initiative et de la maintenir jusqu'à la fin ("Nea Poria"); ce qui n'a été que l'aboutissement d'un long processus de "mise en œuvre" depuis au moins 1974 ("Eleftheros Kosmos") et l'arrivée de Karamanlis en Grèce après la chute du régime des colonels pour avoir "un monarque de type nouveau" ("Anendotos") concentrant tous les pouvoirs en lui ("Eleftheros Kosmos") et où le Parlement ("Exormissi") et le gouvernement ne seraient que lettre morte ("Anendotos")...

Karamanlis l'avait ainsi voulu, formant une telle Constitution, changeant la loi électorale, manœuvrant et menaçant, menageant à ce qu'il puisse avoir toujours le "dernier mot" indépendamment des partis.

L'opposition aurait-elle pu faire quelque chose pour changer cette "destinée" du pays? Chacun a agi de son côté sans qu'il y ait une unité de stratégie ("Avghi"); l'opposition étant ainsi divisée avec des petits partis incapables d'agir seuls et ainsi étant utiles pour Karamanlis ("Rizospastis"), n'a pas pu agir de façon commune ("Anendotos"); le PASOK a des responsabilités aussi, selon la rumeur que "Karamanlis et Papandréou se sont mis d'accord malgré les disputes apparentes ("Avghi") pour que Papandréou devienne Premier Ministre ("Eleftheros Kosmos")—ce serait alors uniquement une contestation symbolique? Le problème est de savoir si le PASOK pouvait vraiment faire quelque chose—en coopération avec les autres—partis proposition de l'EDIK pour "poser" ensemble un reproche contre le gouvernement ("Anendotos"); ou coopération pour proposer un président d'acceptation générale ("Avghi"); mais peut être cette accusation a été lancée par la droite pour dévaluer les mouvements progressistes plus solides...? ("Rizospastis").

De toutes les façons, cette élection quoiqu'événement très im-

portant ("Nea Poria" - "Exormissi" - "Anendotos" - "Avghi"), n'a été que l'aboutissement normal des préparations antérieures ("Eleftheros Kosmos") et ne devait surprendre personne ("Nea Poria"), puisque les réactions devaient se manifester déjà depuis '75, au moment de la création de la Constitution (que le PASOK, n'avait pas voulu alors accepter) ("Exormissi") ou au moment du changement de la loi électorale (1977) ("Eleftheros Kosmos").

A la longue, il ne restait plus que deux solutions; soit de modifier les articles de la Constitution que donnent des surpouvoirs au président —pour rester une vraie république parlementaire ("Anendotos"); ce qui n'importe comment ne pourrait pas arriver avant juin 80 ("Rizospastis"); ou s'appeler clairement une République Présidentielle, et à ce moment avoir au moins ses "avantages": l'élection du Président directement par le peuple... ("Anendotos"); soit de procéder à des nouvelles parlementaires ("Exormissi" - "Rizospastis" - "Eleftheros Kosmos") mais pas avant le changement de la loi électorale ("Anendotos"); que Karamanlis a soigneusement évité ("Eleftheros Kosmos"), comme il a de même évité de donner des garanties ("Anendotos", "Avghi"), et de discuter avec l'opposition ("Nea Poria", "Avghi").

L'opposition n'a pas su faire pression pour que l'une de ces deux solutions se réalise... ("Anendotos" - "Avghi"). Le début d'un système à "présidentialisme" "renforcé" "...a été mis en pratique en Grèce...".

(Note: cet "essai de synthèse", n'a été fait qu'à partir des textes "explicites"—ce qui a été explicitement dit—sans avoir recours aux "insinuations" des rédacteurs)...

4. Conclusion de la première partie

Après cette brève analyse de la presse engagée grecque à propos d'un événement précis, on aboutit aux constatations suivantes:

Tout d'abord chaque "organe" partisan - chaque version (appuyée sur l'idéologie, le programme concret et les intérêts d'un parti) contient *une partie de la vérité et souvent des thèses "informatives" communes au niveau du commentaire* (quoique de fois elles obéissent à des logiques différentes chacune). Autrement dit chaque journal, lance des *parties constitutives d'une réalité "totale"* et il faut avoir tout lu pour pouvoir essayer de comprendre (bien sûr il y a des niveaux d'information plus ou moins élevés selon le journal); cela rejoint ce que disait A. Savvy²⁰:

“Ce qui sauve en partie la situation, c’est que les filtres sont variés; l’un laisse passer le rouge, d’autres le vert, d’autres le bleu. En rassemblant les faisceaux, on devrait pouvoir reconstituer la lumière”.

Ou ce que dit Paillet²¹ en d’autres termes:

“Tout se passe donc comme si la société puisait à larges mains dans le lexique inépuisable des items pour construire des discours qui sont en fait autant et même davantage la traduction des grilles culturelles d’interprétation, ... Sur le fond, et quels qu’ils soient, ils constituent une information de la réalité, une mise en logique, donc un processus néguentropique. Ils sont nécessaires à ce titre. La nouvelle débouche aujourd’hui sur l’action, comme toujours, plus que jamais. ... Il n’existe pas de relation exacte de l’événement, mais une rencontre entre une émergence événementielle, qui cesse de l’être aussitôt que saisie, et des grilles culturelles complexes. Cette opération de mise en ordre que nous venons d’analyser succinctement débouche, en réalité dans la société telle qu’elle est, non pas sur un discours mais sur une multitude des discours informationnels. Malgré la basse continue de quelques agences de presse les différents instruments des mass media composent une cacophonie qui pose un problème de fond: comment saisir le sens de l’événement, et d’abord ce sens a-t-il un sens?”

Comment comprendre?

Par le seul moyen qui demeure disponible et qui consiste en une comparaison des différents discours informationnels sur une même séquence événementielle”.

Le problème majeur qui se pose est le suivant: “reconstituer” la lumière implique avoir tout lu; alors on peut se demander: qui veut et qui peut tout lire? Comme la plupart des lecteurs sont des partisans convaincus (même quand on ne lit pas un “journal partisan” on est certainement habitué à “son” journal, pour la plupart des cas...) c’est rare (en ce qui concerne le lecteur moyen”) de “chercher ailleurs”; mais même dans le cas où il veut faire cela: a-t-il le temps de tout lire? Et si il lit tout a-t-il bien choisi les “faisceaux” qui vont lui constituer la lumière? Paillet²² propose la “vérification par le futur”. Est-ce possible? (Pour un lecteur moyen? et non spécialisé?).

Ou cette presse “partisane” qui est avant tout “presse de commentaire” par excellence, donne des explications concernant l’événement “brut”, mais le commentaire est insuffisant. Il faut encore synthétiser

21. Le journalisme.

22. Idem.

les commentaires pour reconstituer la vérité. Or, le lecteur cherche le pourquoi d'un événement et alors 1: soit il accepte une explication et se contente de celle-ci 2: soit il cherche à faire la synthèse des explications "possibles" (ce qui ne se fait pas souvent au niveau du lecteur moyen...).

Une question se pose pour le commentaire: Y a-t-il jamais de commentaire "intégral"? Ou cette presse engagée (sous-catégorie de la presse de commentaire—ou de la "presse d'opinion"...) ne donnant qu'une information "partielle" est-elle condamnée? Et à ce moment—par voie de conséquence—la presse du commentaire en général ayant les mêmes caractéristiques essentielles que le "nouveau journalisme", est-elle condamnée aussi?

Une dernière constatation qui concerne le cas précis: les commentaires les "plus approfondis" de l'événement concret sont faits par la presse partisane de l'opposition. Une autre caractéristique du cas précis, c'est que la contestation, les diverses "mises au point" n'ont pas eu de conséquences au niveau de l'action—mobilisation. Le caractère "rituel"—sans conséquences pour l'action—est très marqué; et le "jeu" devient plus évident...

DEUXIEME PARTIE

L'INFORMATION PAR LE "COMMENTAIRE"

Dans cette partie on essaie de voir la "nature" de l'information donnée pas la presse engagée; on a vu que les média audiovisuels en Grèce sont (à l'époque étudiée) contrôlés par le gouvernement; ils offrent à peu près la même information que l'organe partisan du parti au pouvoir—ce qui donne une dimension spéciale à l'analyse puisque l'information officielle est très "filtrée" et ainsi une information "autre" est normalement recherchée...pour "confronter" ou "apprendre" l'"événement".

I. COMMENTAIRE ET ENGAGEMENT: UNE NECESSITE "NEOJOURNALISTIQUE"

1. Le nouveau journalisme

La crise de la presse écrite est beaucoup trop connue; cette presse "s'efface" de façon inquiétante devant l'"impérialisme" et le "charme" des média électroniques—tout spécialement de la télévision. La diffusion des grands quotidiens diminue, ils commencent à ne plus avoir le grand prestige de jadis—en tant que tuyaux de la communication sociale—surtout politique; les grands magazines illustrés n'offrent plus la magie de l'image (la télévision-couleur commence à remplir mieux les besoins des consommateurs); la nécessité économique fait disparaître des imprimés autrefois très populaires; la crise de la presse écrite—au moins de la presse écrite classique" ayant des formes connues—est en pleine évolution. Tout d'abord dans les pays occidentaux—qui sont dans la phase post-industrielle qui se trouve dans ses "début" en Grèce; retardée par l'absence de la télévision (répandue durant les années de la dictature), elle se manifeste maintenant; déjà des journaux dits de

“qualité”²³ ayant un public restreint se trouvent au bord de la faillite. La hausse du prix des imprimés et l’antagonisme télévisuel ont fait chuter la diffusion. On traverse une période “transitoire” (d’un type dominant de presse vers un autre); la transition est en train de se faire...

Du même coup, le journalisme traditionnel (recherche des nouvelles, lutte pour dépasser l’autre en vitesse pour une information donnée, reportage classique...) se trouve dénudé de son sens. La “nouvelle” est presque immédiatement diffusée par les média électroniques; P. Albert²⁴ l’explique clairement:

“Le quotidien (la forme noble du journalisme) a désormais perdu au profit de la radio le monopole d’annoncer les événements...nécessité croissante de cet effort d’explication...certains quotidiens ont renoncé à traiter cette grande actualité, ou continuent à la traiter en la déformant (dramatisation, recherche du sensationnel, schématisation doctrinale etc)...”.

Par là même le quotidien perd sa spécificité:

“Sur le plan de la grande actualité si l’événement reste ...quotidien, il n’est plus l’essentiel: les faits sont moins importants que leur contexte et leur présentation au jour le jour est peut être moins nécessaire”²⁵.

A la limite on est—schématiquement—à la phase où le journaliste n’est plus en alerte continue; il peut (ayant déjà les nouvelles devant lui) chercher d’analyser une réalité; et comme le dit J. L. Servan-Schreiber²⁶ à cause des agences de presse “supermarchés” d’information, son rôle est de: “simplifier, condenser, choisir, synthétiser”; cette dernière tâche est aussi la plus créative: il s’agit de rassembler, mettre en rapport, donner une explication. Une mutation se fait, et le journaliste devient communicateur. Ainsi ce n’est pas un hasard si les universitaires viennent occuper de plus en plus souvent ce rôle.

Or les média “nouveaux” (radiophonie-télévision) ont fait perdre la valeur classique des quotidiens c’est à dire: la valeur informative d’actualité. Ce qui fait que le journalisme est obligé de prendre d’autres dimensions; ainsi l’information “brute”—tant qu’elle puisse l’être—sur l’événement, c’est à dire le “rapportage” simple se faisant beaucoup plus rapidement avec les média électroniques, le contenu de la presse écrite

23. Désignation qui n’a rien à faire avec la séparation anglaise ou allemande.

24. Histoire de la presse.

25. P. Albert “La presse”.

26. Le pouvoir d’informer.

devient un essai d'explication de la réalité (l'explication détaillée ne peut pas être donnée de façon suffisante "sur les ondes" comme le fait remarquer Gaillard²⁷), un essai de choix et de "mesurage" de l'importance des événements, de leur influence sur notre vie.

Le côté "commentaire" devient primordial: c'est le sens et le futur du journalisme; ce rôle de complémentarité indispensable de la presse écrite (sa capacité d'"analyser" l'actualité non pas éphémère mais l'actualité importante—selon le jugement du rédacteur) avec l'audio-visuel, définit ses possibilités mais aussi trace ses limites: sa fonction explicative qu'est le sens du nouveau journalisme; pour suivre la division classique: on se demande si la presse d'information est "condamnée" à devenir une presse d'opinion (avec d'autres connotations bien sûr)? On y reviendra...

2. *Le commentaire*

D'un coup l'avenir de la presse écrite se trace clairement: il se trouve dans le commentaire et dans la capacité d'analyse essentiellement socio-politique du journaliste.

Qu'est ce que c'est le commentaire? C'est l'analyse, l'explication d'une réalité quelconque et dans le cas de la société l'analyse sociale au sens large du terme (politique, idéologique, économique) ou pour mieux préciser: l'analyse sociologique (dans la mesure où il est nécessaire de traiter le sujet—en occurrence "les nouvelles"—avec un minimum de "scientificité"; le fait que le nombre de polytechniciens demandant un poste "de journaliste" est élevé—comme le témoigne Servan-Schreiber²⁸ est éloquent...Gaillard²⁹ dit dans ce sens:

"L'avenir appartient sans contester à des reporters et à des secrétaires de rédaction de grande culture, hautement spécialisés dans le domaine de l'activité humaine qui leur est confié, et alliant à cette qualification une maîtrise certaine des techniques de la communication" ... Par là même le grand problème des sciences sociales réapparaît: R. G. Schwartzberg³⁰ après une analyse détaillée des méthodes d'analyse sociologique a abouti à dire que: "une fois de plus, on trouve toujours ce qu'on cherche". Même ce qu'on appelle les "méthodes objec-

27. Les techniques du journalisme.

28. Le pouvoir d'informer.

29. Op. cit. n. 27.

30. Sociologie Politique.

tives”—puisqu’elles utilisent les mathématiques!—à savoir le sondage, l’enquête en général, peuvent dépendre d’une multitude de facteurs et leur résultat n’est pas toujours “correct”. Or, toute analyse, tout résultat dépend de l’idéologie ou de l’“intime conviction” ou encore de la prédisposition du chercheur (ou de ce que les psychologues ont nommé: “dissonance cognitive”³¹). Le commentaire engage toujours—en matière sociale—l’opinion; et cette opinion peut être plus ou moins impartiale selon le cas, mais elle n’est jamais “objective”, puisqu’elle est engagée sous un point de vue: les convictions personnelles interviennent et l’événement est analysé selon celles-ci (bien sûr ceci n’est pas nouveau; la présentation même de l’événement, l’importance qui lui est donnée est toujours “parti pris”); ce qui est nouveau à l’époque actuelle—qu’on aurait pu appeler “de transition” vers le nouveau type de journalisme—est le choix: tous les “événements” ne sont plus traités, puisqu’il ne s’agit que du “commentaire” d’une réalité donnée; l’analyse va se faire selon une méthode et selon un point de vue; des événements divers peuvent ne pas présenter d’intérêt spécial pour la communication sociale; le choix est imposé à l’analyse: on ne garde que ce que l’on croit essentiel. La “presse d’information” cède sa place à la “presse d’opinion”; pour laquelle il y a pourtant une grande méfiance. Tudesq³² l’exprime bien: “Durant la Convention, on voit naître des journaux d’opinion dans lesquels on ne trouve que peu d’information (par exemple “L’Ami du Peuple” de Marat)...”.

Une partie de la “presse d’opinion” est la “presse partisane”!

a) *La presse engagée en tant que “sous-catégorie” de la presse du commentaire*

Kayser parlait il y a longtemps³³, d’une presse partisane—que nous nommons “classique”—; il la caractérisait ainsi:

“La négation de la valeur du fait en soi et l’importance primordiale du commentaire expliquent que cette presse n’est pas à proprement parler une presse d’actualité. Les salles de rédaction ne connaissent pas la fièvre de la dernière heure.

31. Il faut remonter à Freud qui nous parle de la “rationalisation”—en tant que mécanisme de défense du moi (justification logique ou morale d’un mode de vie choisi souvent de façon irrationnelle—inconsciente), pour remonter à Festinger et à la Psychologie Sociale (besoin de “pseudo-logique”...).

32. Journalisme et Sciences Sociales.

33. La mort d’une liberté.

L'actualité n'a pas de sens. L'événement attendra que saisi et dirigé par l'idéologie, il présente une valeur justifiant sa publication. Les faits divers sont écartés, sauf si un enseignement peut s'en dégager...".

C'est une définition valable pour toute presse partisane: le choix, l'idéologie influençante, le commentaire...; mais l'inverse est aussi vrai: la définition est valable pour n'importe quelle "presse de commentaire"—qui, nous l'avons vu, espère être la "forme noble de la presse écrite dans les années à venir".

S'agit il d'une "tautologie"? Ne voulant pas "spéculer" avant d'avoir analysé ce phénomène assez curieux, nous préférons seulement classer la presse partisane en tant qu'au moins appartenant à la grande famille de la presse de commentaire. Peut-être les facteurs "temps" (la presse partisane à l'époque du journalisme classique faisait l'exception ne suivant pas tous ses principes...) et "progrès" (les média électroniques, qui ont le monopole de l'information de la dernière actualité, dispensant la presse écrite de s'intéresser à la stricte actualité...) font que des comparaisons ne peuvent pas être faits à ce niveau.

Quoiqu'il en soit, c'est certain que la presse "partisane" (ou "engagée") est une presse "de commentaire" et on déduirait que son "information" n'est pas moindre que l'information qui serait donnée par toute presse écrite au futur?...

"La presse des partis ne peut exister que pour produire des analyses théoriques (ou les reproduire en les vulgarisant). Mais tout fait transmis est construit (les faits sont sacrés, le commentaire est libre). Les journalistes communistes adhèrent profondément à ce que défend le parti"

dit E. Breton³⁴. La presse partisane est nécessairement analytique, donc, elle commente (le commentaire est libre); d'autre part, le commentaire est toujours "parti pris" (même si ceci est implicite—non déclaré) et au sens large de la définition, tout commentaire pourrait être appelé "partisan"; mais on analyse "stricto sensu", la presse-organe des partis, où les journalistes "adhèrent profondément" à la logique partisane; ce qui est la spécificité de cette presse partisane tout court par rapport à la presse du commentaire puisqu'émetteur et receveur doivent avoir le même point de vue doctrinal (plus l'auditoire est vaste moins l'information peut conserver son originalité partisane—l'exten-

34. Presse de parti et analyse théorique, in "Journalisme et Sciences Sociales".

sion de l'auditoire cause la "dévaluation" idéologique de l'information...).

La presse partisane est nécessairement "engagée": elle entend se référer dans son action informative à un corpus de principes (mais alors toute action informative se réfère à un système de valeurs, généralement accepté, dans chaque société). Après la "diminution" des possibilités d'information de la presse écrite à cause de la "concurrence" de l'audiovisuel (à laquelle elle devient quand même complémentaire et ainsi indispensable), presse partisane (ou engagée, ou d'opinion) et presse écrite tout court commencent à avoir (à quelques différences près) les mêmes problèmes—avec d'autres dimensions qui ne sont pas tellement dues au contenu en soi, mais à l'affaiblissement des partis classiques et du parlementarisme; la presse partisane classique commence à s'effacer devant la presse parallèle... mais ceci est un problème politique, nécessitant une analyse ayant d'autres dimensions... (par exemple R. G. Schwartzberg³⁵ soutient que la départisation n'est qu'un phénomène provisoire:

"Puissant et solitaire, le chef charismatique a le brio. Il n'a pas la durée. A la longue, la départisation provoque l'inquiétude. Le problème de la relève charismatique se pose. M. Malraux aime citer la phrase de Bernanos, selon laquelle c'est l'affaire de la France d'engendrer des Jeanne d'Arc et l'affaire des Français d'empêcher qu'on les brûle. Mais les compétiteurs du chef de l'Etat ne se privent pas de poser le problème en termes non providentiels".

Bien sûr ce problème ne peut pas être traité dans ce travail, dont le sujet est bien autre...

La constatation est générale:

"La crise qui frappe depuis des années les journaux engagés, est désormais une crise générale de la presse quotidienne" dit Thoveron³⁶.

Nous traversons une période "de transition" (de mutation), elle est donc nécessairement une période de bouleversement, de crise; l'habituel commence à quitter la scène et la nouveauté s'approche d'elle sans que cela devienne encore conscience commune.

Une constatation peut être faite: on s'approche du retour à la

35. La campagne présidentielle de 1965.

36. Presse engagée, presse condamnée?

presse d'opinion dont l'information essentielle est plutôt d'"expliquer", de faire comprendre la réalité sans inciter—par accumulation d'information dénudée de sens—à l'indifférence du public (ce qui se passe actuellement avec l'information des média électroniques), or à la non communication réelle. Reste, que l'explication partisane peut être "complète" ou "incomplète" par rapport à une totalité des connaissances possibles, dont en fait chacune est partielle et relative. D'autres problèmes interviennent (on reviendra).

i. Liberté d'information ou liberté d'opinion?

Quelles sont les possibilités d'information que la loi donne à la presse partisane (pour le cas grec)?

L'article constitutionnel qui déclare que "la presse est libre" (art. 14) suppose la liberté d'opinion d'une part et la liberté d'information d'autre part (sauf les exceptions portant aux sujets de la défense nationale ou ayant un "contenu confidentiel" etc.).

D'une part donc les opinions peuvent être émises librement et d'autre part l'information peut être délivrée librement au public (bien sûr il faut tenir compte des "exceptions"; et des contraintes: la peur des repercussions—illégalles mais possibles—physiques matérielles ou morales; ou la peur de l'"effet" sur le public...).

Mais alors des problèmes se posent: Dans un pays comme la Grèce où les média électroniques (étatiques) ne font que propagande impitoyable et sans "souplesse" pour le parti au pouvoir, filtrant et choisissant à l'extrême la nouvelle, le public qui ne s'informe que d'eux est très mal informé.

Source d'information c'est l'état; par conséquent, l'information "brute", ne peut venir que des sources officielles (et alors l'accès à l'information pour les journalistes de l'opposition est souvent beaucoup plus difficile...), il ne reste que la liberté de la commenter comme bon semble à chacun; c'est donc essentiellement d'une "liberté d'opinion" qu'il s'agit en général. L'information supplémentaire ne vient que du commentaire.

Bien sûr, des journaux essayent de donner une information de source autre, et cela se fait essentiellement par la publication des "nouvelles" apparues dans la presse étrangère. Par exemple "Rizospastis" (l'organe du KKE—le parti communiste grec) publie systématiquement à sa dernière page des nouvelles des journaux socialistes divers tels que Pravda ou Socialist Ethiopian Herald etc mais aussi des informations

d'autres journaux tels que *Le Monde*, ou les *Financial Times*; de même font les autres journaux ("*Eleftheros Kosmos*" par exemple, mentionne *Le Monde*, *Le Figaro* etc). Tout ceci peut être de fois une source informative essentielle; elle obéit néanmoins aux règles du "filtrage" guidé par une opinion; l'information ainsi mentionnée, n'est qu'un choix: informer sur ce qui est cru—par la rédaction de l'organe—comme essentiel et nécessaire à l'explication théorique de l'entourage social. Mais n'importe comment—et mise à part la valeur de l'information "explicative" du commentaire pour le cas précis, la presse partisane peut donner aussi de l'information "brute" en ce sens que (même s'il s'agit de la republication d'un commentaire de quelqu'un d'autre), pour le public ce n'est pas connu et peut être important—ou même très important et pour une information générale sur l'actualité (condition "indispensable" de la culture moderne) et pour la compréhension de la réalité (c'est dans ce sens, que la constatation de Clausse³⁷: "La liberté d'information n'est qu'un aspect particulier et spécifique d'une liberté plus générale et plus ancienne: la liberté d'opinion", est vraie).

On a vu ainsi que la presse partisane (engagée ou d'opinion—fidèle à un parti) appartient à une grande catégorie: la presse du commentaire (qui présuppose l'analyse synthétique, qui dégage l'important, de la quantité de nouvelles "brutes" annoncées par l'audiovisuel; pour ce faire c'est évident que l'opinion de l'analyse joue un grand rôle—qui devient encore plus grand à un moment où le métier journalistique se réduit presque à cette seule tâche...) apparaît à l'horizon comme la forme de la presse écrite de demain. La relation entre les deux (presse partisane et presse du commentaire) est étroite et leur "information" est régie (à quelques différences près dont l'essentielle: la fidélité et la suite étroite de la "ligne partisane", ce qui bien sûr diminue les possibilités d'explication; et aussi la "déclaration" du parti pris...) par les mêmes principes.

II. LES NOUVELLES FORMES

1. *L'hebdomadaire*

“Les articles des quotidiens tendent à prendre un plus grand recul par rapport à l'événement du jour et n'appartiennent plus ni par les conditions de leur rédaction, ni par la manière dont ils sont lus, au quotidien: ils sont du domaine du périodique...le quotidien a donc perdu sa spécificité par rapport à l'hebdomadaire...”

écrit P. Albert³⁸.

C'est un fait qui est directement lié au “journalisme du commentaire”; dès que la presse écrite a perdu le monopole d'information sur l'actualité et son rôle est devenu de plus en plus celui d'une analyse de choix (événement choisi et analysé comme important ou intéressant ayant d'autres dimensions que l'article “journalistique”), la dernière actualité n'est plus le premier critère; c'est aussi une caractéristique de la presse partisane. Ce n'est pas un hasard si les organes des partis fondés dernièrement (en 1977, 1979 et 1980), sont des hebdomadaires (on se réfère au cas grec analysé; les quotidiens des deux partis communistes, tiennent à l'habitude; “Rizospastis” s'appuie sur la théorie de Lénine selon laquelle le rôle de l'organe quotidien du parti est très important; “Avghi” est régie par les mêmes principes...mais Lénine vivait dans une autre époque, où le quotidien était “la forme noble du journalisme” ... Par contre, les organes des jeunesses de ces deux partis, sont des hebdomadaires...). Cela correspond aux nécessités d'une “presse de commentaire”—ou d'opinion—où l'“explication (le pourquoi), prédomine sur l'événement en soi.

Comme le disait Kayser³⁹:

...“Les salles de rédaction ne connaissent pas la fièvre de la dernière heure. L'actualité n'a pas de sens. L'événement at-

38. La presse.

39. Op. cit., n. 33.

tendra que saisi et dirigé par l'idéologie, il présente une valeur justifiant sa publication".

C'est exactement l'atmosphère dans laquelle sont rédigés les hebdomadaires partisans. La presse d'opinion tend à adopter la forme hebdomadaire, et l'on remarque un retour de la presse d'opinion (dont la forme "privilegiée" sera l'hebdomadaire).

2. ...et le paradoxe

Malgré tout ce futur qui si annonce "heureux" pour la presse d'opinion, tout le monde se met d'accord pour constater "la crise de la presse partisane"⁴⁰. Sa diffusion devient faible. En Grèce, en ce qui concerne les deux quotidiens communistes, ceci est vrai (surtout pour "Avghi"); il va de soi que tous ceux qui votent pour un parti ne lisent pas son journal. Ceci était vrai même pour quelques années auparavant; les journaux suivaient encore les règles "libérales classiques" où le journal "non engagé" était plus estimé; il faisait partie d'un mode de vie et était jugé selon les valeurs libérales: la "liberté" et le non engagement étaient les principes du lecteur moyen assoiffé pour l'information "objective"—c'était un mode spécial de communication sociale, qui obéissait à ces règles, et la presse engagée était selon ces valeurs sous-estimée.

Avec le changement de ce mode de communication dû au développement des média électroniques (Mac Luhan a déjà assez parlé—quoique pas toujours de façon convaincante...—de l'influence du développement technique sur la culture et cela rejoint les analyses de la Sociologie dynamique, ou sociologie des mutations...—dans le sens que l'entend G. Balandier; ou l'article de J. Cazeneuve⁴¹...), le "sens de la presse écrite est modifié; l'information rapide et "universelle" suit tout au plus, de quelques heures seulement, les événements de la globe; et la rapidité, l'"information brute" des média électroniques l'emportent sur l'explication, le commentaire; tâche qui se confie à la presse écrite qui par sa fonction nouvelle de "commentatrice" par excellence, devient nécessairement engagée.

Or, dans cette époque transitoire la presse d'opinion devrait normalement commencer à l'emporter sur la presse "d'information". S'il

40. Plusieurs chercheurs constatent que la presse partisane est en recul (ex. Albert, Key, Breton etc.—voir Bibliographie).

41. J. Cazeneuve, voir sa critique de la thèse de McLuhan, dans son article "Communications de masse et mutations culturelles".

n'en est pas ainsi c'est que le "politique" change aussi, de même que ses formes; on constate partout dans le monde un affaiblissement du parlementarisme (le cas grec analysé est éloquent...) au profit d'autres formes, comme par exemple le présidentialisme—le culte d'une personnalité, d'une image...comme le dit R. G. Schwartenberg⁴²:

"La politique devient un spectacle. Et souvent un one-man show. Avec la personnalisation du pouvoir, le monde du spectacle et le star-system l'emportent. Tout s'efface—partis, programmes—derrière des super vedettes, qui se distribuent les grands rôles... le citoyen se transforme en simple spectateur d'un pouvoir toujours en représentation. Il est le témoin passif et manipulé de cette exhibition permanente. Ainsi meurt la démocratie. Il faut donc—d'urgence—renverser l'Etat spectacle".

Des restrictions du libéralisme pur (et à cela ont contribué les mass média électroniques, surtout la télévision, selon un cercle vicieux d'influence réciproque... de caricaturisation des rapports "classiques"...); ont lieu et les partis classiques ne jouent plus le rôle primordial aux républiques de type occidental...

L'affaiblissement de leur presse est due au fait que des formes déterminantes de l'engagement, ne sont plus des partis classiques mais d'autres groupes (de contestation, ou de pression...); comme la presse finalement ne sert que de médium d'expression et de communication, elle a suivi le "changement" en exprimant les nouveaux courants: d'où la réussite relative de la presse dite parallèle (ou "underground press"...), presse engagée, d'opinion, exprimant un courant (et non plus un parti) et ayant très généralement la forme d'un hebdomadaire...

En Grèce, le cas devient plus spécial ... et plus délicat. Ayant commencé par des lois libérales, (liberté de la presse protégée par la constitution depuis 1864) et ayant une histoire relativement longue—depuis 1790, mais étant contrainte par des conditions socio-politiques spéciales étroitement liées avec l'histoire du Moyen Orient, elle a connu des longues périodes de "censure" surtout au cours du 20ème siècle (la liberté de la presse n'a pratiquement pas existé de 1936 à 1974, à l'exception peut-être d'une courte période de temps entre 1963 et 1966) cette presse n'a pas eu d'évolution "normale". La dictature des colonels lui a porté le dernier coup; les média électroniques ont imposé leur expansion en

période de dictature (en 1936⁴³ et en 1967⁴⁴): les rapports ont été “caricaturés”-accentués. Après le rétablissement de la liberté de la presse, le temps avait déjà évolué; les partis classiques ont fonctionné de nouveau, et la presse quotidienne a repris son caractère “partisan” d’avant la dictature; les deux quotidiens communistes étaient sortis de la clandestinité...et celui de l’extrême droite a continué tranquillement sa propagande en faveur de la junte. Parallèlement, sont fondés trois hebdomadaires, pour exprimer trois partis (dont les deux n’ont fait que changer leur nom antérieur, tandis que le Pasok, a été fondé en 1974...). Déjà un premier changement est dû à la forme. En ce qui concerne les quotidiens (y compris ceux des partis) ils traversent une période de très grave crise (ce qui est un phénomène général; comme il a été remarqué au Colloque de Bruxelles en 1976, sur la presse engagée, la crise de la presse partisane a été suivie par une crise générale des quotidiens... et ceci se passe actuellement (sous des conditions, on pourrait dire dramatique), en Grèce.

Tout montre que la presse grecque actuelle, se trouve au point de limite ou de rencontre d’un tourbillon de contradictions (elles sont dues d’une part à l’évolution et d’autre part au “retard”!), survenues dans peu de temps. En ce qui concerne les “nouvelles formes”, la presse parallèle est à un stade vraiment embryonnaire; pour cela on avait dit à l’introduction que la Grèce est un exemple intéressant, où les partis seraient encore plus ou moins “classiques” et dans ce sens uniquement leur “expression” demeure telle (quoiqu’il ne reste peut-être du classique que la forme...). De ce point de vue on pourrait voir les possibilités et les limites d’une presse partisane dans une entité sociale en mutation... la crise sera certainement suivie par des nouvelles formes qu’on ne serait pas en mesure de prévoir dans le cadre de ce travail...

Une dernière remarque: la vulgarisation des média audiovisuels et la “culture de masse” qu’ils ont formée gagnent peut-être du terrain devant une “culture cultivée”⁴⁵ (et la dépolitisation devant la “vraie” communication politique-participation). Or le public “cultivé” est plus ou moins minoritaire; alors un autre problème se pose pour la presse partisans ou d’opinion—on les assimile par leur sens et non pas par le fait qu’ils expriment des formes d’organisation politique différents—: s’adresse-t-elle à un public spécialisé? Certainement oui et de

43. Pour la radio.

44. Pour la télévision.

45. Dans le sens d’E. Morin pour opposer cette culture à la culture de masse.

plusieurs points de vue: 1. d'abord à un public qui partage la même opinion politique que le groupe d'initiés... 2. à un public qui cherche de comprendre davantage (puisque la radiophonie et la télévision, ont déjà tracé le cours des événements "importants": ce public étant auparavant le militant, serait-il dans les années à venir "l'homme cultivé"—la participation analysante étant le critère de la "culture"; comme au 19^e siècle la connaissance en "littérature classique" l'était—faisant passer par là-même des idées politiques... Et à ce moment serait-il aussi "militant"—ou autrement militant?—Reste le point d'interrogation; mais on y reviendra...

III. L'INFORMATION DU COMMENTAIRE

1. *L'objectivité de la presse partisane*

a) *Presse partisane et presse du commentaire*

Au cours de cette analyse nous avons vu que la presse partisane ne diffère que des degrés de la presse du commentaire vers laquelle s'oriente le nouveau journalisme (avec un retour à la presse d'opinion). C'est à dire, selon la logique que le commentaire nécessite l'engagement, la presse du commentaire est engagée (sans peut-être suivre strictement une ligne partisane mais étant néanmoins "parti pris" ... ce qui à la longue, n'est pas tellement différent); au fond, la presse partisane était la presse de commentaire de l'époque du parlementarisme classique, commençant à être remplacée par des nouvelles formes expressives de la nouvelle réalité politique (Terrou⁴⁶ par exemple, parle de "doctrines néolibérales"....).

Pour mentionner rapidement leurs ressemblances essentielles qui montrent leur nature commune, on citera:

La presse partisane donne de l'information conforme à une doctrine. L'émetteur et le récepteur doivent avoir le même point de vue. La presse de commentaire répond aux mêmes règles: que son analyse soit "inspirée" par un point de vue, ou une certaine méthode d'analyse (qui la plupart de fois dérive immédiatement d'une certaine façon de concevoir le vrai ou le faux—puisque tout est relatif, en matière sociale le jugement de valeur, l'idéologie jouant un rôle déterminant...), le commentaire suit des règles "partisanes" (au sens large de "parti pris"...); Cotteret (voir bibliographie) remarque que les régimes pluralistes recherchent l'information non partisane qui serait donc objective. Mais un peu plus bas, il reconnaît que l'objectivité est relative dépendant d'un système admis de valeurs... Faudrait-il de là présumer que la presse du commentaire ne serait jamais objective? Ce serait trop arbitraire... D'autre part, est-ce que ce retour à la presse d'opinion signifierait que les régimes

pluralistes fonctionnent de plus en plus mal? Ce serait aller trop loin (du moins dans le cadre d'un travail comme celui-ci...).

Une autre caractéristique essentielle de la presse de parti c'est qu'elle ne peut exister que pour produire des analyses théoriques (ou les reproduire—en les vulgarisant...). C'est aussi le rôle de la presse "de commentaire": simplifier-synthétiser (mettre en rapport et donner une "explication": cette explication d'une réalité sociale ne peut que se baser sur l'analyse théorique—pré-existante ou non).

La valeur du fait en soi est niée au profit du commentaire, pour la presse partisane (pour cela elle n'est pas à proprement parler une presse d'actualité); avec la mutation de la presse écrite due au développement des média électroniques, cette dernière suit le même chemin: ce qui compte c'est beaucoup plus le "commentaire" (c'est pour cela qu'elle est appelée comme cela) et elle suit un certain recul pour commenter l'événement, de façon que "les salles de rédaction ne connaissent plus la fièvre de la dernière heure "selon l'expression de Kayser à propos de la presse partisane de l'Union Soviétique, où l'"événement attendra que, saisi et dirigé par l'idéologie se présente une valeur justifiant sa publication". D'où dérivent deux autres caractéristiques essentielles de la presse d'opinion: le choix de l'événement à analyser ce qu'au fond n'est que l'accentuation d'un choix existant même à la presse dite "d'information": choix qui se fait par la présentation de la "nouvelle" ou la place qu'elle occupe (en première page ou aux pages du milieu, avec des gros titres, ou en petite note...) et sa forme (l'hebdomadaire, l'adaptant mieux que le quotidien aux besoins de la cause...).

En ce sens, presse de parti et presse de commentaire se rejoignent: leur sens (explication, théorisation à partir d'une réalité concrète) est le même (indépendamment bien sûr du fait que les "formes" et les époques changent) et on pourrait dire que l'actuelle presse de commentaire, a le même rôle de la presse partisane mais prenant d'autres dimensions par le fait qu'elle devient le contenu "unique" de la presse écrite; en ce qui concerne le public, nous avons déjà posé la question si le public de cette presse écrite ne devient pas de plus en plus minoritaire—comme le public de la presse partisane l'autrefois? ... mais il y a certainement d'autres facteurs qui interviennent...

Pourrait-on donc mesurer l'"objectivité" de ce genre de presse?

b) L'objectivité de la presse d'opinion en général

On voudrait répéter comme remarque préliminaire, le fait que

toute information est “engagée”—parti pris—comme toute communication (par la présentation et la référence même à l'événement: surtout quand il s'agit d'événements “politiques”, vers lesquels tend à se spécialiser surtout la presse écrite).

Cette remarque étant faite, il y a bien sûr des sortes et des sortes d'engagement et la nature de l'information du Monde n'est pas la même que celle de l'“Humanité” ... (quoiqu'en Grèce les différences—depuis toujours—entre presse d'information et presse partisane ont été moins marquées; ou moins dissimulées...). Ainsi l'analyse se réfère à la presse “d'opinion” par définition (dont une catégorie est la presse partisane et une autre catégorie, est, nous croyons, la presse “de commentaire”; et on reviendra sur ce point à propos du point c, traitant l'objectivité de la presse partisane, en particulier”).

On a appelé—par convention—la presse du commentaire “presse d'opinion” puisque comme on l'avait dit, chaque analyse du social en général (du politique en particulier...), toute théorie sociale se sépare difficilement de l'idéologie—même le choix de telle ou telle méthode peut emmener à des tels ou tels résultats “scientifiques”; c'est le problème des sciences sociales; on voit par là même que dire que les sciences sociales ne pourront jamais être des sciences par manque d'objectivité, ne tiendrait pas debout... Il va de même pour l'analyse (nécessairement théorique) de la vie politique. Le fait qu'il y a de plus en plus d'universitaires qui veulent devenir des “communicateurs” (appellation donnée par Servan-Schreiber aux nouveaux journalistes) est démonstratif. Ce serait un “reportage par saturation” (toujours selon le même auteur) l'exact contraire des impressions subjectives (qui était souvent le cas du “journalisme classique”); cette presse d'analyse pourrait être donc la plus “objective”.

Or, le problème tel qu'il se pose “en général” sur la presse d'analyse théorique—du commentaire, ou d'opinion...—est grosso modo le même que celui de la “scientificité des sciences humaines”... Une analyse peut elle être bonne et correcte au moment où elle concerne l'“humain” avec tous ses aspects contradictoires, et toutes ses expériences variées? Ne serait elle pas influencée par des prénotions, des “évidences acquises” par la position du chercheur?

“Il est à parier” (dit Schwartzenberg) “que le choix de telle approche produira plutôt tels résultats. Une fois de plus, on trouve ce qu'on cherche”.

Pour conclure que:

“Le politiste ouvertement engagé est moins dangereux que le politiste qui prétend indûment à l'impartialité sans s'imposer ses disciplines”.

Etant donné donc le compliqué et le relatif des rapports humains où toute connaissance est approximative, l'analyste le meilleur, le plus sérieux, serait celui qui est ouvertement engagé sans se cacher derrière le voile d'une fausse objectivité.

Ainsi les analyses de presse les meilleures, les plus “informatives” en tant que plus proches—dans leur explication—de la réalité politique, seraient nécessairement, celles de la presse d'opinion—au sens large du terme: engagement non pas nécessairement partisan, (au sens strict des partis), mais engagement politique (d'autres formes politiques aussi). Depuis toujours, est valable la règle selon laquelle “les faits sont sacrés, le commentaire est libre”; le commentaire de demain qui commence déjà à gagner du terrain, sera “engagé” (de façon plus ou moins évidente...) et il sera peut-être uniquement affaire des sociologies politiques; et son contenu une théorie sociologique plus ou moins vulgarisée dont l'information explicative (synthétique) sera de loin plus complète que celle de la presse classique...et en plus, nécessaire (au moins pour ceux qui voudraient participer à la vie sociale...) dans un rythme d'information brute accélérée, où les nouvelles-flash deviennent de plus en plus fréquentes grâce aux média électroniques; situation qui exigera des explications et des analyses sur les structures essentielles de l'événement. Ce serait aussi la condition sine qua non pour éviter la dépolisation complète à la quelle mènent les média audiovisuels (de la “culture de masse”). Et par là même, nous croyons que comme toute “presse d'opinion” la presse du commentaire (d'analyse “sociologique”) s'adressera à un public d’“initiés”—qui serait le public “participant” ou “cultivé” qui accéderait à un certain type d'analyse socio-politique... celle-ci serait la possibilité la plus probable et la réalité la plus inquiétante... sauf si d'une façon ou d'une autre les formes politiques futures, pouvaient donner d'autres perspectives à cette participation sociopolitique en la faisant plus massive... et à ce moment la presse du commentaire serait un lieu privilégié de communication de masse, de qualité de loin supérieure comparé à celle de la presse classique.

c) L'objectivité de la presse partisane en particulier

Quelle est plus particulièrement l'objectivité de la presse partisane

(stricto sensu, c'est à dire des partis)? Il faudrait faire une séparation: 1) Quelle est l'objectivité de la presse partisane classique (le cas grec analysé en occurrence) et 2) Quel pourrait être le futur d'une telle presse— les formes nouvelles du "partisan"?

i. La presse partisane classique

C'est la presse partisane généralement désignée en tant que telle et généralement connue et comprise comme telle; c'est ce genre de presse qui est discrédité et sous-estimé: c'est cette "presse d'opinion" dont parle Tudesq et "dans laquelle on ne trouve que peu d'information"; cette presse qui ne donne que de l'"information partisane" dont parle J. M. Cotteret, en l'opposant à l'information "objective"; c'est cette presse de parti qui n'existe que pour produire des analyses théoriques, dont parle Breton, où l'"événement attendra que, saisi et dirigé par l'idéologie, il présente une valeur justifiant sa publication" comme le dit Kayser. C'est la presse qui avait le plus grand épanouissement à l'époque du parlementarisme classique, sans pour autant pouvoir conquérir les grands quotidiens d'information (la conception du monde de l'époque, la discréditait comme non-objective puisque ses caractéristiques essentielles étaient 1. le militantisme 2. l'analyse de la réalité selon le point de vue du parti).

Le caractère partisan a été en Grèce plus ou moins généralisé pour tous les quotidiens déjà depuis le 19^e siècle et ensuite il n'y a pas eu de vrai changement d'idées, mais seulement de leader, (situation qui a tout de même un peu changé au cours du 20^e siècle et qui tend, à disparaître tout à fait après 1974 selon le témoignage de Bacoyannis⁴⁷); le caractère partisan était prédominant et la subjectivité de tous les journaux était généralement remarquée.

Après des période d'histoire "bloquées", "forcées" par le jeu politique international, la presse partisane stricto sensu se trouve dans ce pays, à des niveaux "classiques" (au point de changer pourtant).

Ainsi on a vu qu'à propos d'un événement précis, pour pouvoir constituer l'image qui ressemble au plus à la réalité, il faut avoir lu tous les organes des partis; chacun comporte des vérités souvent constitutives d'une image plus ou moins réaliste des rapports politiques; comme l'a dit Sauvy⁴⁸: "Ce qui sauve en partie la situation, c'est que les filtres

47. Anatomie de la politique grecque.

48. L'opinion publique.

sont variés; l'un laisse passer le rouge d'autres le vert; d'autres le bleu. En rassemblant les faisceaux, on devrait pouvoir reconstituer la lumière". L'information donnée est filtrée—par multiples points de vue, et expliquée selon l'idéologie et la stratégie d'un certain parti, mais si elle manque peut être d'éléments, si l'on a recours à l'ensemble (en tant que "corps de presse" particulier), on peut avoir une information plus ou moins entière, qu'il est rare de trouver dans les journaux "normaux" dits "d'information". Reste la capacité de synthèse du lecteur: car l'occasion lui est donnée d'"apprendre" une réalité; mais 1) qui penserait à lire d'avis si contradictoires? 2) ce n'est pas sûr si le "choix constitutif final" que le lecteur fera est le "bon" (mais la réalité a aussi plusieurs facettes et dimensions...) le temps consacré à la lecture est limité et tout lire demande soit une capacité remarquable—pour lire l'essentiel sans perdre du temps—soit consacrer à un événement du temps inimaginable ce qu'un lecteur moyen ne ferait jamais... Donc on arrive au paradoxe qu'un lecteur moyen a la possibilité de se renseigner sur ce qu'il se passe autour de lui sans que ceci lui soit vraiment possible.

La réalité politique est une entité dont des parties constituantes sont le mieux exprimées par la presse partisane, sans que pour autant ce soit possible pour les "profanes" d'arriver à la reconstituer, ce que les "détenteurs du savoir" (dans le sens de G. Balandier "caste" spéciale dans toute société, le pourraient aisément); l'information est ainsi volontairement laissée à un certain niveau (se réaliserait alors le dicton que: "chaque société a l'information qu'elle mérite"), qu'elle ne va pas dépasser: pour que le pouvoir puisse être maintenu (sauf en période de crise—et de changement—politique).

Dans le cas étudié, on a vu, que l'information la plus riche sur le sujet précis a été donnée par les partis de l'opposition (et dans ce sens, on avait distingué la presse partisane du "pouvoir" stricto sensu et la presse oppositionnelle—c'est à dire l'antithèse des partis de l'opposition: ces partis ont en fait dévoilé des grands parts de la réalité, sans avoir pourtant fait quelque chose de concret pour éviter "le cours des choses"; on dirait que cette presse oppositionnelle accusatrice n'est qu'une sorte de contestation rituelle du pouvoir en place; qui tout en saisissant la réalité ne fait que la dénoncer sans faire quoique ce soit pour la changer vraiment... mais "la ruse suprême du pouvoir est de se contester rituellement pour mieux se consolider réellement" dit Balandier⁴⁹.

La presse partisane oppositionnelle ne serait donc qu'un lieu de con-

testation rituelle... où la vérité est saisie au niveau symbolique et s'arrête là. Donc, du point de vue d'information sur les rapports réels, la presse partisane classique, donne la possibilité de concevoir les dimensions (souvent très nuancées) de la réalité (et vue dans son ensemble) de façon objective (tant que ceci est permis, par les structures du pouvoir en place...). Cette information objective possible est freinée par deux facteurs de nature différente à savoir 1: la volonté des "détenteurs du savoir" 2: la possibilité du lecteur "normal". A ces deux facteurs vient s'ajouter la "nature" du lecteur partisan (qui est en général, minoritaire—dans le cadre du parlementarisme—plus ou moins militant, ou sympathisant à un parti, et qui ne veut pas admettre le point de vue de l'autre, limitant ainsi presque par définition ses possibilités de saisir une image reconstituée de la réalité).

On a ainsi analysé la presse partisane comme appartenant à deux catégories: 1. au "pouvoir"—au sens étroit du terme, 2. à l'opposition, car on a pensé que toute information est relative à un ensemble précis. Selon la mentalité commune, souvent n'est caractérisée comme presse "partisane" que la presse de l'opposition, la presse du parti au pouvoir étant ainsi qualifiée d'objective en tant que source de valeurs dominantes (puisque tout est relatif...). Cette idée est bien sûr fausse. Si d'autre part on s'intéressait à l'information donnée par chaque organe partisan séparé de l'ensemble où il appartient, c'est certain qu'il ne représenterait qu'un point de vue et que son information vue "en soi", serait certainement un seul point de vue (peut être très juste, mais ne captant pas la totalité des choses).

Des informations sont omises, mais par contre d'autres sont présentes que l'on ne peut pas trouver ailleurs, au sein d'une formation sociale précise (par exemple les sources de "Rizospastis" et d'"Eleftheros Kosmos", pour ne citer que celles ci, qui de fois ont été uniques dans le cadre de la communication politique grecque). Dans un système précis, l'information partisane joue un jeu, elle est donc toujours relative à ... quelque chose. Elle est souvent "réplique" à/ou une provocation... elle est toujours donnée par rapport à une conception quelconque, mais toujours à un niveau "rituel" (un "besoin" de contestation ou d'affirmation) qui ne va pas plus loin.

"A force de soigner la présentation, l'emballage du produit politique on en vient vite, en effet, à le vider de son contenu... danger d'artificialité... l'un des fondements les plus profonds du succès de la persuasion politique, c'est la part de jeu, de spectacle qu'elle comporte",

dit M. Charlot⁵⁰, citant aussi la réflexion de J. Lacroix (De la démocratie libérale à la démocratie massive):

“Il ne suffit pas de formes démocratiques; on veut des rites démocratiques...”

dont un a été toujours la presse partisane qui a suivi strictement les règles du jeu.

On voit par là les possibilités mais aussi les limites de son information (car, n'importe comment elle fournit des explications et des analyses valables qui comportent grande part de la vérité; elle va davantage au fond des choses...bien sûr le problème reste, si son information enrichit vraiment les connaissances du public... et le militantisme d'aussi bien des rédacteurs—qui est part du jeu...—et de ses lecteurs—qui suivent les règles du jeu aussi, l'emporte souvent sur l'information incontestable de ce genre de presse; et le militantisme est une caractéristique essentielle de la presse partisane, jusqu'à nos jours...

D'ailleurs même au niveau d'information “brute”, le presse strictement partisane, en tant que constituante du jeu parlementaire classique (et dans beaucoup d'autres cas), fournit une information originale qui concerne l'entité sociale au sein de laquelle le parti “joue”... (en occurrence la nation...). Les partis ont une influence considérable dans le domaine de la représentation de l'opinion, dit M. Duverger⁵¹; de ce point, de vue aussi ils sont “créateurs” d'une réalité politique, et leurs rapports, décisions, programmes et en général toute littérature partisane sont informatives.

Ainsi, mise à part l'“utilité” de la presse partisane dans le jeu communicateur (et informatif...) dans les pays occidentaux (réflexion politique, expression de messages, formation des militants...) elle apporte une information concrète: souvent “unique” pour le cadre étudié; on voit donc que le rôle informatif des journaux partisans est indiscutable—souvent plus “riche” que celui des journaux “d'information”...

ii. La presse partisane au “futur”

Comme on l'a vu, si la presse partisane classique tend à disparaître ce n'est pas parce que “la presse d'opinion” est “perimée”, mais parce que les partis sont affaiblis or, les organes qui les expriment n'ont plus

50. La persuasion politique.

51. Les partis politiques.

le sens qu'ils avaient autrefois. La presse "partisane" au sens large (c'est à dire le soutien des formations politiques qui seraient au futur autres que les partis) est probablement la seule qui occupera la scène (avec la mutation de la presse écrite déjà expliquée).

La presse du commentaire (engagée) sera dans les années à venir la seule forme de la presse écrite. Elle serait nécessairement "partisane" au sens large du terme (c'est à dire engagée politiquement) produisant des théories et des explications sur la réalité concrète, elle serait aussi infiniment utile pour la communication sociale comme le seul moyen —frein possible contre la dépolitisation alarmante due à l'expansion surtout de la télévision.

Mais, des problèmes se posent: l'influence de la télévision ne peut pas être facilement contrebalancée par la presse écrite, la télévision est (pour la période étudiée) monopole d'état; les choses changeraient-elles si il y avait de télévisions partisans? Certainement oui mais on voit mal quel serait exactement leurs sens. D'autre part, des analyses sont mieux reproduites par l'écrit (et si le monde tend vers un nouveau moyen de communication qui serait l'image, les analyses seraient à leur tour, nécessairement très schématiques. Alors, l'information "consistante" serait le privilège d'une élite-d'un public cultivé. Il y a donc d'une part des possibilités énormes d'information (l'information brute à nos jours est massivement accessible) et par là même ces possibilités sont infiniment diminuées puisqu'elles ne peuvent se faire qu'au niveau du "commentaire" (de l'explication engagée) qui a tendance de devenir "lecture spécialisée" d'une élite (?) minoritaire. Dans ce sens vont les constatations des études actuelles, comme par exemple: "La multiplication des publications spécialisées, servies gratuitement par des bulletins de différents partis ou associations et des innombrables circulaires et communiqués d'origines diverses ... rendent inutile souvent le recours à des agences spécialisées". Et Servan-Schreiber va dans ce sens en disant qu'"une nouvelle presse d'idées et d'opinions aux coûts de production très faible et se passant de publicité, prendra son essor ... par exemple l'underground press, ayant une grande qualité rédactionnelle..." c'est à dire la qualité du contenu devra être supérieure mais en même temps le coût très faible—pour attirer les lecteurs "gagnés" par l'audio-visuel. Ce qui est éloquent: il montrerait l'indifférence du grand public. De nouveau donc, la "presse d'idées"—le futur de la presse écrite, semble s'adresser à un public très minoritaire, très spécialisé, un public "cultivé". Les possibilités d'information des grandes masses diminuent malgré la

quantité de plus en plus grande des "informations". Or la question reste ouverte:

iii. Agora ou info-pollution?

Optimiste, Vuyenne en 1962 écrivait⁵²: "pour la première fois depuis la cité grecque, les affaires publiques se traitent devant tous, sur une nouvelle agora où le plus humble des habitants de la cité n'est pas un sujet mais un personnage dont la voix comptera le jour du vote, non pas autant mais beaucoup plus que celle de son riche voisin. En effet son nom est légion. Quelques heures par jour, chacun vient flâner sur la place publique, y prend le vent des affaires, écoute qui lui plaît, se fait son idée personnelle. Dans Athènes ils étaient peut-être 3.000. A présent, ils sont des millions..."

Ainsi est donnée l'image séduisante d'une société "multi-informée", où chacun peut juger, et évaluer la réalité offerte par l'information et faire son choix (sa synthèse) personnel. Ce qui n'est bien sûr que l'image, et pour plusieurs raisons: la "multitude" des informations est "inégal": l'information donnée par la télévision est difficilement contre-carrée par celle de la presse écrite; d'ailleurs tous n'ont pas l'éducation—ou l'occasion—de saisir le sens d'une nouvelle et la placer correctement pour "voir" la réalité qui se passe autour de lui et laquelle dans la plupart de cas ils ne comprennent pas ou comprennent mal. L'image est certes celle d'une agora, mais les "orateurs" n'ont pas l'"égalité" de moyens qu'ils avaient entre eux les orateurs d'Athènes; et le public ne participe plus de la même façon active (où chaque citoyen était en effet, "égal" à l'autre dans la communication politique). La situation est au fond diametralement autre: les nouvelles se jettent nombreuses, et il n'y a de moyen de masse d'explication que la presse écrite de commentaire ("partisane" ou autre); mais le charme de l'audiovisuel l'emporte sur l'écrit; et il y a en effet des possibilités de connaître, de faire son choix, une fois les choses sont étudiées, mais l'éducation politique n'est plus celle de la démocratie athénienne—et ne pourrait l'être. Comme on l'a déjà cité à plusieurs reprises au cours de ce travail, le lecteur "normal" (encore il est "supérieur" au normal parce qu'il ne s'est pas contenté à l'information souvent abrutissante de l'audiovisuel...), de la multitude des organes de la presse partisane classique ne pourra sûrement pas tout lire, et synthétiser sur chaque "événement"; dans le cas du "nou-

52. La presse dans la société contemporaine.

veau journalisme" (analyse "toute prête"?), il faut encore considérer: 1. le parti pris—qui n'est pas un obstacle en soi, on l'a vu 2. les possibilités de "participation" du grand public—puisqu'il semble que seul un public restreint serait en mesure de vouloir lire...; et la réalité apparaît derrière la belle image: l'infopollution—selon l'expression de Servan-Schreiber: "Alors que, pendant des siècles l'homme informé a fait figure de privilégié, l'information n'est plus pour le citoyen des pays développés, qu'un produit de consommation qu'il n'hésite pas à gaspiller... le niveau atteint en quantité est tel, qu'il pollue les cerveaux et les vies..." il semble que de cette "pollution" n'échappe que relativement peu de personnes, et l'information deviendrait de nouveau mais autrement- un produit de luxe, une nouvelle "culture cultivée" d'une petite minorité. L'information autrement partisane du commentaire pourrait changer les choses mais le problème reste plus ou moins le même: quel sera le public assez éduqué pour chercher "une information autre" (telle qu'elle sera la presse du commentaire, écrite par exemple par des universitaires, qui malgré la vulgarisation n'atteindront qu'un public relativement réduit?). A l'exception que l'éducation politique change... ce qui est assez improbable... Et l'info-pollution abîme la communication politique; pour comprendre le sens réel des rapports il ne faut pas appartenir au grand public; les "détenteurs du savoir" dont parlait Balandier le détiennent de plus en plus jalousement malgré les apparences...

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail—traitant “l’information donnée par la presse engagée”—on a été emmené à voir que cette presse engagée (ou autrement, pour donner une définition “classique”: presse d’opinion) fait partie intégrale d’une catégorie spéciale de presse qu’on pourrait appeler “presse du commentaire”; par opposition à la dite “presse d’information” (ou d’actualité) selon une séparation traditionnelle; suivant la logique suivante:

La presse du commentaire donne l’importance primordiale à l’analyse du fait social (surtout politique), déjà connu (par la vitesse et l’“universalité” des média électroniques); ce qui importe n’est pas donner le fait “brut” mais de la multitude des “nouvelles” données chaque jour, choisir ce qui paraît aux yeux de l’analyste (question d’école, de méthode, à la longue ... d’opinion) essentiel et déterminant pour expliquer ce qu’il se passe en réalité (trop vite apparu à l’audiovisuel...); tout ceci bien sûr n’est valable que pour les systèmes “occidentaux”, où prédomine la conception libérale de la presse...

Analyser le fait social, théoriser (ou reproduire des théories...) sur la réalité socio-politique a été depuis toujours le rôle de la presse d’opinion—ou presse engagée ou partisane... L’une et l’autre catégorie se ressemblent du fait qu’elles supposent analyse, et synthèse de la réalité et ainsi (selon ce qui est généralement constaté sur les méthodes des sciences sociales—à savoir qu’elles dépendent du choix idéologique préalable de l’analyste ou chercheur...), plus ou moins parti pris (et plutôt plus, puisque n’importe comment, parti pris il y a toujours, à partir du moment où il y a “information”: par la présentation d’un événement). La presse partisane pourrait donc être classée sous cette grande catégorie de la presse du commentaire, ayant bien sûr ses particularités et spécificités.

Une fois que l’on a vu les ressemblances communes qui justifient la “classification”, on devrait “distinguer”.

Ainsi, la presse engagée, connue plutôt sous le nom “d’opinion” a été pendant longtemps—l’est encore—discréditée comme justement

“parti prenante” et ainsi comme non objective... D’ailleurs même à l’époque du parlementarisme classique où les partis étaient plus “forts” —et plus significatifs—elle n’était pas bien vue, et sa diffusion était plus faible que celle des grands quotidiens “d’information”. Pourtant, la crise de la presse partisane a été suivie par la crise générale de la presse écrite, qui devient de plus en plus inquiétante pour la survie des quotidiens (d’ailleurs le quotidien n’est pas tellement indispensable et souvent est acheté par habitude, quoiqu’il a pour longtemps fait partie d’un “mode de vie”).

La cause essentielle de cette crise est l’“expansion” de l’audiovisuel en matière d’information, le charme et le repos de l’image... mais aussi la rapidité; l’événement est vite communiqué, la quantité des informations augmente ainsi; mais comme l’image ne peut pas tout traiter, la quantité l’emporte sur le commentaire des événements... et par là un nouveau rôle revient naturellement à la presse écrite: commenter—ce que les média électroniques ne peuvent pas bien faire (manque de temps mais aussi lieu non privilégié pour l’analyse en détail, qui nécessite l’attention du public...).

Une mutation se fait de nos jours: toute presse écrite est en train de devenir une presse de commentaire, or une presse d’opinion (autrement dit elles ont la même nature, exprimée sous d’autres formes...). Ainsi malgré les différences de degré, elle a dans une grande mesure les mêmes problèmes et le même rôle de la presse “d’opinion” traditionnelle: choisir, analyser, synthétiser, expliquer...

Le sujet de ce travail portant sur la presse partisane “classique” c’est à dire la presse d’opinion traditionnelle-strictement partisane, on s’est occupé des organes des partis dans la Grèce de 1980. La première partie s’est référé sur les “dimensions de l’événement”; justement il s’agissait d’une tentative, de voir à propos d’un événement important (d’une importance généralement admise: “événement historique”...) précis (en occurrence: les commentaires sur la candidature de Monsieur Karamanlis à la présidence de la République grecque) l’“information” donnée par cette presse; ce qui nous a emmené—vue la nature de cette presse—à dégager les points communs avec la presse du commentaire en général vers laquelle tendent actuellement les média écrits; pour mieux voir la “nature” de l’information donnée par ce genre de presse au sens large.

1. La presse partisane sous sa forme classique

Les organes des partis (lieu privilégié de rencontre de leurs idées

et opinions) traitant un événement, lui donnent de dimensions différentes: chacun choisit de l'information les parties constituantes de sa version, et analyse la réalité précise d'un certain point de vue, celui du parti qu'il exprime; certainement ce sont des "tentatives" pour saisir la réalité politique (au sens large) du pays en question. Chaque analyse a choisi le éléments qui lui sont utiles pour exprimer un certain point de vue. Chacune touche une part de la réalité... et il faut avoir tout lu pour faire une image complète de ce qu'il se passe autour du lecteur; mais avoir tout lu, devient invraisemblable pour le lecteur moyen: puisqu'en tant que militant membre ou sympathisant d'un parti il est peu probable qu'il lise les organes des autres; puis même si la volonté y est, il paraît bien difficile de pouvoir consacrer le temps pour tout lire et encore plus difficile, de choisir à la fin qu'est ce qu'il faut tenir pour la synthèse finale; à la recherche de la "vérité", la liberté des antithèses ne donne pas la possibilité de synthèse.

Mais qui dit information, dit aussi "savoir"; et ses "détenteurs" (pour utiliser l'expression de Balandier—"Anthropologie Politique") le conservent jalousement; il est en rapport très étroit avec le pouvoir politique ... l'entité reconstituée et comprise devient peut-être un privilège (malgré les apparences).

Une autre remarque à propos de cette presse partisane classique c'est la part du "jeu" (peut-être suivant le "jeu" parlementaire—comme elle est née avec le parlementarisme— du rituel qu'elle comporte); elle saisit la réalité ou la démasque (une tâche de la presse partisane oppositionnelle qui est en soi source d'information...), la conteste (souvent violemment) sans pourtant pouvoir (ou vouloir?...) la changer; elle accepte les règles sous lesquelles ce jeu a lieu...

S'adressant à un public spécialisé (les partisans) elle peut offrir (dans son ensemble, en tant que thèse et antithèse sur une réalité), le nécessaire pour une synthèse sociologique sur la réalité sociopolitique, synthèse qui se fait finalement par peu de citoyens (un public autrement spécialisé: "cultivé").

2. La presse "d'opinion" sous des formes nouvelles

La presse écrite a dorénavant la vocation d'être "d'opinion" (selon un sens large: qui se base sur le fait que le commentaire —même le plus scientifique—est question de méthode choisie, d'école, ou encore d'idéologie politique... malgré la "mutation" du journaliste classique au "commentateur" (qui sera "journaliste nouveau type") ayant beaucoup de

capacités d'analyse sociologique et étant probablement un sociologue politique...) le jugement, la critique implique toujours le parti pris—qui ne gêne pas finalement l'objectivité de l'analyse effectuée; comme le dit Schwartenberg, le politiste le moins dangereux, est celui qui est explicitement engagé... ou comme le dit Mendras⁵³: "toute analyse scientifique, si elle est bonne est par définition que le sociologue le veuille ou non, en même temps une analyse idéologique"; ainsi l'avenir de la presse écrite (qui donnerait une analyse, de la réalité), s'avère autrement "partisan"; peu importe si la décadence (?) du parlementarisme fait que les partis ne soient plus les formes politiques dominantes; d'autres formes d'"organisation du pouvoir" (groupes de "contestation culturelle"—?—groupes de pression—?—etc) sont à venir peut être (Dahl, et autres en ont parlé...) et la presse est toujours expressive des formes de sa société. Ce qui est plus ou moins certain, c'est que le commentaire sera fait dans une grande mesure dans le cadre de ces nouvelles catégories et ainsi sera "partisan". Peut-être il ne sera pas "dogmatique", "rigide" ou très militant comme la presse partisane stricto sensu mais l'engagement suppose conséquence, et on sait combien les limites sont difficiles à trouver. D'ailleurs, toute connaissance vulgarisée sur l'humain est a proximative, elle ne cesse pas, pour autant d'être porteuse d'information (et n'importe comment il y a toujours du parti pris...).

Pourtant, le public de ce genre de presse sera probablement de nouveau restreint: ce sera un public intéressé à la vie commune et non pas dépolitisé (et les mass média tendent à la dépolitisation et à la "culture de masse"); ce serait un public "cultivé"—dans le sens de Simon c.à.d.: "bien informé" sur l'actualité (?) La presse partisane jouerait un grand rôle (une fois que l'on connaît les "règles du jeu"...).

BIBLIOGRAPHIE

- Albert P., *La presse*, PUF, QSJ (4e édit., Paris, 1976).
- Albert P., *Histoire de la presse*, Terrou F., PUF, QSJ, Paris.
- Aron R., *Signification politique de la radiotélévision dans le monde présent*, Paris, 1957.
- Bacoyannis P., *Anatomie de la politique grecque* (en grec), Papazissis, 1977.
- Balandier G., *Anthropologie Politique*, PUF, 1972.
- Balle F., Padioleau C., *Sociologie de l'information—Textes fondamentaux*.
- Carmocolias D., *Political communication in Greece, 1965-1967*, C.N.R.S., Athènes, 1974.
- Cazeneuve J., *Sociologie de la télévision*, QSJ.
- Cazeneuve J., "Communication de masse et mutations culturelles", in G. Balandier, *Sociologie des mutations*, Anthropos, 1970.
- Charlot M., *La persuasion politique*, A. Colin, Paris, 1970.
- Clausse R., *Les nouvelles : synthèse critique*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1963.
- Collectif, *Journalisme et Sciences Sociales*, Univ. de Bordeaux III, La Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, no 21, 1977.
- Cotteret J. M., *Gouvernants et gouvernés*, PUF, Paris.
- Cotteret J. M.-Moreau, *Le vocabulaire du Général de Gaulle*, Colin, 1969.
- Dahl R. A., *L'avenir de l'opposition dans les démocraties*, S.E.D.E.I.S., 1966.
- Duverger M., *Les partis politiques*.
- E.S.I.E.A., *Problèmes de presse et de journalisme* (en grec), Athènes, 1977.
- Estier C., *La gauche hebdomadaire*, Colin, 1962.
- Filiás V., *Le droit constitutionnel de la presse libre (et sa protection supplémentaire selon l'article 367 du Code Pénal)* (en grec).
- Gallaird, *Les techniques du journalisme*.
- Girault & Guedj, *Le Monde*, Edit. Sociales, 1970.
- Kayser J., *La mort d'une liberté*, Paris, 1955.
- Kayser J., *Le quotidien français*, Paris, 1963.
- Key V., *Politics, parties and pressure groups*, New York, 1960.
- Lacroix J., *De la démocratie libérale à la démocratie massive*.
- Mac Luhan M., *The medium is the message*, Bentham Books, 1967.
- Mayer G., *Histoire du journalisme grec* (en grec), Athènes, 1959.
- Mendras H., *Eléments de Sociologie*.
- Moles A., *Communication et langages*, Vallancien B., Gauthiers Villars, 1963.
- Moles A., *Sociodynamique de la culture*, Mouton, 1967.
- Morin E., *De la culturanalyse à l'analyse culturelle*.
- Morin E., *L'esprit du temps*, Grasset, 1962.
- Paillet M., *Le journalisme*, Denoël, 1974.

- Sauvy A., *L'opinion publique* (QJ).
Schramm W., *One day in the world's press*, Stanford, 1959.
Schwartzberg R. G., *La campagne présidentielle de 1965*, PUF, 1967.
Schwartzberg R. G., *Sociologie Politique*, Montchrestien, 1974.
Schwartzberg R. G., *L'état spectacle*, Flammarion, 1977.
Servan-Schreiber J. L., *Le pouvoir d'informer*, Laffont, 1972.
Terrou F., *L'information*.
Thoveron, *Presse engagée presse condamnée?*, Le Colloque de la Cité JEB 2/76, Bruxelles, 1976.
Tsoucalas C., *La Grèce de l'indépendance aux Colonels*, Maspéro, 1970.
Tudesq A. J., *La presse et l'événement*, Mouton, 1973.
UNESCO, *Communication et information*, Paris, 1962.
Voyenne B., *La presse dans la société contemporaine*, A. Colin, 1970.